



REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE
ET DES PARTICIPATIONS, CHARGÉ DE LA LUTTE
CONTRE LA VIE CHÈRE

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
ET DE LA POLITIQUE FISCALE



TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE

➤ SITUATION 2024 ◀
PERSPECTIVES 2025-2026





DIRECTION DE PUBLICATION



Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère

Monsieur Henri-Claude OYIMA

Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale

Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint

Monsieur Lambert OTO'O NGOUA



Placée sous l'autorité du Ministre chargé de l'économie, la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPPF) a pour missions de concevoir et mettre en œuvre la politique économique et fiscale du Gouvernement. A ce titre, elle est notamment chargée :

En matière de politique économique :

- ✦ de définir la stratégie économique de l'Etat ;
- ✦ d'élaborer des prévisions économiques à court terme ;
- ✦ de collecter et analyser les informations conjoncturelles à caractère économique et social ;
- ✦ d'assurer la veille économique.

En matière de politique fiscale :

- ✦ de définir, en concertation avec les administrations fiscale et douanière, les stratégies visant l'accroissement des recettes fiscales et douanières et de concevoir les politiques et actions qui découlent ;
- ✦ d'évaluer la mobilisation des recettes et d'élaborer les prévisions budgétaires annuelles ;
- ✦ de proposer aux pouvoirs publics des mesures de politique fiscale en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- ✦ de contribuer au renforcement et à l'évolution de la réglementation fiscale et douanière.

La DGEPPF est organisée en cinq (5) directions :

Direction des Institutions Financières (DIF):

Missions

- ✦ veiller au respect de la réglementation en matière financière ;
- ✦ suivre et analyser les activités du secteur financier ;
- ✦ étudier les principaux indicateurs monétaires et financiers ;
- ✦ analyser la conjoncture financière internationale ;
- ✦ mettre en œuvre la réglementation des changes ;
- ✦ veiller au respect de la réglementation en vigueur dans l'exercice des activités financières autres que l'activité bancaire.

Direction des Programmes Sectoriels (DPS)

Missions

- ✦ suivre l'évolution de la conjoncture économique du secteur réel ;
- ✦ suivre l'évolution des cours des matières premières ;
- ✦ participer à la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- ✦ élaborer des notes de conjoncture trimestrielles ;
- ✦ élaborer le rapport annuel sur la situation économique du pays consigné dans

SOMMAIRE

RESUME EXECUTIF	12
L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	15
PREMIERE PARTIE: L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	15
I.1 L'ECONOMIE MONDIALE EN 2024	16
I.1.1 L'activité	16
I.1.2 L'inflation	18
I.1.3. L'emploi.....	19
I.1.4 Le commerce extérieur	19
I.1.5 Les finances publiques	20
I.1.6 Les taux d'intérêt.....	21
I.2 L'EVOLUTION DES COURS DES PRODUITS DE BASE.....	22
I.2.1 Le pétrole	22
I.2.2 Le sucre	22
I.2.3 Le cacao	23
I.2.4. Le café	23
I.2.5 L'huile de palme.....	24
I.2.6 Le caoutchouc naturel.....	24
I.2.7 Le minerai de manganèse.....	25
I.2.8 Le minerai de fer.....	26
I.2.9 L'or.....	26
DEUXIEME PARTIE: L'ACTIVITE NATIONALE	27
II.1. EVOLUTIONS SECTORIELLES DE 2022 à 2024	28
II.2 LES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION.....	30
II.2.1 Le pétrole	30
II.2.2 Le manganèse.....	31
II.3 L'EXPLOITATION FORESTIERE.....	32
II.4 L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA PECHE	34
II.4.1 L'agriculture	34
II.4.1.1 Cultures vivrières et maraichères	34
II.4.1.2 Cultures de rente.....	34
II.4.1.2.2. La caféiculture.....	35
II.4.1.2.3. L'huile de palme	36
II.4.1.2.4. L'hévéaculture	37
II.4.2 L'élevage	38
II.4.3 La pêche	38
II.4.3.1 la pêche artisanale	38
II.4.3.2 la pêche industrielle	39
II.5 LES INDUSTRIES	40
II.5.1. Les Agro-industries.....	40
II.5.1.1 La production meunière et avicole.....	40
II.5.1.2 Les huiles et corps gras	41

II.5.1.3 La production sucrière	41
II.5.1.4 Les boissons	42
II.5.2 Les Industries du Bois.....	43
II.5.3 Le raffinage.....	45
II.5.4 La production et la distribution d'eau et d'électricité.....	46
II.5.4.1 L'électricité	47
II.5.4.2 L'eau.....	47
II.5.4.3 Les résultats consolidés.....	47
II.5.5 Les Autres Industries de Transformation.....	48
II.5.5.1 La chimie.....	48
II.5.5.2 Les matériaux de construction.....	49
II.5.5.3. La seconde transformation des métaux	49
II.5.5.4. L'imprimerie.....	50
II.5.5.5. La transformation de manganèse	50
II.6 LES BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	51
II.7 LE TRANSPORT ET LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	52
II.7.1 Le transport ferroviaire	52
II.7.2 Le transport aérien.....	53
II.7.2.1 Le trafic aérien national	53
II.7.2.2 Le trafic aérien international	53
II.7.2.3 Les résultats des compagnies aériennes.....	54
II.7.3. Le transport maritime et fluvial	54
II.7.3.1 Le transport maritime	54
II.7.3.2 Le transport côtier, lagunaire et fluvial	54
II.7.3.3 Les activités portuaires	55
II.7.4 Le transport routier	56
II.7.5 Les auxiliaires de transport.....	57
II.8. LES COURRIERS ET TELECOMMUNICATIONS.....	58
II.9. LE COMMERCE	59
II.9.1 Le commerce général structuré	59
II.9.2 Le commerce des véhicules.....	60
II.9.3 Le commerce des produits pétroliers.....	60
II.9.4 Le commerce des produits pharmaceutiques	61
II.10 LES AUTRES SERVICES.....	61
II.10.1 Les services rendus aux particuliers.....	62
II.10.2 Les services immobiliers	62
II.10.3 Les services rendus aux entreprises	63
II.10.4 Les services de mécanique générale.....	63
II.10.5 Les services parapétroliers.....	64
II.11. L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION	64
II.11.1 L'hôtellerie	64
II.11.1.1 Les hôtels de classe internationale.....	65
II.11.1.2 Les hôtels de moyenne capacité	65
II.11.2 La restauration	65

II.11.2.1. Restauration haut de Gamme	66
II.11.2.2. Restauration collective (ou catering)	66
II.12 LES INSTITUTIONS FINANCIERES.....	66
II.12.1 Les banques commerciales	66
II.12.2 Les établissements de microfinance.....	70
II.12.3 L'activité mobile money.....	72
II.12.3.1. L'évolution du nombre d'abonnés et du réseau de distribution.....	73
II.12.3.2. L'évolution des transactions du Mobile Money	74
II.12.4 Les compagnies d'assurance	74

TROISIEME PARTIE: LES GRANDEURS MACRO-ECONMIQUES 79

III.1 LE PRODUIT INTERIEUR BRUT	81
III.1.1 Le PIB par secteur d'activité	81
III.1.2 Le PIB par la demande	83
III.2 LE BUDGET DE L'ETAT	85
III.2.1.1 Les ressources	86
III.2.1.2 Les emplois	86
III.2.2 L'exécution du budget en 2024.....	87
III.2.2.1 Les recettes budgétaires.....	88
III.2.2.2 Les dépenses publiques	89
III.3.LA MONNAIE ET LE CREDIT.....	90
III.3.1.1 La masse monétaire (M2).....	91
III.3.1.2. Les ressources extra-monétaires	91
III.3.2. Les contreparties de la masse monétaire	91
III.3.2.1. Les avoirs extérieurs nets	92
III.3.2.2. Le crédit intérieur	92
III.4 LA BALANCE DES PAIEMENTS	93
III.4.1 La balance des transactions courantes	93
III.4.1.1 La balance commerciale	93
III.4.1.2 La balance des services.....	94
III.4.1.3 La balance des revenus et des transferts	94
III.4.2 La balance des capitaux	94
III.4.3 La balance globale.....	95
III.5 L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX	95
III.5.1 L'emploi	95
III.5.1.1 L'emploi dans le secteur public.....	96
III.5.2 La masse salariale	97
III.5.2.1 La masse salariale du secteur public.....	97
III.5.2.2 La masse salariale des sociétés.....	99
III.5.3 Les prix.....	99
III.5.3.1 L'analyse des prix par poste	99
III.5.3.2 Les nomenclatures secondaires.....	102
III.5.3.3 La compétitivité globale	102
III.6 LA DETTE PUBLIQUE	103

III.6.1 Le règlement de la dette	103
III.6.2 Le stock de la dette	104
III.7 LA SURVEILLANCE MULTILATERALE	105
QUATRIEME PARTIE: LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT EN 2024	108
IV.1 La Politique de mobilisation et d’optimisation des recettes	109
IV.1.1.1 La Politique de rationalisation des dépenses publiques	110
IV.2 Une politique sectorielle orientée vers la poursuite de la mise en œuvre du PNPT.....	111
IV.2.1 PIVOT ECONOMIQUE	111
IV.2.1.1 Agriculture et Pêche	111
IV.2.1.2 Forêt-Bois et Environnement.....	113
IV.2.1.3 Mines et hydrocarbures.....	114
IV.2.2. PIVOT TRANSVERSE	115
IV.2.2.1 Energie et eau.....	115
IV.2.2.2 Infrastructures	116
IV-3 La politique Sociale	119
IV-3.1 Education Nationale	119
IV-3.2 Enseignement Supérieur	119
IV-3.3 Formation Professionnelle	120
IV-3.4 Santé et secteur social	120
IV-3.4.1 Santé	120
IV-3.4.2 Le Social	120
IV. 4 – La politique monétaire	120
CINQUIEME PARTIE: LES PERSPECTIVES 2025 – 2026.....	122
V.1. L’ECONOMIE MONDIALE EN 2025 et 2026.....	123
V.1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés.....	123
V.1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement	123
V.1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC.....	124
V.1.4 L’évolution des produits de base.....	126
V.2 LE CONTEXTE NATIONAL	127
V.2.1. Le pétrole	127
V.2.2 Les mines	127
V.2.3 La filière bois.....	127
V.2.4 L’agriculture	128
V.2.5 Les Agro-industries.....	128
V.2.6 Les autres industries	128
V.2.7 L’énergie.....	128
V.2.8 Les BTP	128
V.2.9 Les transports et les auxiliaires de transport.....	129
V.2.10 Le commerce	129
V.2.11 Les services.....	129
V.2.12 L’hôtellerie	129
V.3 LES ESTIMATIONS MACROECONOMIQUES EN 2025 ET 2026.....	129
V.3.1. Les principales hypothèses	130
V.3.2. La formation du PIB prévisionnel	131
V.3.2.1 Les ressources du PIB prévisionnel	131

V.3.2.2 Les emplois du PIB prévisionnel	134
V.3.3. La balance des paiements prévisionnelle	134
V.3.3.1 La balance prévisionnelle des transactions courantes	134
V.3.3.2 La balance commerciale prévisionnelle	134
V.3.3.3 La balance prévisionnelle des services.....	135
V.3.3.4 La balance prévisionnelle des revenus et des transferts	135
V.3.3.5 La balance prévisionnelle des capitaux	135
V.3.3.6 La balance globale prévisionnelle	136
V.3.4 La dette publique.....	136
V.3.5. L'Emploi, les salaires et les prix	137
V.3.5.1 L'Emploi.....	137
V.3.5.2 Les salaires.....	137
V.3.5.3 Les prix.....	137
V.4 LA POLITIQUE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT EN 2025-2026	138
V.4.1 Politique budgétaire et fiscale	138
V.4.1.1 La Politique budgétaire	138
V.4.1.2 La Politique Fiscale	138
V.4.1.3. L'amélioration de la gestion des finances publiques	141
V.4.2 La politique sectorielle	143
V.4.2.1 Développement des infrastructures	143
V.4.2.2 Diversification et opportunités de croissance	145
V.4.2.3 Développement humain et prospérité partagée.....	147
CONCLUSION.....	149
EQUIPES DE RÉDACTION	152

RESUME EXECUTIF

En 2024, l'expansion économique mondiale a enregistré un ralentissement comparative-ment à l'année précédente. En effet, l'activité a été impactée par la persistance des conflits géopolitiques, la résurgence des contaminations Covid, la crise immobilière en Chine et le maintien à des seuils élevés des déficits publics dans de nombreuses grandes économies. Cette situation a eu pour effet une baisse de la demande mondiale et un recul des cours de l'or noir, dans un contexte de reflux de l'inflation. Cette décélération de l'activité est disparate selon les régions et les blocs économiques, notamment parmi les pays avancés et en voie de développement. En conséquence, le PIB mondial s'est établi à 3,3% après 3,5% en 2023.

Dans la région Afrique subsaharienne, la croissance économique s'est établie à 3,6% en 2024 et reste entravée par des défis structurels persistants. En effet, cette croissance reste insuffisante pour répondre aux besoins d'une population en forte augmentation. La région continue de faire face à des défis majeurs, notamment une dette publique élevée, une inflation persistante et des tensions sociales croissantes.

Il convient de distinguer la situation des pays aux économies diversifiées de ceux dépendants des produits de base. Les pays diversifiés comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Kenya et le Rwanda enregistrent des taux de croissance soutenus, proches de 6%, grâce à la consommation et à l'investissement. En revanche, les pays dépendants des matières premières, tels que le Nigeria, l'Angola et l'Afrique du Sud, connaissent une croissance plus modeste, autour de 3,2%.

Le niveau d'endettement en Afrique subsaharienne a atteint près de 58% du PIB, un record depuis deux décennies. La moitié des économies à faible revenu de la région sont confrontées à des risques élevés de surendettement, voire de défaut de paiement. La raréfaction des sources de financement et la hausse des taux d'intérêt compliquent davantage la situation, obligeant certains pays à réduire les dépenses sociales essentielles.

L'inflation, bien que légèrement en baisse dans la majorité des pays, reste préoccupante, avec 14 pays affichant des taux à deux chiffres (au-delà de 12,0%). Cette situation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages et alimente les tensions sociales.

Pour ce qui concerne les économies de l'Afrique Centrale, regroupées au sein de la CEMAC, la croissance économique est remontée de 1,9% en 2023 à 2,6% en 2024. Cette évolution découle de la bonne performance de l'activité non pétrolière (3,1% en 2024, contre 2,8% en 2023) et dans une moindre mesure de l'activité pétrolière, en légère hausse, après quatre années consécutives de baisse (0,2% en 2024, contre -2,7% en 2023).

La désinflation se poursuit avec un taux d'inflation de 4,1% en moyenne annuelle en 2024 contre 5,6% en 2023. Dans le même temps, le solde budgétaire base engagements, hors dons, devient déficitaire de 1,2% du PIB en 2024, contre un excédent à 0,1% du PIB en 2023, pendant que le déficit du compte courant, dons officiels compris, se contractait (de 0,6% du PIB en 2023 à 0,4% du PIB en 2024).

Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire a augmenté de 10,0%, contre 9,0% en 2023. En ce qui concerne les réserves de change, elles se sont accrues de 5,9% à 7 294,9 milliards à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,9%, contre

Les actions et mesures de promotion de l'activité touristique mises en œuvre par le Gouvernement, combinées à un climat sociopolitique apaisé, ont contribué à l'amélioration du taux de fréquentation des hôtels. Concernant le transport aérien, le déploiement des activités de la nouvelle compagnie Fly Gabon, dans un contexte de renforcement de la sûreté et de la sécurité aéroportuaire avec l'acquisition d'équipements plus modernes, a favorisé l'accroissement du trafic.

Du point de vue de la demande, l'expansion économique procède aussi bien de la demande intérieure (+0,9%) qu'extérieure (+3,0%). La bonne tenue de la demande intérieure résulte de la consommation privée (+3,5%) et de l'effort de l'investissement public (+97,2%), malgré la baisse de l'investissement privé (-5,7%) et de la consommation publique (-4,8%). La vigueur de la demande extérieure provient de l'augmentation des importations de biens (+1,3%) et des exportations de biens (+5,5%).

Le Gabon, à l'instar de tous les autres pays, a bénéficié de la baisse de l'inflation au niveau mondial qui s'est ajoutée au maintien au niveau interne des mesures de lutte contre la vie chère. Ainsi, en moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est situé à +1,2% en 2024 contre +3,6% en 2023.

En 2024, le collectif budgétaire, qui a consacré une hausse de 8,0%, résulte de l'augmentation conjointe des recettes propres (+4,8%) et des ressources d'emprunts (+14,8 %). L'accroissement des revenus pétroliers, notamment les recettes non fiscales, expliquent la hausse des recettes propres. En ce qui concerne l'augmentation des ressources d'emprunts, elle résulterait de la consolidation des émissions de titres publics sur le marché domestique et du financement non bancaire, nonobstant la diminution des tirages sur emprunts extérieurs.



PREMIERE PARTIE

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2024, la croissance mondiale a progressé à un rythme similaire à celui de 2023, mais avec de fortes disparités entre les différentes zones géographiques. Ainsi, l'économie américaine a connu une bonne orientation, portée par la consommation de biens et de services. En revanche, l'économie européenne a marqué le pas, subissant les contreperformances de l'activité en Allemagne, son moteur historique. De même, malgré son ralentissement, l'expansion des pays émergents et en développement, notamment celle de la Chine, est restée au-dessus de la moyenne mondiale, demeurant ainsi les principaux ressorts de l'activité économique.

Cette évolution s'est opérée dans un contexte de taux d'intérêt relativement bas, de baisse des cours du pétrole, de persistance de conflit géopolitique et de maintien à des seuils élevés des déficits publics dans de nombreux pays de l'OCDE. En revanche, le niveau d'activité n'a pas entraîné une baisse significative du taux de chômage. Ainsi, le produit intérieur brut mondial a progressé de 3,3% en 2024 contre 3,5% 2023.

I.1 L'ECONOMIE MONDIALE EN 2024

I.1.1 L'ACTIVITÉ

La croissance économique des pays avancés a évolué à 1,8% en 2024 contre 1,7% en 2023, portée essentiellement par une croissance plus soutenue aux Etats-Unis.

En effet, malgré un dernier trimestre au ralenti, le Produit Intérieur Brut (PIB) des Etats-Unis a progressé de 2,8% sur l'ensemble de l'année contre 2,9% en 2023. En dépit de ce léger ralentissement, l'activité a été portée par la bonne orientation de la consommation des ménages, suite à une augmentation du pouvoir d'achat, maintenant ainsi la croissance du PIB américain au-dessus de la moyenne enregistrée par les pays avancés.

L'économie japonaise, quant à elle, a ralenti à +0,1% contre 1,7% l'année précédente. Cette situation est consécutive à l'inflation toujours préoccupante et à la crise dans le secteur automobile.

Parallèlement, l'activité dans la zone euro a été très modérée, la croissance globale se situant à 0,9% contre 0,4% en 2023. En effet, les performances de ce bloc continuent d'être freinées par la hausse des coûts énergétiques résultant de l'invasion russe.

Ainsi, l'Allemagne a de nouveau enregistré une récession à -0,2% après -0,3% en 2023, suite à une baisse des exportations, à la hausse des coûts de l'énergie qui fragilise l'industrie manufacturière et au niveau du taux d'intérêt qui est resté assez élevé. Dans le même temps, la France a enregistré une croissance annuelle de 1,1% comme en 2023, soutenue par la bonne tenue de la consommation des ménages pendant les Jeux olympiques et paralympiques, les exportations et la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la relance.

Dans le même temps, la croissance du PIB espagnol a atteint 3,2% en 2024 contre 2,7% en 2023. Cette évolution s'est appuyée sur la demande intérieure, impulsée la consommation (publique et privée) et l'investissement et, dans une moindre mesure, le secteur extérieur.

Sur l'année, l'Italie a affiché un Produit Intérieur Brut en progression de 0,7% comme l'année précédente, sur fond de hausse du taux d'intérêt qui a pénalisé la demande intérieure.

Le secteur primaire a enregistré une évolution favorable, avec une participation à la croissance de 0,7 point contre 0,3 point en 2023, qui résulte essentiellement d'une bonne tenue des industries extractives dont la contribution est remontée à 0,2 point contre -0,2 point en 2023. Cette évolution est la résultante des importants investissements réalisés par les opérateurs des hydrocarbures ces dernières années pour optimiser les vieux puits et forer des nouveaux afin de maintenir les niveaux de production d'hydrocarbures, dans un contexte des cours du pétrole brut toujours élevés. L'apport du secteur secondaire à la croissance s'est situé à 0,6 point en 2024, contre 0,1 point en 2023, en raison principalement d'une bonne progression des industries manufacturières (0,4 point, contre 0,0 point en 2023). Les BTP ont contribué à hauteur de 0,2 point, contre 0,3 point en 2023, en lien avec les travaux de construction des infrastructures routières.

Suivant l'optique demande, la croissance a été soutenue par la demande intérieure brute avec un apport de 4,4 points, contre 3,9 points en 2023, traduisant une dynamique favorable de la demande privée, notamment la consommation privée (3,2 points, contre 1,5 point en 2023) et l'investissement privé (1,6 point, contre 1,5 point en 2023). A l'inverse, la demande publique a grevé la croissance de 0,4 point contre une contribution précédemment positive de 0,8 point. Cette évolution s'explique principalement par une participation de la consommation publique en recul de 0,8 point en 2024, contre 1,0 point en 2023. En revanche, les investissements publics ont apporté 0,4 point en 2024 contre - 0,2 point en 2023, suite à une augmentation des dépenses en capital (+19,8 %) qui se sont élevées à 3 443,1 milliards.

I.1.2 L'INFLATION

Le taux d'inflation, en 2024, a encore reflué à 2,0% contre 4,9% en 2023 et 5,2% en 2022. Cette baisse est due au ralentissement de la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie essentiellement. Globalement, dans les principaux pays industrialisés, l'inflation est restée à des niveaux peu élevés, du fait de politiques monétaires accommodantes.

Ainsi, aux Etats-Unis, l'indice des prix à la consommation a été de 3,0%, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le Japon a enregistré un taux de 2,7%, favorisé par un rebond des prix de l'énergie et de l'alimentation.

Dans la zone euro, le niveau d'inflation a été de 2,4%. La France et l'Allemagne ont connu respectivement une inflation de 2,3% et 2,5% en raison, principalement, de la réduction de la facture énergétique.

Concomitamment, l'inflation en Italie a ralenti à 1,1% contre 5,9% en 2023, grâce à la chute des tarifs de l'énergie. En Espagne, l'augmentation de l'indice harmonisé des prix à la consommation est due au relèvement des prix du carburant et des offres dans le secteur du tourisme (+2,9%).

La Chine a frôlé la déflation en raison d'une stagnation des prix. Sur l'année, l'inflation n'a progressé que de 0,2%.

En zone CEMAC, le taux d'inflation sous-régional, toujours au-dessus du seuil communautaire, est revenu à 4,1 % en décembre 2024, contre 5,6 % un an plus tôt. Le niveau élevé de l'inflation dans les pays de la CEMAC découle, entre autres, des effets des révisions à la hausse des prix

En France, le solde de la balance commerciale s'est de nouveau amoindri en 2024, avec un déficit qui se situe à -81,5 milliards d'euros, après -100,0 milliards d'euros en 2023 et -162,6 milliards d'euros en 2022, en lien avec une baisse significative des prix de l'énergie. A l'opposé, engluée dans une crise économique persistante, l'économie allemande n'a dégagé qu'un excédent commercial de 20,70 milliards d'euros contre 230 milliards en 2023.

Sur la période d'analyse, l'Italie, troisième économie de la zone euro, a affiché un excédent commercial en nette hausse, à 54,92 milliards d'euros contre 34,01 milliards d'euros en 2023. Cette évolution est consécutive à l'abaissement de la facture énergétique. En 2024, s'appuyant sur une économie dynamique, le déficit commercial de l'Espagne s'est légèrement réduit à 40,3 milliards d'euros contre 40,6 milliards d'euros en 2023, les exportations ayant augmenté de 0,2 % et les importations de 0,1 %.

En dépit des effets liés à la Covid 19 et à la crise immobilière, les exportations chinoises en valeur, se sont consolidées de 7%, dépassant les 3 400 milliards de dollars en 2024, tandis que les importations ont progressé de 2 %. Le pays a ainsi affiché un excédent commercial des biens de 992 milliards de dollars sur l'année.

I.1.5 LES FINANCES PUBLIQUES

L'état des finances publiques s'est à nouveau révélé préoccupant avec l'aggravation des déficits publics générés par la mise en œuvre des différents plans de relance économique, et la volonté de juguler les pressions inflationnistes et faire face aux catastrophes liées au changement climatique.

Aux Etats-Unis, la détérioration des finances publiques s'est poursuivie. En effet, le déficit budgétaire a atteint 1 833 milliards de dollars, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Il représente 6,4% du PIB contre 6,2% du PIB en 2023. Ce creusement est principalement dû à l'augmentation de la charge de la dette et des dépenses dans des programmes comme l'assurance santé.

Plombé par un nouveau plan de relance économique, le vieillissement de la population et des dépenses de défense, le projet de budget japonais pour la période 2024-2025 est une nouvelle fois très déficitaire. La dette reste très élevée et frôle les 250 % du PIB.

Le déficit budgétaire des pays de la zone euro est passé de 3,5 % en 2023 à 3,1 % en 2024, et celui de l'UE dans son ensemble de 3,5 % à 3,2 %. Cela indique une amélioration modérée de la discipline budgétaire, malgré des défis persistants. Les dépenses publiques se sont maintenues à environ 49,6 % du PIB dans la zone euro et 49,2 % dans l'UE. La dette publique dans la zone euro a augmenté de 87,3 % à 87,4 % du PIB et dans l'UE de 80,8 % à 81 %. Cela signifie que les pays ont continué d'accumuler de la dette malgré la réduction des déficits, ce qui peut résulter de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et des coûts structurels tels que la défense et les paiements sociaux.

En France, le déficit public a augmenté de 18 milliards d'euros pour atteindre 170 milliards d'euros, passant ainsi de 5,4 % du PIB en 2023 à 5,8 % en 2024, après 4,7 % en 2022. Cette expansion est consécutive à l'évolution des prestations sociales, du fait notamment de l'indexation des pensions sur l'inflation et de la hausse du nombre de retraités. La dette des

En Chine, la banque centrale a abaissé ses deux taux d'intérêt de référence, dans le but de poursuivre les efforts de relance de l'économie. Le taux préférentiel à un an a été réduit de 3,35% à 3,10% tandis que celui à cinq ans, qui sert de base à la plupart des taux hypothécaires distribués en Chine, est passé de 3,85% à 3,60%.

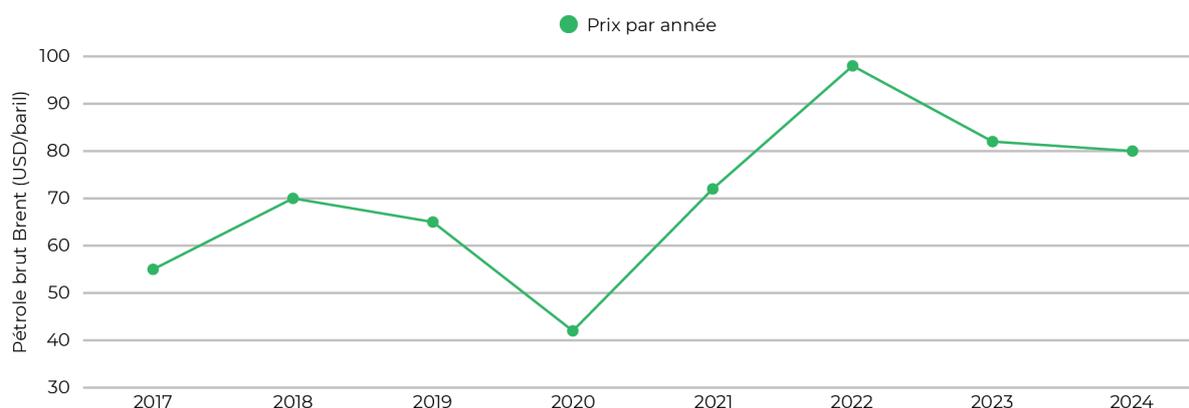
I.2 L'EVOLUTION DES COURS DES PRODUITS DE BASE

L'année 2024 a été marquée par une appréciation des échanges (+3,8%) par rapport à l'année précédente. Le desserrement progressif de la politique monétaire appliqué par les banques centrales pour endiguer l'inflation a contribué au frémissement de l'activité économique. Dans ce contexte, l'indice des cours de produits de base a été orienté à la hausse, boosté par la consolidation des prix des produits non énergétiques (+3,7%), en dépit du repli (-5,3%) des prix des produits énergétiques.

I.2.1 LE PÉTROLE



Le marché du pétrole a une nouvelle fois été volatile, suite au ralentissement de l'activité économique, dans un contexte de poursuite des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, qui ont entraîné une perturbation de l'offre. Le ralentissement de l'activité a induit une baisse de 2,9% des prix qui ont atteint une moyenne de 79,91 dollars américain (USD) contre 82,32 USD en 2023.

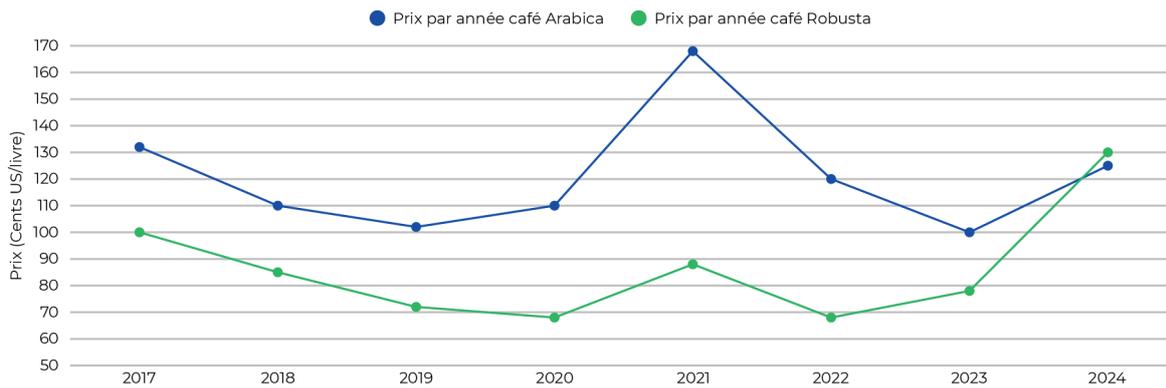


Sources : DGEPP, INSEE

I.2.2 LE SUCRE



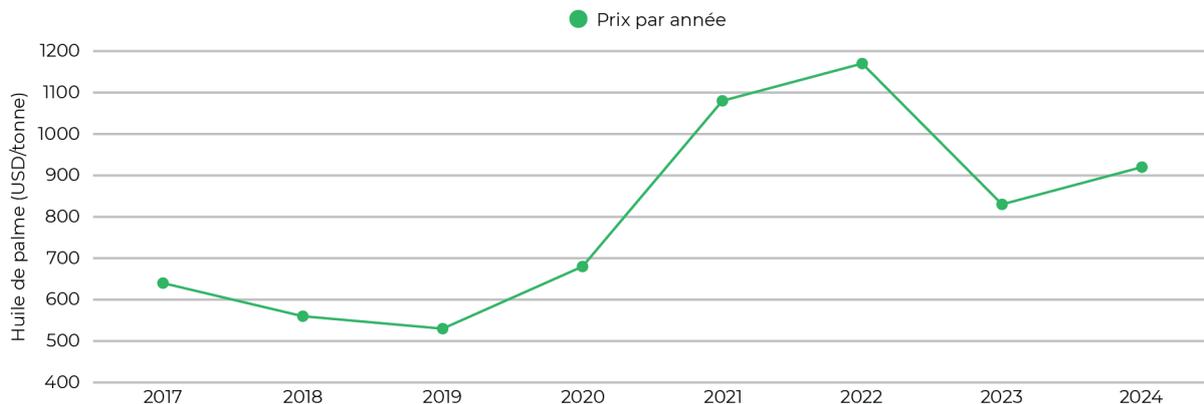
Le marché du sucre a été atone, lesté par une demande en retrait face à une offre relativement stable, malgré la poursuite de la guerre en Ukraine. En effet, les risques liés au circuit d'approvisionnement, et donc sur l'offre, n'ont pas impacté positivement le prix du sucre blanc qui s'est contracté de 13,7% à 20,74 cents la livre à Londres.



Sources : DGEPE, INSEE

I.2.5 L'HUILE DE PALME

Au terme de l'année 2024, les cours de l'huile de palme se sont redressés de 10,2% à 923,9 dollars US la tonne métrique en glissement annuel. Il s'agit de la première hausse sur le marché mondial de l'huile de palme après deux années consécutives de baisse. Cette embellie s'explique par la contraction de l'offre sur les marchés internationaux en raison de faibles disponibilités chez les grands producteurs d'Asie du Sud-Est (Indonésie et Malaisie).



Sources : DGEPE, INSEE

I.2.6 LE CAOUTCHOUC NATUREL

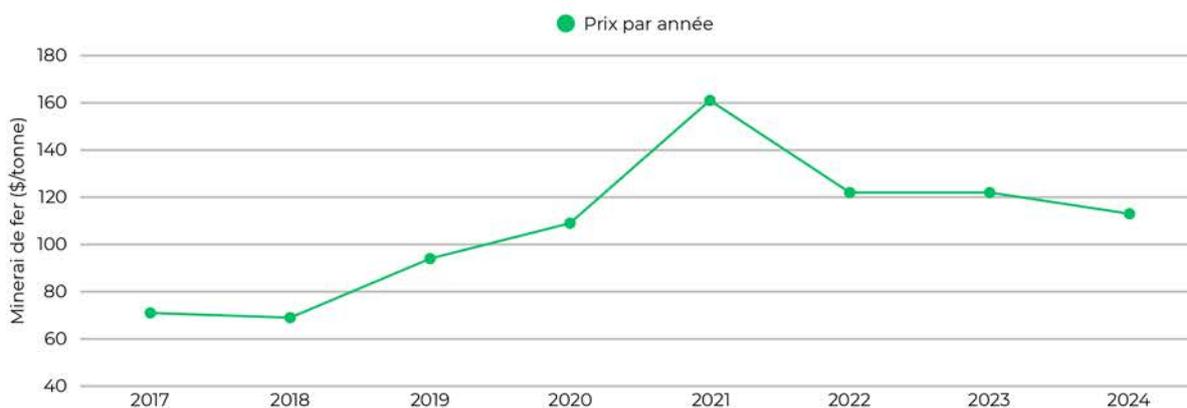


Les cours moyens du caoutchouc naturel ont fortement progressé (+46,3%) à 180,3 cents/lb. Cette dynamique s'explique par une demande robuste de l'industrie automobile et par les contraintes d'approvisionnement liées aux conditions climatiques dans les zones de production. En Thaïlande et en Indonésie qui fournissent près de 47,0% de la production mondiale de caoutchouc naturel, l'offre a chuté en 2023/2024, en raison de la diminution des précipitations liée au phénomène El Niño qui a affecté la productivité des plantations d'hévéa.

I.2.8 LE MINERAI DE FER



Le prix moyen du minerai de fer a baissé de 7,7% à 1 110 dollars la tonne. En effet, les prix ont été pénalisés par la faiblesse de la demande mondiale en raison du ralentissement de l'économie et de la crise immobilière en Chine, ainsi que par la décision des Banques Centrales de repousser légèrement l'assouplissement des politiques monétaires.

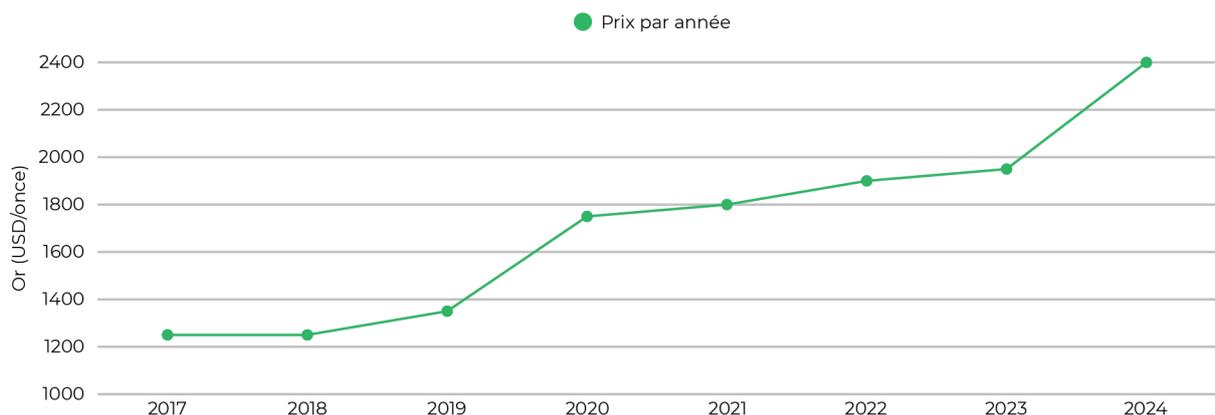


Sources : DGEPE, INSEE

I.2.9 L'OR



Les cours moyens de l'or ont progressé de 22,9% à 2 387 dollars l'once comparativement à la même période en 2023. L'or continue de garder sa fonction de valeur refuge dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale, marquée par un desserrement progressif de la politique monétaire des principales banques centrales occidentales.



Sources : DGEPE, INSEE

II.1. EVOLUTIONS SECTORIELLES DE 2022 À 2024

SECTEURS	2022	2023	2024
Secteur primaire			
Hydrocarbures			
Pétrole	↗	↗	↗
Manganèse	↗	↘	↘
Exploitation forestière	↗	↘	↘
Agriculture et élevage			
Cultures maraichères	↘	↘	↗
Cacao-culture	↗	↗	↗
Caféiculture	↘	↘	↗
Huile de palme brute	↗	↘	↘
Caoutchouc naturel	↗	↗	↗
Elevage	↗	↗	↗
Pêche industrielle			
Industrielle	↘	↗	↘
Poissonnière		↗	↘
Crevetière	↗	↘	↗
Secteur secondaire			
Industries agro-alimentaires, boissons			
Production meunière et avicole		↗	↘ / ↗
Huiles et corps gras	↗	↗	↗
Production sucrière	↘	↗	↘
Boissons gazeuses et alcoolisées	↗	↗	↗
Eau minérale	↗	↗	↘
Industries du bois			
Unités de sciages	↗	↘	↘
Placage	↘	↘	↗
Contreplaqué	↗	↘	↗
Raffinage	↗	↘	↗
Production et distribution de l'électricité			
Electricité	↗	↗	↗
Eau	↘	↘	↗
Autres industries de transformation			
Peintures	↘	↘	↗
Matériaux de construction	↗	↘	↗
Seconde transformation des métaux	↘	↗	↗
Imprimerie	↗	↘	↘
Industrie minière	↗	↘	↗
Secteur tertiaire			
Transports et auxiliaires de transports			
Aérien	↗	↗	↗
Ferroviaire	↗	↘	↗
Transport terrestre (urbain)	↘	↘	↗
Activités portuaires (Owendo)	↗	↘	↗
Télécommunications	↗	↗	↘

II.2 LES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

II.2.1 LE PÉTROLE

En 2024, l'activité pétrolière mondiale a été marquée par la poursuite de la guerre en Ukraine, la discipline de l'Opep+ et le maintien des prix à des niveaux raisonnables. Au niveau national, l'activité a connu quelques incidents, notamment l'explosion sur la plateforme Becuna et les nombreuses fuites sur le pipeline qui achemine le brut jusqu'au terminal.

La production

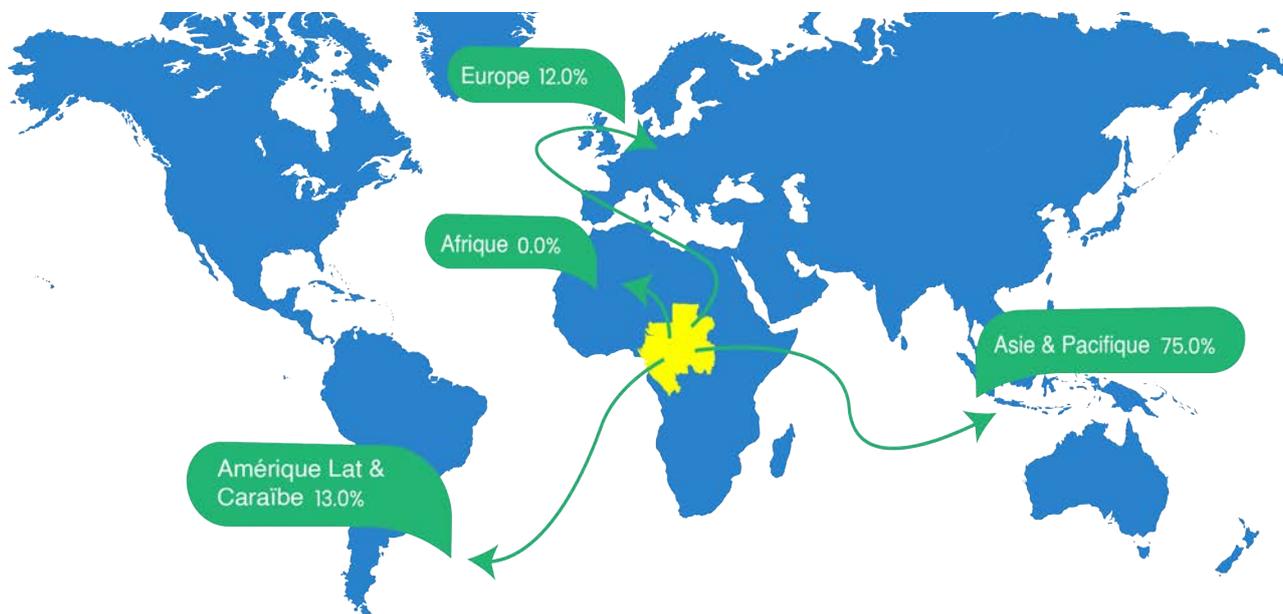
La production nationale de pétrole brut s'est appréciée de 3,1% pour se situer à près de 11,51 millions de tonnes métriques (84,007 millions de barils) en 2024. Cette hausse continue de s'expliquer par la mise en production de nouveaux champs, le redéveloppement d'anciens champs et l'optimisation de la production par le reconditionnement de puits.

Évolution de l'activité pétrolière

	2022	2023	2024	24/23
Production (en millions de tonnes)	10,368	11,160	11,508	3,1%
Production (en millions de barils)	75,687	81,467	84,007	3,1%
Exportation (en millions de tonnes)	9,244	10,593	10,583	-0,1%

Source : Enquête TBE

Les exportations



Contrairement à l'expansion de la production, les exportations ont très légèrement fléchi (-0,1%) pour se porter à 10,583 millions de tonnes en 2024. Cette relative stabilité est en lien avec le recul de la demande freinée par le ralentissement de l'économie mondiale. Par destinations, l'Asie et le Pacifique demeurent la principale destination du brut gabonais (75,0%), suivie de l'Amérique latine et Caraïbes (13,0%) et, enfin, de l'Europe (12,0%).

Évolution de l'activité minière

	2022	2023	2024	24/23
Production (milliers de tonnes)	10 221 622	9 968 030	9 442 776	-5,3%
Exportations (milliers de tonnes)	10 052 061	9 237 076	8 328 644	-9,8%
Ventes (milliers de tonnes)	10 052 061	9 288 454	8 328 644	-10,3%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	1 112 749	812 465	797 901	-1,8%
P.V. moyen (en FCFA/tonnes)	110 699	85 709	94 233	9,9%
Investissements (millions de FCFA)	132 207	163 289	87 650	-46,3%
Masse salariale (millions de FCFA)	83 662	83 060	76 461	-7,9%
Effectifs (nombre d'agents)	3 408	3 311	3 121	-5,7%

Source : Enquête TBE

Les investissements, les effectifs et la masse salariale

Les investissements réalisés par les opérateurs miniers en 2024 ont atteint 87,6 milliards de FCFA, en chute de 46,3% par rapport à 2023. Cette contreperformance est liée à la délivrance tardive des autorisations pour les sites de Binioni (Franceville) et à la délivrance des autorisations partielles à Bafoula (Mounana). Dans le même temps, les effectifs ont reculé de 5,7% à 3 121 employés, pour une masse salariale de 76,46 milliards de FCFA.

II.3 L'EXPLOITATION FORESTIERE

L'activité de l'exploitation forestière a une nouvelle fois enregistré des résultats négatifs en 2024. En effet, la production a baissé de 3,6% pour se situer à 3 691 111 m³. Sur la période, l'activité forestière a été impactée par les problèmes logistiques qui ont entravé l'évacuation de la production. Ceux-ci se sont traduits notamment par une insuffisance persistante de wagons pour l'acheminement de grumes par voie ferrée. Concernant le transport routier, la saison des pluies a également ralenti l'exploitation en rendant difficilement praticables les routes majoritairement en latérite.

produit 88,7% de grumes en 2024, soit 3 273 510 m³. Pour rappel, le permis CFAD est un permis d'exploitation forestière attribué pour une durée déterminée, avec obligation d'aménagement et de transformation locale du bois. Ces concessions sont accordées sur le domaine forestier permanent, hormis les forêts classées, et visent une exploitation durable des ressources forestières.

II.4 L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA PECHE

II.4.1 L'AGRICULTURE

II.4.1.1 Cultures vivrières et maraichères

L'agriculture vivrière représente un pilier stratégique pour la souveraineté alimentaire. Les progrès constatés en 2024 (+33,1 %) doivent être consolidés par une amélioration de la productivité (intrants, mécanisation) et une meilleure structuration des circuits de distribution.

Les investissements se sont portés à 526 millions de FCFA, en forte progression (+71,9%), essentiellement orientés vers l'acquisition d'engins, l'entretien des champs, l'achat de véhicules, etc. Les effectifs ont été de 129 agents (+25,2%) pour une masse salariale de 539 millions de FCFA (+43,0%).

Évolution de l'activité agricole maraichère et vivrière

	2022	2023	2024	24/23
Productions	2 096	1 327	1 766	33,1%
Produits maraîchers (en tonnes)	935	1 114	1 457	30,8%
Produits viviers (en tonnes)	1 161	213	309	45,1%
Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	1 727	1 393	1 674	20,2%
Investissements (millions de FCFA)	39,5	306	526	71,9%
Effectifs permanents	164	103	129	25,2%
Masse salariale (millions de FCFA)	863	377	539	43,0%

Source : Enquête TBE

II.4.1.2 Cultures de rente

II.4.1.2.1 La cacao-culture

Pour le compte de la campagne 2023/2024, l'activité de négoce en rapport avec la cacao-culture a affiché des résultats positifs. En effet, les achats de fèves de cacao ont augmenté de 84,9% à près de 143,4 tonnes, en lien avec un léger relèvement de la subvention allouée par l'Etat. Pourtant, ce niveau reste insuffisant pour absorber la production disponible.

Ces achats ont également été motivés par une meilleure disponibilité du produit. L'activité de la filière a été marquée par :

- ✦ l'entrée en production des plantations du programme JECCA (Jeune Entrepreneur Café Cacao) initié quatre ans plutôt ;
- ✦ le renforcement de l'appui technique de la Caistab aux planteurs pour l'amélioration de leurs productions ;

- ✦ la réhabilitation de vieux champs dont la production renforce celle des plantations existantes.

Les ventes locales se sont situées à 163,4 tonnes, comprenant les stocks de la campagne précédente alors que les exportations, encore très marginales, ont été de 25 tonnes. Celles-ci sont orientées vers l'Allemagne et l'Estonie.

Les prix bord champs sont restés stables pour le cacao grade 2 (800 FCFA le kg) pendant que ceux du grade 1 ont augmenté de 1200 à 2000 FCFA le kg. En moyenne, le prix consolidé des deux est passé de 1200 FCFA à 1 360 FCFA, soit 13,3 % de hausse. Le chiffre d'affaires du cacao a généré plus de 185,2 millions de FCFA. Il a été multiplié par 18 par rapport à la campagne précédente, en lien avec l'accroissement des volumes vendus.

Évolution de l'activité cacao

	2021/2022	2022/2023	2024/2023	24/23
Achats de Cacao en tonnes	0,09	77,54	143,36	84,9%
Cacao Grade 1 (en tonnes)	0,07	58,99	116,35	97,2%
Cacao Grade 2 (en tonnes)	0,02	18,55	27,01	45,6%
Ventes locales (en tonnes)	0,00	31,75	163,44	414,7%
Cacao Grade 1 (en tonnes)		1,71	42,03	2 357,9%
Cacao Grade 2 (en tonnes)		30,05	121,41	304,2%
Exportations (en tonnes)	0,03	1,34	25,04	1 768,5%
Cacao Grade 1 (en tonnes)		0,67	25,04	3637,0%
Cacao Grade 2 (en tonnes)		0,67		-100,0%
Prix d'achat aux planteurs				
Cacao Grade 1 (en FCFA)		1 200	2 000	66,7%
Cacao Grade 2 (en FCFA)		800	800	0,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	43,5	10,23	185,2	1 710,4%

Source : Enquête TBE

II.4.1.2.2. La caféiculture

Dans le sillage du cacao, l'activité de la caféiculture a enregistré des résultats positifs. En effet, pour la campagne 2023/2024, les achats de café sont passés de 16 à 27 tonnes (+70,5%). Cette performance reste corrélée à une mise à disposition plus importante de la subvention de l'Etat.

L'essentiel des achats (soit 23 tonnes) a été exportée vers le Sénégal, contre une vente locale de 6 tonnes. Les prix à l'export ont augmenté de 31,3% à 1 050 FCFA le kg. Le chiffre d'affaires du café a cru de 45,1% à 29,0 millions de FCFA.

Évolution de l'activité café

	2021/2022	2022/2023	2024/2023	24/23
Achats (en tonnes)	16	15,67	26,72	70,5%
Prix d'achats aux planteurs (FCFA)	600	700	1 000	42,9%
Ventes locales (en tonnes)	10	27,27	5,61	-79,4%
Prix de vente du Kg à l'export (en FCFA)	0	800	1 050	31,3%
Exportations (en tonnes)		0,12	23,02	-
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	2	20,30	29,46	45,1%

Source : Enquête TBE

Les investissements de la Caistab en 2023/2024 dépendent de la subvention de l'Etat qui reste bloquée à 500 millions de FCFA depuis des années. Celle-ci sert à financer plusieurs volets dont une part importante pour la réhabilitation des plantations abandonnées, l'achat des semences et des engrais, les luttes phytosanitaires, l'assistance technique et les achats de la production aux planteurs. Enfin, les effectifs des planteurs recensés et bénéficiant de l'encadrement de la Caistab sont restés stables à 3 000 personnes.

Évolution des autres indicateurs

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions FCFA)	45,52	30,53	214,66	603,0%
Investissements (en millions FCFA)	60	220	220	-
Masse salariale (en millions FCFA)	11,25	11,76	ND	-
Effectifs (en nombre)		3 000	3 000	-

Source : Enquête TBE

II.4.1.2.3. L'huile de palme

La filière de l'huile de palme brute a enregistré une baisse de ses performances agro-industrielles en 2024. Ces résultats s'expliquent par les dégâts causés par les pachydermes dans les plantations de Mouila et d'Awala. D'autre part, la faible pluviométrie enregistrée au cours de l'année a impacté négativement le rendement des plantations. Ainsi, l'activité s'est soldée par une récolte de 559 211 tonnes de régimes de palme contre 617 917 tonnes en 2023, soit une diminution de 9,5%.

Dans le même temps, la transformation et la trituration des noix de palme ont généré respectivement 136 852 tonnes d'huile de palme brute (-6,5%) et 7 290 tonnes d'huile palmiste (-18,4%) sur la période d'étude. Les exportations ont progressé de 21,9%, tirées par l'huile brute (+27,8%) et l'huile palmiste (+3,4%), malgré la baisse du stéarine (-20,0%).

II.4.2 L'ÉLEVAGE

En 2024, l'élevage bovin de la Nyanga et la ferme Avicole de Port-Gentil affichent des résultats mitigés. En effet, le cheptel bovin s'est renforcé de 10,3% à 4 741 têtes, en lien avec la politique de reconstitution prônée par l'entreprise qui avait significativement réduit les abattages. S'agissant de l'élevage avicole, on note une contraction des poulets reformés de 11,1%.

Sur le plan commercial, les ventes de viande bovine ont fortement augmenté, passant de 3,7 tonnes en 2023 à 11,4 tonnes en 2024. Les ventes de viande de volaille ont, par contre, reflué de 25% pour s'établir à 5,1 tonnes sur la période d'analyse. La baisse des ventes de volaille reste corrélée aux difficultés d'approvisionnement en aliments de bétail et la concurrence exercée par les fermiers indépendants. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a progressé de 13,9% à 407 millions de FCFA.

Évolution de l'élevage

	2022	2023	2024	Var 24/23
Bœufs (en nombre)	3 827	4 297	4 741	10,3%
Poulets réformés	5 807	6 749	6 000	-11,1%
Ventes locales				
Ventes de viande (en kg)	16 600	3 767	11 367	201,8%
Œufs (en milliers d'unités)	2 790	2 630		-100,0%
Poules (en unités)	5 807	6 749	5 062	-25,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	439	358	407	13,9%
Effectif permanent	157	138	154	11,6%
Masse salariale		154	157	1,9%

Source : Enquête TBE

II.4.3 LA PÊCHE

L'activité de pêche est répartie entre pêche industrielle et pêche artisanale. Les moyens mis en œuvre pour sa réalisation constituent essentiellement des investissements pour l'achat de :

- ✦ Pirogues motorisées ;
- ✦ Pirogues non motorisées ;
- ✦ Chalutiers ;
- ✦ Crevettiers.

Au terme de l'année 2024, le Gouvernement a organisé une foire aux poissons durant le mois de juin, mettant à disposition 120 tonnes de poisson frais à Libreville à des prix abordables, issus d'une campagne de pêche exploratoire. Sur la même période, des chalutiers (03) ont été réceptionnés pour renforcer la flotte nationale, relançant ainsi la Société industrielle et frigorifique du Gabon (SIFRIGAB).

II.4.3.1 la pêche artisanale

Du point de vue de l'activité, la production totale a reflué de 5,8% sur la période, plombée par la pêche artisanale car dans le même temps, la pêche industrielle s'est à nouveau consolidée

la pêche de poisson. La production poissonnière représente 96% des prises industrielles en moyenne. En 2024, les captures de poissons ont reculé de 4,8% pour se situer à 4 539 tonnes. Cette évolution s'explique par la restriction des zones traditionnelles de pêche avec la création des aires protégées aquatiques intervenue en 2017 et par la hausse des coûts intermédiaires, en lien avec la libéralisation des prix de carburants pour les industriels.

II.4.3.2.2 La pêche crevettière

La pêche crevettière industrielle est essentiellement pratiquée par une société basée à Port-Gentil. En 2024 la production s'est établie à 96 tonnes contre 59 tonnes en 2023. Malgré cette hausse sur la dernière année, l'activité fait face à des difficultés induites à la fois par l'entrée en vigueur depuis 2021, d'un arrêté ministériel suspendant cette pêche dans les zones marines protégées (obligeant les opérateurs à se déployer sur des zones plus lointaines), et l'accroissement des coûts du carburant du prix du gasoil industriel induite par la libéralisation des prix.

II.5 LES INDUSTRIES

II.5.1. LES AGRO-INDUSTRIES

Les industries agroalimentaires sont composées des filières huiles et corps gras, de la minoterie, de la raffinerie de sucre, des bières et boissons gazeuses, ainsi que de l'eau minérale. En 2024, le chiffre d'affaires de la branche des industries agroalimentaires a reculé de 34,3% à 332,1 milliards de FCFA, en raison des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises. Les investissements ont été essentiellement orientés vers l'entretien et le renouvellement de l'outil de production pour un montant de 6,2 milliards de FCFA. Enfin, les effectifs ont gagné 2% pour une masse salariale en baisse de 14,9%, en lien avec la réorganisation du travail dans certaines entreprises et la signature de nouveaux contrats.

Évolution de l'activité consolidée

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	550 334	505 512	332 103	-34,3%
Investissements (en millions de FCFA)	19 348	15 984	6 177	-61,4%
Effectifs (en nombre)	2 066	1 751	1 786	2,0%
Masse salariale (en millions de FCFA)	12 125	14 547	12 377	-14,9%

Source : Enquête TBE

II.5.1.1 La production meunière et avicole

Dans l'ensemble, les résultats de la branche meunière et avicole ont été mitigés en 2024. Ainsi, la production de farine a diminué de 7,6% à 77 796 tonnes, en raison de difficultés logistiques, notamment pour l'approvisionnement des régions intérieures du pays. Par contre, la production d'œufs s'est stabilisée à 42,707 millions d'unités (+0,1%), malgré le mouvement d'humeur observé en lien avec un plan de licenciement concernant une cinquantaine d'agents. Les productions des issues et des aliments pour bétail ont progressé respectivement de 2,0% et 7,1%. Enfin, les effectifs ont chuté de près de 38,0% à 146 agents, pour une masse salariale de 2,8 milliards de FCFA qui s'est accrue suite au paiement des droits du plan social.

Sur les plans agronomique et industriel, la campagne test a permis de transformer 14 640 tonnes de sucre, en retrait de 21,2% par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique par le démarrage tardif de la campagne et la nécessité pour les nouveaux dirigeants d'avoir une connaissance du sol et des processus utilisés afin de procéder à un meilleur calibrage pour les prochaines campagnes. Pour pallier le faible niveau de production, de fortes quantités de sucre (+212,8%) ont été importées à hauteur de 22 074 tonnes, pour une demande domestique d'environ 40 000 tonnes (particuliers et industriels).

Sur la plan commercial, les ventes ont reculé de 31,5% à 20 250 tonnes, entraînant un chiffre d'affaires stable à 22,42 milliards de FCFA, du fait de la hausse des prix.

Les investissements ont augmenté de 65,5% à 5,3 milliards de FCFA, et ont concerné l'acquisition de nouvelles machines et la préparation de la campagne test. La réduction de la masse salariale de 11,0% à 5,3 milliards de FCFA malgré une hausse de 31,1% des effectifs, est liée à une réorganisation des emplois par les nouveaux responsables des Sucreries du Gabon, en conformité avec les engagements pris.

Évolution de l'activité sucrière

	2022	2023	2024	24/23
Production (en tonnes)	21 067	23 006	-	-
Importations (en tonnes)	5 716	7 056	22 074	212,8%
Total sucre transformé	15 611	18 567	14 640	-21,2%
Sucre (en morceaux)	10 013	10 415	5 028	-51,7%
Autres (dose, granulé 1kg)	5 598	8 152	9 612	17,9%
Ventes (en tonnes)	31 835	29 554	20 250	-31,5%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	21 900	22 424	22 424	0,0%
Investissements (en millions de FCFA)	4 689	3 209	5 310	65,5%
Effectifs (nombre d'agents)	763	421	552	31,1%
Masse salariale (en million de FCFA)	5 350	5 965	5 310	-11,0%

Source : Enquête TBE

II.5.1.4 Les boissons

II.5.1.4.1. Les bières et les boissons gazeuses

La branche des boissons gazeuses et alcoolisées a enregistré des résultats positifs en 2024, en raison de la consolidation de la production du vin, des bières et des boissons gazeuses. Ainsi, la production totale des boissons gazeuses et alcoolisées s'est accrue de 5,1% pour se situer à 3,41 millions d'hectolitres sur un an.

Sur le plan commercial, le reflux des ventes des bières, à l'exception de la Régab dont le prix est relativement bas, a entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 20,9%, passant de 243,7 milliards de FCFA en 2023 à 192,8 milliards de FCFA en 2024.

Les unités de sciage

En 2024, les industries de sciage ont enregistré des contreperformances. En effet, la production de bois sciés a baissé de 12,9% pour se situer à 704 310 m³. Cette contreperformance résulte du faible approvisionnement des unités de transformation en matières premières, mais également du ralentissement d'activité induit par les coupures récurrentes d'électricité enregistré sur la période.

Sur le plan commercial, les exportations ont suivi la même tendance baissière pour se situer à 457 499 m³, en recul de 7,5%, toujours en lien avec la mauvaise tenue du carnet de commandes (Asie). De même, les ventes locales ont reflué de 29,5% à 200 686 m³.

Évolution de l'activité des industries de sciage

	2022	2023	2024	24/23
Production (m ³)	925 069	808 510	704 310	-12,9%
Ventes locales (m ³)	184 826	284 632	200 686	-29,5%
Exportations (m ³)	513 897	494 369	457 499	-7,5%

Source : Enquête TBE

Les unités de déroulage

Le segment du déroulage comprend la transformation de bois en placages et en contreplaqués à base d'Okoumé, essentiellement. L'installation de nouvelles unités de production continue de dynamiser cette branche.

Le placage

Au terme de l'année 2024, les unités de placage ont enregistré des performances satisfaisantes grâce à une bonne orientation du carnet des commandes. Aussi, la production s'est-elle située à 595 151 m³, soit une augmentation de 9,0% par rapport à la même période en 2023.

Les ventes locales ont suivi la même tendance haussière (+87,2%), en raison de la fermeté de la demande locale. Corrélativement, les exportations ont cru de 2,5% pour s'établir à 472 368 m³, en liaison avec le regain des commandes de bois de placage sur le marché européen, notamment italien.

Évolution de l'activité des industries de placage

	2022	2023	2024	24/23
Production (m ³)	540 266	546 209	595 151	9,0%
Ventes locales (m ³)	16 626	25 072	46 931	87,2%
Exportations (m ³)	476 054	460 820	472 368	2,5%

Source : Enquête TBE

Évolution des ventes de Sogara

	2022	2023	2024	24/23
Marché intérieur	859 868	873 846	935 175	7,0%
Butane (TM)	50 054	49 522	53 399	7,8%
Super (m ³)	132 563	142 265	166 530	17,1%
Pétrole lampant (m ³)	18 745	21 012	15 234	-27,5%
Turbine fuel 1 (m ³)	39 975	48 519	45 875	-5,4%
Gasoil moteur (m ³)	618 531	612 695	654 137	6,8%
Marché Export	548 996	348 496	453 644	30,2%
Jet A1	31 377	34 710	0	-
Résidu atmosphérique (RAT)	517 619	313 786	453 644	44,6%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	765 431	676 604	716 885	6,0%
Chiffre d'affaires intérieur	564 378	582 788	586 976	0,7%
Chiffre d'affaires export	201 053	93 816	129 909	38,5%

Source : Enquête TBE

Les investissements, les effectifs et la masse salariale

Les effectifs ont progressé de 4% à 366 agents du fait du recrutement de nouveaux agents. Cependant, la masse salariale a légèrement fléchi (-1,2%) pour s'établir à 15,6 milliards de FCFA.

Évolution des autres indicateurs d'activité

	2022	2023	2024	24/23
Résultat net (en millions de FCFA)				
Investissements (en millions de FCFA)	5 294	18 436	-	-
Masse salariale (millions de FCFA)	13 096	15 797	15 612	-1,2%
Effectifs (en nombre)	339	352	366	4,0%

Source : Enquête TBE

II.5.4 LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

L'activité de la branche énergie et eau a enregistré de bons résultats, au regard de l'évolution des principaux indicateurs. En effet, le segment électricité s'est apprécié du fait du raccordement de nouveaux groupes et de la centrale solaire d'Ayémé. Le processus de production de l'eau n'a pas enregistré d'interruption, voire de perturbation, en raison d'un meilleur approvisionnement en carburant.

à 2 588 agents pour une masse salariale stable à 49,1 milliards FCFA, suite à la mise en place d'une nouvelle grille salariale édictée par le gouvernement.

Évolution des autres indicateurs consolidés du secteur énergie

	2022	2023	2024	Var 24/23
Chiffre d'affaires total (en milliards FCFA)	227,27	234,88	241,47	2,8%
Electricité	200,81	205,94	212,75	3,3%
Eau	24,28	21,58	21,70	0,6%
Autres prestations	2,18	7,36	7,02	-4,6%
Valeur ajoutée (en milliards FCFA)	69,18	15,44	30,08	94,9%
Investissements (en milliards FCFA)	16,70	2,44	6,08	149,0%
Masse salariale (en milliards FCFA)	43,79	49,06	49,09	0,1%
Effectifs (agents permanents)	2 296	2 435	2 588	6,3%

Source : Enquête TBE

II.5.5 LES AUTRES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Les autres industries de transformation sont constituées de la chimie, des matériaux de construction, de la seconde transformation des métaux, de la fabrication des médicaments génériques, ainsi que de l'imprimerie et de la presse.

II.5.5.1 La chimie

La chimie comprend les sous branches gaz industriels, fabrication de matelas, désinfectants, papier à base d'ouate de cellulose, peintures et fabrication des médicaments. L'activité de l'industrie chimique a été globalement bien orientée, portée par tous les segments.

Sur le plan commercial, la vente de produits chimiques a permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 16,1 milliards de FCFA, soit une hausse de 8,1% par rapport à 2023. Le carnet des commandes a fortement impacté le volume des ventes. Au niveau de l'emploi, les effectifs ont progressé de 5,6% à 303 agents, correspondant à une masse salariale de 1,8 milliard de FCFA.

Évolution de l'activité des industries chimiques

	2022	2023	2024	24/23
Productions				
- Peintures (tonnes)	3 391	3 268	4 374	33,8%
- Gaz industriels (m ³)	433 975	551 523	740 475	34,3%
- Nombre de comprimés (en millions)	10	4,96	-	-
Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	15 811	14 902	16 107	8,1%
Investissements (millions de FCFA)	1 072	4 268	650	-84,8%
Masse salariale (millions de FCFA)	1 820	1 928	1 853	-3,9%
Effectifs (en nombre)	257	287	303	5,6%

Source : Enquête TBE

Les peintures

L'activité de la sous-branche peintures a vu sa production augmenter de 33,8% pour atteindre 4 374 tonnes contre 3 268 tonnes en 2023, en raison de la forte demande des BTP, mais aussi de la bonne tenue des produits proposés par les sociétés.

Les ventes totales ont permis de générer un chiffre d'affaires de 59,2 milliards de FCFA, en hausse de 38,5% en glissement annuel, sous l'effet de la bonne orientation de la demande.

Évolution de la seconde transformation des métaux

	2022	2023	2024	24/23
Production (en tonnes)	43 677	963 564	1 124 942	16,7%
Tôles	1 886	2 029	1 769	-12,8%
Fers à béton	36 460	956 670	1 107 215	15,7%
Lingots (plomb, cuivre, aluminium, bronze)	5 330	4 865	15 958	228,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	36 079	42 739	59 194	38,5%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	3 255	5 395	4 052	-24,9%
Investissements (en millions de FCFA)	9 472	7 327	4 477	-38,9%
Masse salariale (en millions de FCFA)	1 937	2 259	2 420	7,1%
Effectifs (en nombre)	488	635	462	-27,2%

Source : Enquête TBE

II.5.5.4. L'imprimerie

Le chiffre d'affaires de l'imprimerie s'est effondré (-56,9%) pour se situer à 1,15 milliard de FCFA contre 2,68 milliards en 2023, en lien avec la mise en liquidation de deux (02) gros opérateurs du secteur (SGIT et Imprimerie Globale Service). De même, la valeur ajoutée a chuté de 56,2%. Cette contreperformance a induit une chute concomitante des effectifs (-41,7%) et de la masse salariale (-79,1%).

Évolution de l'activité de l'imprimerie

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	1 759	2 687	1 158	-56,9%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	658	946	414	-56,2%
Investissements (en millions de FCFA)	69	819	790	-3,6%
Masse salariale (en millions de FCFA)	562	610	128	-79,1%
Effectifs (nombre d'employés)	52	84	49	-41,7%

Source : Enquête TBE

II.5.5.5. La transformation de manganèse

En dépit de la normalisation de l'approvisionnement en électricité, l'activité a reculé suite à la morosité du marché international. La production totale a ainsi régressé de 25,8% à 28 981 tonnes, avec une baisse de 28,9% du silico manganèse et de 3,0% d'oxyde de manganèse. Sur le plan commercial, les ventes des deux alliages se sont contractées de 15,8% et le chiffre d'affaires s'est détérioré de 13,1%, atteignant 17,9 milliards de FCFA contre 20,6 milliards de FCFA en 2023.

Évolution de l'activité de transformation de manganèse (CMM)

	2022	2023	2024	24/23
Production (en tonnes)	48 071	39 074	28 981	-25,8%
Silico Manganèse (SiMn)	42 342	34 406	24 454	-28,9%
Oxyde de Manganèse (MnO)	5 729	4 668	4 527	-3,0%
Ventes (en tonnes)	48 307	38 674	32 580	-15,8%
Silico Manganèse (SiMn)	44 717	34 459	25 593	-25,7%
Oxyde de Manganèse (MnO)	3 590	4 215	6 987	65,8%
Chiffres d'affaires (En milliards FCFA)	45 452	20 636	17 923	-13,1%
Effectifs	219	189	187	-1,1%
Masse salariale	4 939	5 506	5 354	-2,8%

Source : Enquête TBE

II.6 LES BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Les résultats du secteur des BTP se sont fortement améliorés en 2024. Ainsi, la production vendue s'est appréciée de 47,8%. Cette embellie s'explique par la mise en œuvre de nombreux projets publics. Ces chantiers concernent notamment, la construction de 55 villas résidentielles des chefs d'États, de salles de congrès et de banquets à la Cité de la démocratie, de la Tour de Libreville, des bâtiments administratifs « cité Émeraude », du siège de Gabon 24, ainsi que la poursuite des travaux d'aménagement des voiries urbaines des capitales provinciales et de bitumage des tronçons Moanda-Bakoumba, Ndéndé-Doussala, etc.

La valeur ajoutée a baissé de 11,2% pour se situer à 26,6 milliards de FCFA, suite au relèvement du niveau des consommations intermédiaires. Dans le sillage de la valeur ajoutée, les investissements ont reculé de 16,4% à 26,9 milliards de FCFA.

Enfin, l'emploi s'est renforcé de 9,6% à 4 075 agents, occasionnant une forte hausse de la masse salariale. Cette évolution est expliquée par le recours plus accru à des spécialistes pour faire face à l'accroissement de chantiers d'envergure en cours dans le pays.

Évolution de l'activité des BTP

	2022	2023	2024	24/23
Production vendue (en millions de FCFA)	129 149	148 573	219 591	47,8%
- Bâtiment-génie-civil	116 369	135 459	215 862	59,4%
- Lignes eau, électricité, téléphone	12 780	13 114	3 729	-71,6%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	34 766	30 009	26 641	-11,2%
Investissements (en millions de FCFA)	15 704	32 193	26 929	-16,4%
Masse salariale (en millions de FCFA)	16 696	19 424	53 569	175,8%
Effectifs permanents	2 181	3 719	4 075	9,6%

Source : Enquête TBE

II.7 LE TRANSPORT ET LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT

Le secteur des transports compte quatre branches, représentant les modalités de transport les plus usuelles, ainsi que les auxiliaires de transport qui viennent en complément de ces opérateurs. On y retrouve notamment, le :

- ✦ transport ferroviaire ;
- ✦ transport aérien ;
- ✦ transport maritime ;
- ✦ transport routier ;
- ✦ auxiliaires de transport.

II.7.1 LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Le transport ferroviaire a enregistré des contreperformances en 2024. En effet, le volume global des marchandises transportées par rails a baissé de 9,4% à 9,05 millions de tonnes contre 9,98 millions de tonnes en 2023. Cette contraction découle du ralentissement de la circulation, en lien avec la mise en œuvre du PRN et des déraillements. Par ailleurs, la forte volatilité des prix du manganèse a entraîné une perturbation de la production et donc une baisse du rythme des évacuations vers le port d'Owendo.

En revanche, le trafic passagers s'est significativement amélioré du fait du rattrapage après six (06) mois d'interruption en 2023. En conséquence, 246 005 personnes ont été acheminées par rail, en forte hausse de 171,6%. Il est à noter que dans l'intervalle, la société d'exploitation a acquis de nouvelles rames destinées au transport des passagers.

Évolution de l'activité du transport ferroviaire

	2022	2023	2024	24/23
Total marchandises transportées	9 869 597	9 986 827	9 052 643	-9,4%
Grumes (en tonnes)	349 275	217 823	239383	9,9%
Bois débités (en tonnes)	92 474	41 297	41097	-0,5%
Bois débités conteneurisés (en tonnes)	78 692	37 571	38121	1,5%
Manganèse (en tonnes)	9 081 524	9 428 456	8463968	-10,2%
Produits pétroliers (en tonnes)	83 177	76 853	90225	17,4%
Autres marchandises (en tonnes)	184 455	184 827	179849	-2,7%
Passagers (en nombre)	226 976	97 206	264 005	171,6%

Source : Enquête TBE

Le chiffre d'affaires s'est consolidé de 27% à 125,5 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique essentiellement par un nouveau relèvement des tarifs fret intervenu en début d'année.

Les investissements ont été influencés par la fin de la première phase des travaux sur la voie ferrée (poursuite du PRN), induisant ainsi un recul de 25,5% à 56,84 milliards de FCFA. Enfin, les effectifs ont été de 1 606 agents pour une masse salariale de 29,4 milliards de FCFA.

II.7.2.3 Les résultats des compagnies aériennes

Les compagnies aériennes ont consolidé leur chiffre d'affaires de 8,5%, traduisant leur dynamisme sur la période. Les effectifs ont gagné 1,2% à 395 personnes, pour une masse de 6,34 milliards de FCFA.

Évolution des performances du transport aérien

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	70,70	112,20	121,74	8,5%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	5,38	6,26	6,34	1,2%
Effectifs (en nombre)	348	389	395	1,7%

Source : Enquête TBE

II.7.3. LE TRANSPORT MARITIME ET FLUVIAL

II.7.3.1 Le transport maritime

Les indicateurs d'activité du transport maritime se sont améliorés en 2024. En effet, le chiffre d'affaires global a évolué de 5,4%, en raison de la mise en place de nouvelles politiques des prix, des contrats pétroliers en logistique obtenus par les opérateurs exerçant dans ce domaine et d'une augmentation des volumes à l'import. Les investissements, en retrait de 26,8%, ont concerné l'entretien et le renouvellement de certains matériels. Les effectifs ont baissé de 25,8% pour une masse salariale de 10,2 milliards de FCFA.

Évolution des performances du transport maritime

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	73,8	28	29,5	5,4%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	22,7	6,3	7,2	14,3%
Investissements (en milliards de FCFA)	51,6	5,6	4,1	-26,8%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	18,4	5,4	10,2	88,9%
Effectifs (en nombre)	1 445	1 322	981	-25,8%

Source : Enquête TBE

II.7.3.2 Le transport côtier, lagunaire et fluvial

II.7.3.2.1 Le transport côtier

Sur l'année 2024, l'activité de desserte des biens et des personnes sur la côte (Libreville/Port-Gentil) a été mitigée, malgré la hausse du nombre de bateaux mis en exploitation. Pour rappel, la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale a vu le Groupe EBOMAF rentrer dans son capital, lui permettant ainsi d'effectuer un certain nombre d'investissements.

En effet, le nombre de rotations de navires a baissé de 15,0% à 288 mouvements, en raison de l'absence d'équipements logistiques et navals propres à chaque opérateur. L'exploitation des navires et autres ferrys a permis de dégager un chiffre d'affaires en hausse de 10,7% à 3,1 milliards de FCFA, bénéficiant de la bonne orientation des prix pratiqués par les différents opérateurs sur la ligne.

reste corrélée à la logistique pétrolière, mais également aux BTP avec l'accélération des projets portés par le CTRI.

Évolution de l'activité au port de Port-Gentil

	2022	2023	2024	24/23
Mouvements des bateaux (en nombre)	315	315	237	-24,7%
Volume total de marchandises	90 840	187 716	2 290 505	1 120,20%
Bois débités (en tonnes)	61 953	50 847	19 261	-62,12%
Autres marchandises (en tonnes)	28 887	136 869	2 271 244	1 559,43%

Source : Enquête TBE

Le Port Môle

Le volume global de marchandises manipulées a progressé de 32,3% à 1 532 646 tonnes, malgré le recul du nombre de mouvements des bateaux (-54,6%). Cette embellie intervient dans un contexte de lancement tous azimuts de chantiers.

Évolution de l'activité au port Môle

	2022	2023	2024	24/23
Mouvements des bateaux (en nombre)	358	2222	1008	-54,6%
Volume total de marchandises (en tonnes)	13 384	1 158 182	1 532 646	32,33%
Poissons	2 612	1 874	2 542	35,65%
Autres marchandises	10 772	1 156 308	1 530 104	32,33%

Source : Enquête TBE

Les Ports cargo et minéralier d'Olam

L'analyse de l'activité au niveau des quais gérés par Olam GSEZ (Cargo et Terminal Minéralier) met en exergue une évolution négative de ses principaux indicateurs. En effet, les mouvements des bateaux ont chuté de 27,2% pour s'établir à 236 rotations sur la période d'analyse. De même, le volume global de marchandises a reculé de 13,2% pour se situer à 5,39 millions de tonnes. Cette morosité de l'activité est justifiée par les nombreux déraillements des trains marchandises, la baisse des évacuations du manganèse et la perte de parts de marché sur le transport d'huile de palme.

Évolution de l'activité aux ports cargo et minéralier d'Olam

	2022	2023	2024	24/23
Mouvements des bateaux (nombre)	324	324	236	-27,2%
Volume de marchandises (en tonnes)	7 395 116	6 216 197	5 396 299	-13,19%
Manganèse CITIC	1 116 872	1 246 452	1 193 854	-4,22%
Manganèse de Comilog	2 899 536	2 602 158	1 617 540	-37,84%
Manganèse de NGM	1 677 492	1 268 855	995 770	-21,52%
Clinker de CIMAF	341 553	374 412	520 062	38,90%
Autres marchandises	1 359 663	724 320	1 069 073	47,60%

Source : Enquête TBE

II.7.4 LE TRANSPORT ROUTIER

Cette branche d'activité comprend le transport de personnes en zone urbaine, périurbaine et interurbaine, ainsi que l'acheminement de marchandises. Celle-ci a terminé l'année 2024 avec des résultats mitigés.

II.8. LES COURRIERS ET TELECOMMUNICATIONS

Le secteur des courriers et télécommunications est constitué des sociétés intervenant dans :

- ✦ la transmission radiotélévisée et l'approvisionnement des fournitures d'accès à internet ;
- ✦ la distribution du courrier, des colis et la vente des boîtes aux lettres ;
- ✦ l'acheminement du courrier express ;
- ✦ la téléphonie mobile et filaire ;
- ✦ la commercialisation et l'installation des équipements pour le réseau de la télévision par satellite.

Le déploiement de la fibre optique permet de connecter les principales villes à la technologie 3G/4G, multipliant de fait les offres de box internet. Cela permet également aux opérateurs de réaliser un taux moyen de couverture d'environ 95%.

Au terme de l'exercice 2024, l'activité de la téléphonie a présenté des résultats positifs dans leur ensemble. En effet, les abonnements se sont accrus de 4,8% à 3,249 millions d'utilisateurs actifs, une nouvelle fois portés par l'expansion rapide des abonnés au téléphone ordinaire (+23%). De même, les abonnés à internet ont progressé de 3,5%, grâce au développement rapide de l'internet haut débit (+28,9%). A contrario, le nombre d'abonnés TVSAT a diminué de 9,4% du fait du développement rapide de la télévision via internet.

Évolution du nombre d'abonnés

	2022	2023	2024	24/23
Téléphone ordinaire	43 395	54 557	67 109	23,0%
Téléphone cellulaire	2 995 487	3 046 516	3 182 249	4,5%
Total abonnés téléphone	3 038 882	3 101 073	3 249 358	4,8%
Nombre d'abonnés TVSAT		320 557	290 501	-9,4%
Nombre abonnés ADSL	39 803	98 637	120 781	22,4%
Nombre abonnés Internet Mobile (GSM)	2 104 240	2 121 126	2 175 854	2,6%
Total abonnés Internet	2 144 043	2 219 763	2 296 635	3,5%

Source : Enquête TBE

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires du secteur baisse de 1,9% à 279,04 milliards de FCFA, plombé par la contraction de l'activité de la télévision satellitaire. De même, la valeur ajoutée s'est repliée de 19,7% pour s'établir à 97,36 milliards de FCFA. Enfin, les investissements se sont effondrés de 73% à 1,38 milliard de FCFA.

En matière d'emplois, les effectifs ont baissé de 1,3% à 1 533 agents suite aux départs à la retraite et au non renouvellement de contrats. La masse salariale a augmenté de 11,1% en lien avec l'arrivée à terme de certains contrats.

Évolution des performances du secteur courriers et télécommunications

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	279,68	284,33	279,04	-1,9%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	110,92	121,25	97,36	-19,7%
Investissements (en milliards de FCFA)	4,30	5,10	1,38	-73,0%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	21,78	22,19	24,66	11,1%
Effectifs (en nombre)	1 583	1 552	1 533	-1,3%

Source : Enquête TBE

Évolution du commerce général structuré

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	462,7	538	540,5	0,5%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	41,5	821,5	59,5	-92,8%
Investissements (en milliards de FCFA)	12,9	6,1	4,8	-21,3%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	31,4	31,8	32,6	2,5%
Effectifs (nombre d'agents)	4 363	4 850	4 976	2,6%

Source : Enquête TBE

II.9.2 LE COMMERCE DES VÉHICULES

Le commerce des véhicules neufs enregistre un reflux de ses ventes de 19,5% pour 4 316 unités en 2024, en raison d'un repli de la commande publique et du recentrage des ménages sur l'achat de véhicules d'occasion. Le chiffre d'affaires généré par cette activité a gagné 2,6% eu égard à l'augmentation des prix liée à la désorganisation de la chaîne logistique internationale survenue avec le conflit en Ukraine et à l'instabilité en mer Rouge.

Durant la période sous revue, les investissements augmentent de 50% pour un montant global de 3 milliards de FCFA axés principalement vers l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel. Les effectifs et la masse salariale conservent également cette dynamique avec une hausse de 3,8% et de 5,2% suite à des recrutements.

Évolution du commerce des véhicules

	2022	2023	2024	24/23
Vente de véhicules neufs (unité)	2 617	5 360	4 316	-19,5%
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	124	153	157	2,6%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	27	23	23	0,0%
Investissements (en milliards de FCFA)	4,0	2,0	3,0	50,0%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	8,3	7,7	8,1	5,2%
Effectifs (nombre d'agents)	533	661	686	3,8%

Source : Enquête TBE

II.9.3 LE COMMERCE DES PRODUITS PÉTROLIERS

En 2024, les ventes de produits pétroliers raffinés ont enregistré une hausse de 6,2 %, s'élevant ainsi à 782 417 tonnes métriques contre 736 808 tonnes métriques en 2023. Cette progression résulte principalement de la demande soutenue, alimentée par l'intensification des activités de transport, et la mise en œuvre de plusieurs chantiers de construction dans divers secteurs.

Cependant, le chiffre d'affaires a diminué de 19,8% à 525 milliards de FCFA, en raison de la baisse des prix des carburants industriels. Les investissements ont reculé de 85,7% à 2 milliards de FCFA, un montant essentiellement destiné à l'acquisition de nouveaux équipements et à l'entretien du matériel existant. Par ailleurs, les effectifs ont augmenté de 6,7%, atteignant 512 agents en 2024. En revanche, la masse salariale a connu une légère contraction de 0,7%, se chiffrant à 14,9 milliards de FCFA.

II.10.1 LES SERVICES RENDUS AUX PARTICULIERS

Les services rendus aux particuliers regroupent les entreprises exerçant une diversité de prestations, à savoir : les services médicaux, l'auto-école, les prestations funéraires, la photographie, les jeux et les loisirs, etc.

La vitalité des activités des services rendus aux particuliers s'est accentuée en 2024. Celle-ci découle du renforcement des campagnes de communication pour la promotion des jeux virtuels et de l'élargissement de la gamme des produits, qui ont entraîné un accroissement du nombre d'abonnés. Ainsi, le chiffre d'affaires qui était de 58,6 milliards de FCFA en 2023 s'est établi à 62,3 milliards en 2024. Cependant, malgré la bonne tenue des activités, la valeur ajoutée s'est effritée (-8,5%) pour se situer à 25,5 milliards de FCFA.

Par ailleurs, le contexte politique prévalant en 2024 a entraîné un attentisme chez les opérateurs économiques en matière d'investissement. De fait, l'enveloppe consacrée a été réduite de 9,2% à 7,3 milliards de FCFA en 2024. A contrario, la masse salariale a évolué de 1,0% suite au paiement des droits, dans le cadre des départs à la retraite et des démissions.

Évolution de l'activité des services rendus aux particuliers

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	54 985	58 566	62 296	6,4%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	20 559	27 880	25 521	-8,5%
Investissements (en millions de FCFA)	4 804	8 025	7 289	-9,2%
Masse salariale (en millions de FCFA)	14 499	15 135	15 284	1,0%
Effectifs (en nombre)	3 639	3 267	3 184	-2,5%

Source : Enquête TBE

II.10.2 LES SERVICES IMMOBILIERS

Les services immobiliers concernent la promotion immobilière et les transactions sur terrains et immeubles. Il existe des sociétés civiles immobilières et un seul opérateur institutionnel au Gabon, la Société Nationale Immobilière (SNI). L'environnement immobilier reste structurellement marqué par une demande de logement largement supérieure à l'offre.

L'activité du secteur des services immobiliers présente une tendance baissière, se traduisant par un recul de 15,3% de son chiffre d'affaires. La valeur ajoutée baisse de 9,5% pour se situer à 2,4 milliards de FCFA.

Au titre des investissements, les efforts consentis à hauteur de 2,2 milliards de FCFA, ont porté sur l'acquisition de nouveaux équipements et de véhicules. La masse salariale a progressé de 4,9% tandis que les effectifs ont régressé de 4,8%.

Évolution de l'activité des services immobiliers

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	7 213	5 698	4 825	-15,3%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	4 921	2 742	2 482	-9,5%
Investissements (en millions de FCFA)	856	626	2 212	253,4%
Masse salariale (en millions de FCFA)	2 051	1 826	1 916	4,9%
Effectifs (en nombre)	439	145	138	-4,8%

Source : Enquête TBE

II.10.5 LES SERVICES PARAPÉTROLIERS

Cette branche regroupe les sociétés de services pétroliers et gaziers. Elle comprend la fourniture de services pétroliers et gaziers dans les domaines de l'exploration et la production on shore et offshore. Ces sociétés réalisent, pour le compte des compagnies pétrolières, les travaux d'étude et de construction nécessaires à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Ces travaux concernent la réalisation d'études sismiques, la construction d'unités de raffinage et de pipelines, la conception d'équipements et d'outils de forage. Elles fournissent, par ailleurs, aux compagnies pétrolières du personnel et du matériel.

Les services parapétroliers ont affiché des contreperformances en 2024. En effet, le chiffre d'affaires a reculé de 2,5% à 124,3 milliards de FCFA, du fait de l'incendie sur le site pétrolier de Bécuna. Celui-ci a contraint les autorités à prendre des mesures drastiques en termes de sécurité sur l'ensemble des sites de production pétrolière. De même, la baisse des prix des prestations a constitué un facteur bloquant de l'activité sur la période. Enfin, la fermeture d'Addax a réduit l'activité de certains prestataires, les incitant à plus de prudence dans leurs plans d'investissement.

En conséquence, les investissements ont chuté de 15,2% à 39,7 milliards de FCFA contre 46,8 milliards de FCFA en 2023. Ceux-ci ont surtout concerné les équipements et le matériel roulant. Le nombre d'employés a reculé de 1,5% pour une masse salariale en augmentation de 3,3%.

Évolution de l'activité des services parapétroliers

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	163 129	127 510	124 354	-2,5%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	60 353	13 161	7 415	-43,7%
Investissements (en millions de FCFA)	12 547	46 851	39 727	-15,2%
Masse salariale (en millions de FCFA)	34 487	30 391	31 381	3,3%
Effectifs (nombre d'agents)	2760	2 505	2 467	-1,5%

Source : Enquête TBE

II.11. L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION

Le secteur dans son entièreté a bénéficié d'une attention particulière depuis le 30 août 2023. Un programme de développement et de valorisation du patrimoine touristique national a été initié (opération d'identification et valorisation des sites en plus de la 1ère édition de la caravane touristique). Les axes d'exploitation de cette activité sont :

- ✦ l'hébergement (hôtels, motels, résidences, auberges) ;
- ✦ la restauration (restaurants, catering, restauration collective, snack-bars, cafétérias) ;
- ✦ le tourisme et loisirs (agences de voyages, sites, parcs nationaux, réserves, centres de loisirs, aménagements touristiques).

II.11.1 L'HÔTELLERIE

Le parc hôtelier est composé de quatre sous branches :

✦ la restauration collective (catering) et la restauration de proximité (mobile ou en ligne).

II.11.2.1. Restauration haut de Gamme

L'activité du segment de la restauration est en perpétuelle expansion (amélioration des prestations, implantation et ouverture de nouvelles unités). En effet celle dite du haut standing a généré un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de FCFA en 2024, soit une progression de 8,8% par rapport à l'année précédente.

II.11.2.2. Restauration collective (ou catering)

Ce segment a maintenu son dynamisme, notamment grâce à la mise en exploitation de nouveaux sites miniers, se traduisant par une embellie du chiffre d'affaires (+13,4%) porté à 42 milliards de FCFA en 2024. Suivant cette tendance, les investissements se sont accrus de 20,5%. De même, les effectifs se sont appréciés de 4,2% pour une masse salariale qui a progressé de 37,4% à la faveur de recrutements.

Évolution de l'activité de la restauration collective

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	26 566	37 070	42 035	13,4%
Valeur ajoutée	8 332	10 446	11 633	11,4%
Investissements	-	2 723	3 282	20,5%
Masse salariale (en millions de FCFA)	3 502	4 516	6 204	37,4%
Effectifs (permanents)	882	1 468	1 530	4,2%

Source : Enquête TBE

II.12 LES INSTITUTIONS FINANCIERES

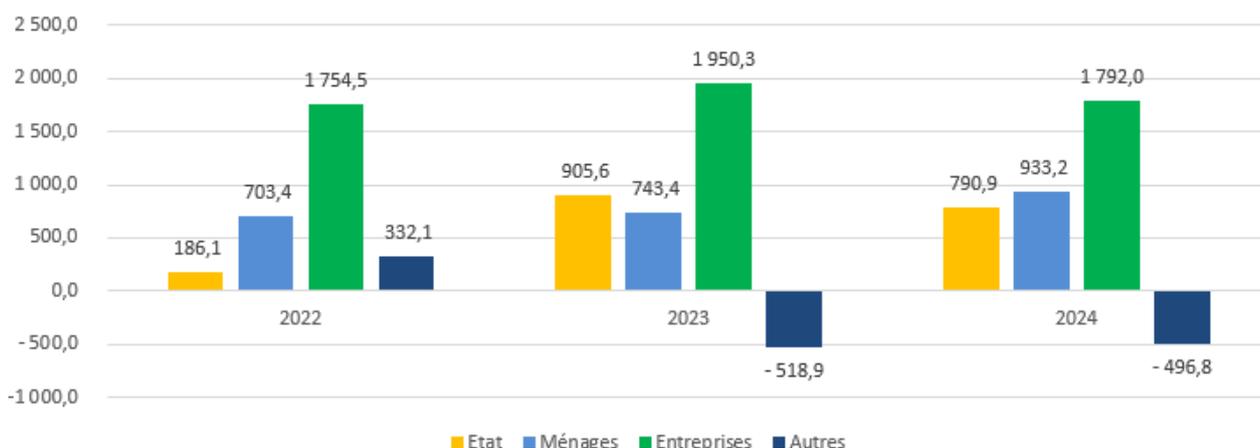
II.12.1 LES BANQUES COMMERCIALES

En décembre 2024, le secteur bancaire gabonais compte huit (08) banques actives, dont l'une a démarré ses activités au dernier trimestre 2024.

Le secteur a enregistré de bons résultats au cours de l'année sous-revue. En effet, le total agrégé du bilan des banques a progressé de 4,2% contre +9,9% une année plus tôt. Les dépôts de la clientèle se sont amenuisés de 2% à 3 019,4 milliards de FCFA alors que les crédits consentis se sont relevés de 7,3% à 2 291,5 milliards de FCFA. Le produit net bancaire (PNB), lui, a augmenté de 10,2% et le résultat net de 11,5%.

La configuration du secteur

Le déploiement des activités bancaires s'est poursuivi en 2024. Le nombre d'agences a



Les crédits distribués

Au 31 décembre 2024, l'encours des crédits distribués a progressé de 7,3% pour s'établir à 2 291,5 milliards de FCFA. Cette augmentation est principalement due à la hausse des crédits accordés aux entreprises.

Avec le lancement d'un grand nombre de projets, les crédits accordés aux entreprises privées se sont accrus de 24% à 1 568,5 milliards de FCFA en 2024. Ce relèvement est consécutif à l'impulsion du financement bancaire pour la réalisation des projets structurants dans le BTP, les activités pétrolières, les activités minières, le commerce général, notamment dans l'agro-alimentaire.

En lien avec sa politique de désendettement, les crédits à l'Etat ont baissé de 11,4% à 307,1 milliards de FCFA contre 346,7 milliards de FCFA en 2023.

Les crédits aux ménages ont reculé de 6% à 359,5 milliards de FCFA à fin décembre 2024 en raison de l'augmentation des créances en souffrance (+21%) ; les ménages éprouvant de plus en plus de mal à respecter les échéances de remboursement de leurs crédits auprès du secteur bancaire.

Évolution des crédits distribués par type de client (en milliards de FCFA)

	2022	2023	2024	24/23
État	365,2	346,7	307,1	-11,4%
Ménages	315,4	382,5	359,5	-6,0%
Entreprises	1 152,7	1 264,6	1 568,5	24,0%
Autres	163,2	141,6	56,4	-60,2%
Total	1 996,6	2 135,5	2 291,5	7,3%

Sources : Banques, COBAC

Les opérations de trésorerie

Les ressources de trésorerie se sont renforcées de 29,0% à 755,4 milliards de FCFA sous l'effet de la hausse des ressources des opérations à vue à 210,7 milliards de FCFA et des opérations au jour le jour et à terme (+32,2%) à 544,1 milliards de FCFA.

Les emplois de trésorerie se sont consolidés de 1,5% à 1 989 milliards de FCFA. Ils sont majoritairement répartis entre les opérations au jour le jour et à terme (8,7% du total des emplois de trésorerie), les opérations à vue, y compris encaissements (33,9%) et les titres de placements et de transactions (52,9%). Le rapprochement des ressources de trésorerie avec les emplois de trésorerie fait ressortir un excédent de trésorerie en baisse de 10,2% à 1 233,7 milliards de FCFA à fin 2024.

Évolution des indicateurs des banques (en milliards de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	2024	24/23
Emplois de trésorerie	1 687,0	1 959,7	1 989,0	1,5%
Ressources de trésorerie	320,2	585,8	755,4	29,0%
Excédent/déficit de trésorerie	1 366,8	1 373,9	1 233,7	-10,2%

Source : COBAC

II.12.2 LES ÉTABLISSEMENTS DE MICROFINANCE

En 2024, le secteur de la microfinance compte 19 établissements agréés. L'analyse porte essentiellement sur les établissements en activité, à savoir : deux (2) sociétés coopératives (regroupées au sein du réseau des structures de première catégorie dénommé REPC) et dix (10) sociétés anonymes indépendantes.

La configuration du secteur

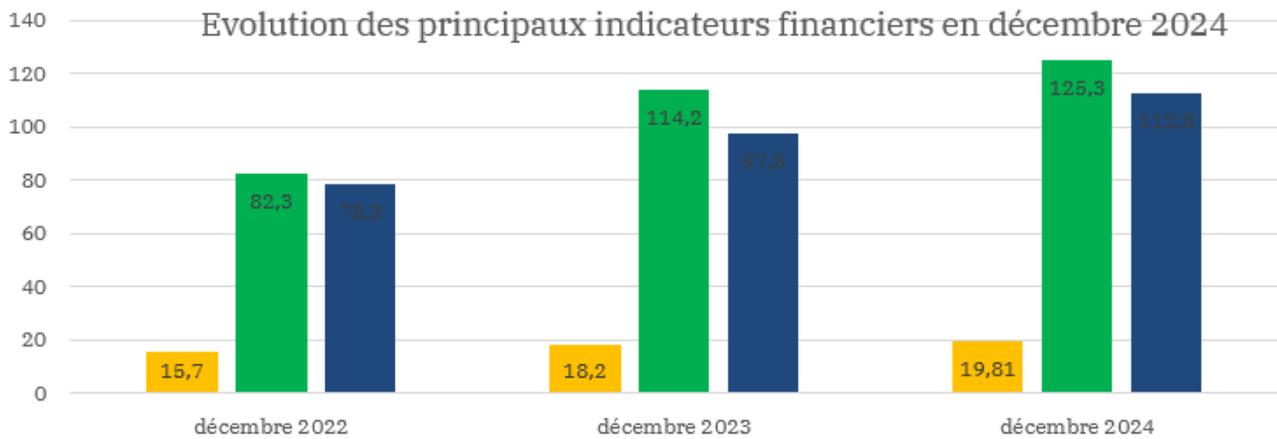
Le réseau des établissements de microfinance a poursuivi son extension. On dénombre, quatre (4) agences et points de vente supplémentaires en 2024, portant leur nombre à cent huit (108) sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les implantations urbaines se retrouvent principalement à Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem.

Paysage du secteur de la microfinance

	Décembre 2022	Décembre 2023	Décembre 2024	24/23
Nombre d'EMF	19	19	19	0%
Nombre d'agences	93	104	108	3,8%
Usagers	258.935	281.281	314.445	11,8%
Effectifs	779	872	1087	24,7%

Sources : EMF/Enquêtes TBE

L'ouverture de nouvelles agences s'est traduite par l'augmentation du portefeuille clients et des effectifs. En effet, le secteur a enregistré une hausse de près de 12% de sa clientèle qui passe de 281 281 clients à 314 445, traduisant une bancarisation plus importante des actifs employés, notamment les agents publics. Le marché est majoritairement détenu par FINAM (54,8%), EDG (18,5%) et Express-Union (8,6%). La clientèle-cible des EMF reste principalement les salariés ou des personnes justifiant de revenus permanents, notamment les PME/PMI, les commerçants et artisans, les retraités et les étudiants boursiers.



Les concours octroyés à la clientèle sont couverts (111%) par les dépôts, bien que ce taux soit en baisse par rapport au niveau observé au 31 décembre 2023 (117%).

La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée. Les créances douteuses ressortent à 5,19 milliards de FCFA contre 5,31 milliards de FCFA en 2023. Elles représentent 4,6% des crédits (5,4% en 2023).

Les opérations de trésorerie et la rentabilité financière

L'excédent de trésorerie s'est situé à 36,11 milliards de FCFA (37,05 milliards en 2023), soit 18,0 % du total du bilan contre 21,0%, en décembre 2023. Il est constitué des avoirs à vue et à terme auprès des banques commerciales.

Opérations de trésorerie

(En milliards de FCFA)	Décembre 2022	Décembre 2023	Décembre 2024	24/23
Emplois de trésorerie	26,5	44,66	41,86	-6,3%
Ressources de trésorerie	7,5	7,61	5,75	-24,4%
Excédent/déficit de trésorerie	19	37,05	36,11	-2,5%
Produit net financier	15,16	17,83	24,99	40,2%

Source : EMF/ Enquêtes TBE

En 2024, le secteur a extériorisé un produit net financier (PNF) de 24,99 milliards de FCFA, alimenté par les marges dégagées par les leaders du secteur sur les opérations avec la clientèle.

Les taux d'intérêt pratiqués sur les opérations avec la clientèle restent dans la moyenne de ceux appliqués en zone CEMAC. Leur structure est restée identique à celle de 2023, malgré une forte concurrence entre les établissements. L'amplitude des taux varie entre 14% et 24% pour les intérêts débiteurs et entre 3% et 5% pour les intérêts créditeurs.

II.12.3 L'ACTIVITÉ MOBILE MONEY

En 2024, les activités du mobile money sont principalement le fait de deux opérateurs et concernent les opérations de dépôts, de retraits, de paiements, de transferts nationaux et internationaux. Le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 50,86 milliards de FCFA contre 43,7 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 16,4%.

II.12.3.2. L'évolution des transactions du Mobile Money

En 2024, le nombre total de transactions mobiles money a atteint 368 344 802 opérations contre 316 987 444, soit une progression de 16,2 %. La valeur totale des opérations qui s'élevait à 3 487 milliards de FCFA en 2023 a atteint 4 087 milliards de FCFA en 2024, soit une hausse de 17,2%.

L'analyse par type de services financiers fait ressortir un relèvement des opérations de dépôts de 17,2% à 1 669 milliards de FCFA en 2024. L'activité s'est soldée par un relèvement du nombre de transactions qui est passé de 75 952 082 unités à 95 480 428 transactions entre 2023 et 2024, soit une hausse de 25,7%.

Les retraits se sont consolidés aussi bien en nombre (+12,7%) qu'en valeur (+12,9%), se chiffrant à 76 450 033 transactions en 2024, pour un montant de 1 219 milliards de FCFA en 2024 contre 1080 milliards de FCFA en 2023.

Les transferts nationaux ont progressé en valeur de 18,8% et en volume de 20,3%. Les transferts internationaux en zone CEMAC, renforcés par des mesures de sécurité plus optimale et une baisse des tarifs de transfert, ont progressé de 53,8% en valeur et de 88,8% en volume.

Les paiements des biens et services effectués via le mobile money se sont consolidés de 9,6% en volume et de 15% en valeur, pour un montant de 291 milliards de FCFA en 2024.

Évolution des transactions mobiles money

INDICATEURS	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Réalizations 2024		24/23	
	Transactions		Transactions		Transactions		Volume	Valeur
	Nombre d'opérations (en unités)	Valeurs (en Mds de fcfa) ^o	Nombre d'opérations en unités	Valeurs (en Mds de fcfa) ^o	Nombre d'opérations en unités	Valeurs (en Mds de fcfa) ^o	(%)	(%)
Dépôts	65 948 994	1 222	75 952 082	1 424	95 480 428	1 669	25,7%	17,2%
Retraits	61 635 962	961	67 818 251	1 080	76 450 033	1 219	12,7%	12,9%
Transferts Nationaux	36 883 461	529	42 161 878	627	50 716 579	745	20,3%	18,8%
Transferts Internationaux Zone CEMAC	1 546 218	58	2 435 742	104	4 597 506	160	88,8%	53,8%
Transferts Internationaux Hors CEMAC	NA	NA	NA	NA	73 188	3	NA	NA
Paiements	110 649 708	216	128 619 491	253	141 027 068	291	9,6%	15,0%
Total Transactions	276 664 343	2 986	316 987 444	3 487	368 344 802	4 087	16,2%	17,2%

Source: Airtel money/Moov Africa

II.12.4 LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Le marché de l'assurance au Gabon a enregistré des résultats positifs au cours de l'année 2024. Le volume des activités s'est accru de 7,1%, soit 144,55 milliards de FCFA contre 135 milliards de FCFA en 2023. Cette performance résulte de la bonne tenue des branches Non-Vie et Vie,

(+5,5 % et +11,9 %), mais aussi des primes collectées.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur Assurance

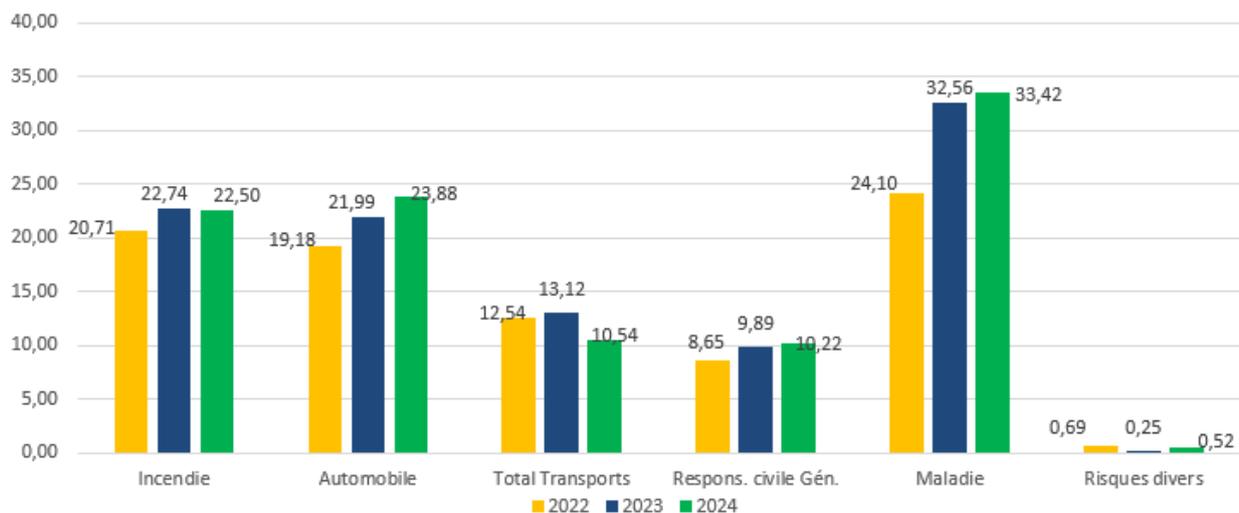
En milliards de Fcfa	Chiffre d'affaires			Var %	Parts de marché
Branches	2022	2023	2024	24/23	2024
Non Vie	86,08	101,41	106,97	5,5%	74%
Vie	25,18	33,59	37,58	11,9%	26%
Total	111,26	135,00	144,55	7,1%	100%

Source : Compagnies d'assurances

La branche Non Vie

L'assurance dommage, qui représente 74% des parts du marché du secteur, a affiché une hausse du chiffre d'affaires de 5,5%, pour se situer à 106,97 milliards de FCFA en 2024. Cette embellie découle des performances appréciables des produits « Automobile », « Responsabilité Civile Générale » et « Maladie », qui ont réalisé respectivement des hausses de 8,6% à 23,88 milliards de FCFA, de 3,3% à 10,22 milliards de FCFA et de 2,6% à 33,42 milliards de FCFA.

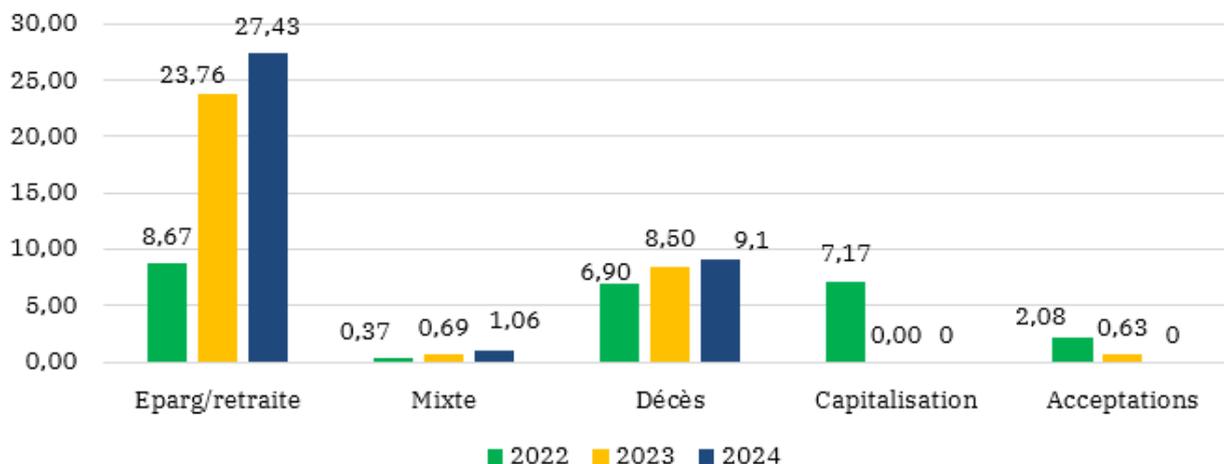
Évolution du chiffre d'affaires de la branche Non Vie (en milliards de FCFA)



La branche Vie

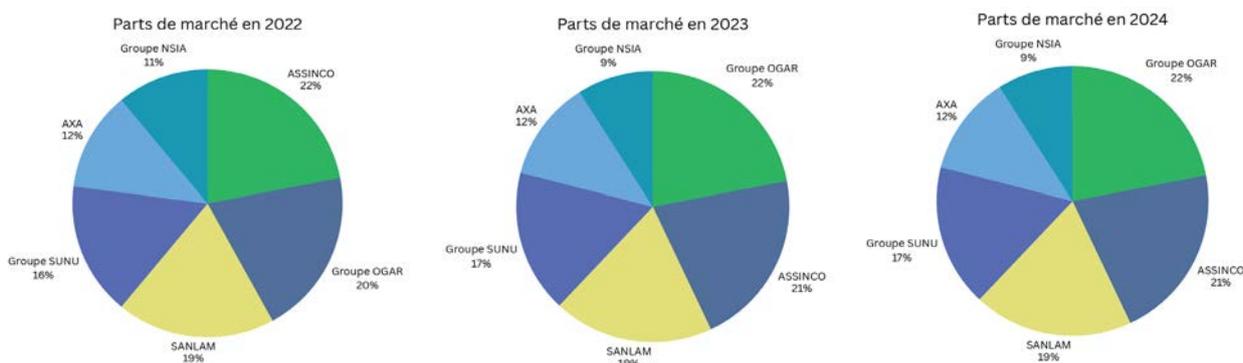
La branche Vie présente un trend haussier des encaissements des primes de 11,9% à 37,56 milliards de FCFA en 2024. Cette dynamique est attribuable à la politique des entreprises du secteur privé et de certaines administrations de souscrire pour le compte de leur personnel une épargne/retraite complémentaire. Ainsi, on note une augmentation importante de la couverture des produits classiques « Epargne/Retraite » (+15,4% à 27,43 milliards de FCFA), « Mixte » (+53,6% à 1,06 milliard de FCFA) et « Décès » (+7,1% à 9,1 milliards de FCFA). Elle représente 26% de l'ensemble des parts de marché du secteur.

Évolution du chiffre d'affaires de la Branche Vie (en milliards de FCFA)



La répartition des parts de marché par compagnie

Le Groupe OGAR, le Groupe SUNU, ASSINCO et SANLAM IARD partagent 79% des parts de marché d'assurance national.



Les sinistres réglés

Les sinistres réglés en 2024 sont en progression de 22 %, passant ainsi de 44,37 milliards de FCFA à 54,19 milliards de FCFA en 2024. Pour les sinistres réglés pour le compte de la branche Non-Vie, la trajectoire décrit une courbe en hausse de 16%, à 33,13 milliards de FCFA en 2024, portée par les produits «Incendie, Responsabilité Civile Générale et Maladies.» Les sinistres payés au bénéfice de la branche Vie observent la même tendance (+33%), s'élevant à 21,06 milliards de FCFA en 2024.

(En milliards de Fcfa)	Sinistres réglés				Parts de marché
Branches	2022	2023	2024	24/23	2024
Non Vie	35,25	28,55	33,13	16%	62%
Vie	14,43	15,82	21,06	33%	38%
Total	49,68	44,37	54,19	22%	100%

Source : compagnies d'assurances

Les commissions versées

Les commissions versées aux intermédiaires d'assurance ont reculé de 2% à 12,61 milliards de FCFA en 2024 contre 12,80 milliards de FCFA en 2023, suite à l'ouverture par les compagnies d'assurance de bureaux directs d'assurance pour se départir de la dépendance au courtage.

L'activité de Réassurance

La SCG-Ré a clôturé son exercice 2024 par un chiffre d'affaires de 20,62 milliards de FCFA, en hausse de 5%. Le réassureur national a aussi fait son entrée en bourse pour une plus grande visibilité et un élargissement de son portefeuille à l'international, notamment avec l'obtention d'exercer sur les marchés Tanzanien, Ivoirien et Ougandais. Cette performance est, entre autres, liée à l'évolution de la Prime Facultative (+9,1%) qui s'est établie à 10,42 milliards de FCFA.

Dans le même temps, la Cession Légale s'est quasi-stabilisée (+0,3%) à 10,12 milliards de FCFA en 2024. Conjointement, les commissions versées ont connu une hausse de 4,9% à 3,76 milliards de FCFA en 2024. Les effectifs de l'entreprise sont en progression de 2,7% pour atteindre 38 employés en 2024 contre 37 employés l'année précédente. La masse salariale est en repli de 4,2 %, soit 1,60 milliard de FCFA en 2024 contre 1,67 milliard de FCFA en 2023.

Évolution des Principaux Agrégats de la SCG-RE

	2022	2023	2024	24/23
Chiffre d'affaires	16,364	19,645	20,621	5,0%
Primes Cessions Légale	9,082	10,092	10,12	0,3%
Primes facultatives	7,281	9,553	10,421	9,1%
Commissions payées	2,586	3,581	3,758	4,9%
Sinistres réglés	5,004	1,867	2,52	35,0%
Fonds propres	12,57	19,502	19,702	1,0%
Investissements	0,4			
Placements	6,668	7,931	9,431	18,9%
Résultat Net	0,631	1,524	1,547	1,5%
Effectifs	36	37	38	2,7%
Masse salariale	0,865	1,674	1,604	-4,2%

Source : SCG-Ré

Grandeurs	Unités	2022	2023	2024	23/22	24/23
PIB en volume (aux prix de 2001)	Mds de FCFA	5 898,6	6 042,4	6 247,5	2,4%	3,4%
PIB en valeur	Mds de FCFA	12 750,1	11 760,4	12 670,0	-7,8%	7,7%
PIB pétrole (nominal)	Ratio au PIB	28,2%	26,1%	24,6%		
Importations totales (yc services)	Mds de FCFA	3 121,8	3 263,6	3 480,3	4,5%	6,6%
Importations	Ratio au PIB	24,5%	27,8%	27,5%		
Total ressources (en valeur)	Mds de FCFA	15 871,8	15 024,0	16 150,3	-5,3%	7,5%
Consommation totale en valeur	Mds de FCFA	5 212,1	5 403,4	5 543,8	3,7%	2,6%
Publique	Mds de FCFA	1 377,9	1 348,5	1 300,1	-2,1%	-3,6%
Privée	Mds de FCFA	3 834,2	4 055,0	4 243,6	5,8%	4,7%
Consommation	Ratio au PIB	40,9%	45,9%	43,8%		
FBCF en valeur	Mds de FCFA	2 043,4	2 125,8	2 424,4	4,0%	14,0%
Publique	Mds de FCFA	258,5	284,5	563,9	10,1%	98,2%
Publique/FBCF	%	12,6	13,4	23,3	5,8%	73,8%
Privé	Mds de FCFA	1 785,0	1 841,4	1 860,6	3,2%	1,0%
Dont Pétrole	Mds de FCFA	563,2	581,7	503,3	3,3%	-13,5%
FBCF	Ratio au PIB	16,0%	18,1%	19,1%		
Dont Pétrole	Ratio au PIB	4,4%	4,9%	4,0%		
Exportations en valeur	Mds de FCFA	8 616,3	7 494,7	8 182,1	-13,0%	9,2%
Exportations	Ratio au PIB	67,6%	63,7%	64,6%		
Absorption	Mds de FCFA	11 738,1	10 758,3	11 662,3	-8,3%	8,4%
Solde biens et services non-facteurs (X-M)	Mds de FCFA	5 494,6	4 231,1	4 701,8	-23,0%	11,1%
Solde biens et services non-facteurs	Ratio au PIB	43,1%	36,0%	37,1%		
Taux de couverture (Export./Import.)	%	276,0	229,6	235,1	-16,8%	2,4%
Emploi	Effectifs	185 233	188 659	196 257	1,8%	4,0%
Public y.c. collectivités locales	Effectifs	100 925	104 744	110 347	3,8%	5,3%
dont MONP	Effectifs	12 512	12 273	12 361	-1,9%	0,7%
Public/Emploi Total	%	54,5	55,5	56,2	1,9%	1,3%
Privé et parapublic	Effectifs	84 308	83 915	85 910	-0,5%	2,4%
Masse salariale	Mds de FCFA	2 194,3	2 277,7	2 382,5	3,8%	4,6%
Public y.c. collectivités locales	Mds de FCFA	769,5	827,8	894,1	7,6%	8,0%
Privé et parapublic	Mds de FCFA	1 424,8	1 449,9	1 488,3	1,8%	2,7%
Masse monétaire (M2)	Mds de FCFA	3 238,2	2 990,8	3 282,1	-7,6%	9,7%
Vitesse de circulation de la monnaie		3,9	3,9	3,9	-0,1%	-1,8%
Prix de détail (base 100 = 2018)	Indice	107,6	111,5	112,8	3,6%	1,2%

Sources : DGEPEF, BEAC, DGBFIP, DGS

III.1 LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

Malgré le contexte international marqué par le ralentissement, l'activité économique nationale s'est redressée de 3,4% en 2024 contre 2,4% en 2023. Cette dynamique résulte du renforcement des performances des secteurs secondaire (+10,7%) et primaire (+0,6%). La croissance a largement été soutenue par la mise en œuvre des projets phares inscrits dans le Plan National de Développement de la Transition (PNDT), notamment dans le domaine des infrastructures.

Évolution du taux de croissance du PIB

(En %)	2022	2023	2024
PIB total	3,0%	2,4%	3,4%
PIB pétrole	3,3%	7,6%	3,1%
PIB hors-pétrole	3,0%	1,9%	3,4%

Source : DGEPP

III.1.1 LE PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En termes de production, l'expansion économique réelle a été soutenue par les secteurs secondaire (+10,7%) et primaire (+0,6%), en dépit de la baisse d'activité dans le secteur tertiaire (-2,0%).

Le recul du secteur primaire est lié à certaines difficultés dans les domaines agricole, forestier et minier. En effet, l'activité agricole a enregistré un ralentissement (+0,7% contre +1,6% en 2023) en raison de la baisse de la production d'huile de palme (-6,5%), conséquence de l'arrêt pour entretien des outils de production, d'une faible pluviométrie et du conflit Homme-faune. Par ailleurs, la production de caoutchouc (-32,1%) a été affectée par le vieillissement des plantations et les mouvements sociaux. Toutefois, l'agriculture vivrière, principalement destinée à la consommation locale, s'est redressée (+3,3%) grâce à l'extension des surfaces agricoles et à la hausse de la demande.

La progression du secteur pétrolier (+3,1%) a été stimulée par les investissements, dans un contexte de fermeté des cours. Cette situation a favorisé la multiplication des campagnes de forage et le développement de nouveaux champs. En outre, le gaz naturel commercialisé (+8,6%) a bénéficié d'une demande accrue et des investissements dans les infrastructures énergétiques.

L'exploitation forestière (-3,6%) et l'extraction du manganèse (-5,3%) restent confrontées à des difficultés majeures. Celles-ci concernent notamment les problèmes d'acheminement, en particulier par voie ferrée, et la baisse de la demande mondiale, surtout asiatique, pour le minerai de manganèse.

La dynamique enregistrée dans le secteur secondaire repose essentiellement sur la croissance soutenue des BTP (+47,8%), des autres industries (15,3%), des industries agroalimentaires (+5,0%) et du raffinage (+36,5%).

La progression des industries agroalimentaires a été stimulée par des investissements dans la modernisation des infrastructures de production et par la solidité du carnet de commandes.

Les bonnes performances des autres industries s'expliquent par une demande en hausse, stimulée notamment par les travaux d'infrastructures et d'aménagements de voiries urbaines, ainsi que par le dynamisme des activités hors bois dans les ZIS.

La forte croissance enregistrée dans les BTP découle de l'accélération de la mise en œuvre des projets d'infrastructures, notamment dans les secteurs routier et énergétique.

La branche raffinage a enregistré de bons résultats, bénéficiant d'un effet de rattrapage après deux interruptions en 2023, liées à des opérations de maintenance et à un incident technique.

L'expansion de la branche électricité et eau (+2,3%) a été soutenue par la mise en service de la nouvelle centrale solaire d'Ayemé et l'avancement des travaux du projet PIAEPAL.

En revanche, la croissance du secteur secondaire a été ralentie par le repli de l'activité dans les industries minières (-25,8%) et forestières (-7,1%). La baisse de la valeur ajoutée de la filière de transformation du manganèse s'explique principalement par une demande mondiale en berne. Quant à l'industrie du bois, son ralentissement résulte de contraintes logistiques, en particulier des difficultés d'acheminement des grumes par voie ferrée, ainsi que de la contraction de la demande.

Malgré la baisse du secteur tertiaire, les branches des services (+3,9%), du commerce (+4,3%) et des services bancaires et assurances (+3,4%) ont enregistré de bonnes performances, en dépit du léger recul dans les transports et communications (-0,1%).

L'amélioration des services s'explique principalement par les performances du secteur hôtelier et la dynamique des services aux particuliers, portées par la promotion du tourisme et la progression de l'activité économique.

La reprise du commerce résulte d'une hausse de la demande intérieure, stimulée par le renforcement du pouvoir d'achat grâce au paiement des rappels et aux recrutements dans la fonction publique

La progression de la branche services bancaires et assurances s'explique par l'élargissement de la clientèle, le développement des services digitaux et la consolidation des fonds propres,

Par ailleurs, l'effort de l'investissement total est attribuable à l'augmentation de l'investissement public (+97,2%). L'accroissement de l'investissement public s'explique par la mise en œuvre du Programme National de Développement de la Transition (PNDT) et par les investissements massifs dans les infrastructures. En effet, ces investissements ont porté entre autres dans le domaine :

- ✦ Aéroportuaire : réouverture de l'aéroport d'Oyem et modernisation des équipements de sûreté dans plusieurs aéroports tels que Libreville, Makokou, Franceville et Port – Gentil) ;
- ✦ Social : reconstruction de l'école primaire de Lalala, construction du lycée d'excellence du CTRI à Akanda, construction du complexe scolaire Beret Vert B, travaux de réhabilitation d'écoles et de lycées dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays, construction de plateaux sportifs, réhabilitation et modernisation des hôpitaux et centre de santé (Hôpital Amissa Bongo à Franceville, Centre médical d'Akiéni, Centres de santé à Nzeng-ayong, Kango et Mouila), construction du marché d'Akanda ;
- ✦ Immobilier : construction de la cité de la démocratie, de la cité administrative Emeraude, du monument et esplanade Georges Damas Aleka, construction du siège de Gabon 24,
- ✦ Routier : construction de voiries en béton armé à Libreville et dans les provinces, remplacement de pont en bois par des ouvrages en béton armé ou en acier, démarrage de construction de la route Assok-Ngomo Minvoul et de la route Oyem – Guinée, route bétonnée d'Ompouyi, route bétonnée PK13 – rail
- ✦ De l'adduction d'eau et d'électricité : poursuite du projet PEIPAL, construction de forages, démarrage des travaux de la centrale thermique à gaz de Mayumba.

L'investissement privé, quant à lui, a bénéficié de la relance des chantiers d'envergure et de la dynamique des secteurs porteurs tels que l'agriculture, le BTP et les services. A contrario, l'investissement dans le secteur pétrolier a reculé de 11,7% en 2024 du fait du ralentissement des phases d'exploration et de l'exploitation de certains majors.

Le dynamisme de la demande extérieure s'explique par l'augmentation simultanée des importations (+ 1,3%) et des exportations de biens (+5,5%). Les importations ont été tirées par les achats de biens de consommation (+3,8%), d'équipement (+4,3%) et des produits intermédiaires (+27,2%) suscités par les grands travaux.

Du côté des exportations, malgré le recul des ventes de produits miniers (-9,8%), de bois transformés (-4,3%) et de pétrole (-0,1%), les performances à l'export ont été portées par la forte

Budget prévisionnel de l'Etat en 2024

En milliards de FCFA	LFI 2024	LFR 2024	LFR 24/LFI 24
Nature des ressources			
Recettes propres	2834,9	2970,2	4,8%
Pétrole	1104,8	1233,8	11,7%
Hors pétrole	1730,2	1736,4	0,4%
Ressources d'emprunt	1327,1	1523,3	14,8%
Total des ressources	4162,0	4493,5	8,0%
Nature des charges			
Service de la dette	1842,5	1952,9	6,0%
Fonctionnement	1408,1	1551,6	10,2%
Investissement	497,8	600,0	20,5%
Autres dépenses	413,6	389,1	-5,9%
Total des charges	4162,0	4493,5	8,0%

Source : DGB

III.2.1.1 Les ressources

Le collectif budgétaire pour l'année 2024 prévoit des ressources s'élevant à 4 493,5 milliards de FCFA, marquant ainsi une hausse de 8,0% par rapport aux prévisions initiales. Cette situation relève de l'augmentation simultanée des recettes propres (+4,8%) et des ressources d'emprunts (+14,8 %).

L'accroissement des ressources propres proviendrait principalement du renforcement des revenus pétroliers, suite à la hausse conjointe de la production (+3,4% à 11,4 millions de tonnes), du prix du baril gabonais (79 dollars contre 75 dollars initialement) et du taux de change (+1,2% à 600,6 FCFA pour 1 dollar américain).

En ce qui concerne l'augmentation des ressources issues des emprunts, elle résulterait de la consolidation des émissions de titres publics sur le marché domestique et du financement non bancaire, nonobstant la diminution des tirages sur emprunts extérieurs.

III.2.1.2 Les emplois

Les paiements du service de la dette, ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement, ont été ajustés à la hausse (+6,0%, +10,2% et +20,5%, respectivement).

L'augmentation du service de la dette est liée à la hausse du règlement du principal (+6,8%) et du paiement des intérêts (+2,6%). Le remboursement du principal proviendrait à la fois du renforcement de l'amortissement intérieur (+5% à 542,1 milliards de FCFA) et extérieur (+130,6 milliards de FCFA d'arriérés). Le règlement des intérêts progresserait de 2,6% à 388,4 milliards de FCFA du fait essentiellement de la hausse des paiements intérieurs (+13,3% à 188,1 milliards de FCFA).

Concernant les dépenses de fonctionnement, l'ajustement relevé est en grande partie dû au renforcement des dépenses en biens et services (+38,3 % à 393,1 milliards de FCFA) et en transferts (+9,8 % à 386,8 milliards de FCFA), en raison de l'effort supplémentaire de stabilisation des prix du carburant à la pompe.

III.2.2.1 Les recettes budgétaires

En 2024, les recettes du budget de l'Etat se sont accrues de 21,1% par rapport à 2023, en lien avec l'augmentation des recettes hors-pétrole.

III.2.2.1.1 Les recettes pétrolières

En 2024, les recettes pétrolières ont reculé de 17,4% à 1 142,2 milliards de FCFA, suite à la baisse de l'IS et des autres recettes pétrolières. La baisse des autres recettes provient de la régression du prix du baril gabonais en dépit de la hausse de la production et de la rémunération des dividendes plus importante. Malgré de bonnes performances en 2023, l'impôt sur les sociétés pétrolières s'est replié de 38,6% à 374,0 milliards de FCFA en 2024.

Par ailleurs, ces recettes en 2024 ont représenté 36,7% du PIB pétrolier, en baisse de 18,5 points par rapport à son taux de 2023. Elles perdent 7,2 points de leur poids dans les recettes budgétaires pour se situer à 39,2%.

Évolution des recettes pétrolières

En milliards de FCFA	2022	2023	2024	Var.
IS	298,0	609,6	374,0	-38,6%
RMP	433,6	307,1	339,6	10,6%
Autres	551,7	466,4	428,6	-8,1%
Transfert SOGARA	0,0	0,0	0,0	
Recettes pétrolières	1283,3	1383,1	1142,2	-17,4%
En ratio du PIB pétrole				
Recettes pétrolières	35,6%	45,0%	36,7%	
PIB nominal pétrole	3600,8	3073,7	3112,9	

Sources : DGCPT, DGEPPF

III.2.2.1.2 Les recettes hors pétrole

En 2024, les recettes hors pétrole ont augmenté de 11,9% pour s'établir à 1 804,6 milliards de FCFA. Les performances de recouvrement en recettes douanières (+12,6% à 509,9 milliards de FCFA), impôts directs (+4,5% à 445,5 milliards de FCFA) et autres recettes (+49,9% à 281,8 milliards de FCFA) expliquent cet accroissement. A cela, s'ajoute une collecte sur les comptes spéciaux en augmentation de 35,5%.

Toutefois, on note un fléchissement de la TVA de 16,4% pour se situer à 202,2 milliards de FCFA, malgré un contexte de progression de la demande.

Par ailleurs, la part des recettes hors-pétrole dans le PIB non pétrolier a gagné 0,4 point à 19,5% du PIB hors-pétrole.

III.2.2.2.4 Les intérêts de la dette

En 2024, les charges financières de la dette courante ont progressé de 13,0% à 412,5 milliards de FCFA portant à la fois sur la dette intérieure et extérieure, reflétant le renchérissement des taux d'intérêt.

Évolution des dépenses budgétaires

En milliards de FCFA	2022	2023	2024	Var.
Fonctionnement	1553,3	1497,7	1700,7	13,6%
Salaires et traitements	769,5	827,8	894,1	8,0%
Biens et services	333,4	326,3	312,6	-4,2%
Transferts et subventions	450,4	343,6	494,0	43,8%
Dépenses d'investissement	232,0	267,2	529,6	98,2%
Ressources propres	146,3	161,1	434,3	169,7%
Finex	85,7	106,1	95,3	-10,2%
Autres dépenses	527,4	648,1	721,9	11,4%
Prêts nets y c prise de participation	0,0	0,0	0,0	
Entretien du patrimoine routier (ex-FER)	0,0	37,7	51,6	36,9%
CNAMGS	38,1	49,0	43,4	-11,4%
Valorisation du Patrimoine (ex- FNDS)	11,6	7,5	4,8	-35,4%
Comptes spéciaux	477,7	554,0	622,1	12,3%
Total dépenses primaires	2312,8	2413,0	2952,3	22,3%
Intérêts sur la dette	327,6	365,0	412,5	13,0%
Total dépenses budgétaires	2640,4	2778,0	3364,7	21,1%
En ratio du PIB				
Fonctionnement	12,2%	12,7%	13,4%	
Dépenses d'investissement	1,8%	2,3%	4,2%	
Autres dépenses	4,1%	5,5%	5,7%	
Intérêts sur la dette	2,6%	3,1%	3,3%	
PIB nominal (pour mémoire)	12 750,1	11 760,4	12670,0	

Sources : DGCP, DGEFF

III.3.LA MONNAIE ET LE CREDIT

Au 31 décembre 2024, la situation monétaire au sens large, corrélée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, est caractérisée par une hausse des crédits intérieurs nets (+7,4%), une contraction de la masse monétaire (-1,3%) et une chute des avoirs extérieurs nets (-42,9%).

III.3.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Les Avoirs Extérieurs Nets (A.E.N.) du système bancaire ont baissé de 42,9%, passant de 213,3 milliards de FCFA en décembre 2023 à 121,9 milliards de FCFA en décembre 2024. Ce repli est lié à l'effondrement des A.E.N. de la banque centrale qui sont passés de 35,8 milliards de FCFA à -280,8 milliards, malgré l'accroissement des A.E.N. des banques commerciales de 126,8% à 402,7 milliards de FCFA.

Évolution et répartition des Avoirs Extérieurs Nets

(En milliards (de FCFA))	Déc-22	Déc-23	Déc-24	24/23
Avoirs extérieurs nets	234,7	213,3	121,9	-42,9%
Banque centrale	-41,5	35,8	-280,8	-884,4%
Banques primaires	276,2	177,6	402,7	126,8%

Source : BEAC

Dans ce contexte, le solde du compte d'opérations s'est réduit de 63,4% à 202,4 milliards de FCFA en 2024 contre 552,3 milliards un an plus tôt. Ainsi, le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs perd 1,9 point pour s'établir à 71,2% à fin décembre 2024.

Évolution des réserves et du taux de couverture extérieure de la monnaie

(En milliards (de FCFA))	Déc-22	Déc-23	Déc-24	24/23
Compte d'opérations	624,1	552,3	202,4	-63,4%
Taux de couverture extérieure de la monnaie	80,60%	73,10%	71,20%	-1,9 pt

Source : BEAC

III.3.2.2. Le crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est raffermi de 7,4% à 3848,4 milliards de FCFA à fin décembre 2024 à la faveur de l'accroissement des crédits à l'économie et à l'Etat.

Évolution du crédit intérieur

(En milliards (de FCFA))	Déc-22	Déc-23	Déc-24	24/23
Crédits intérieurs nets	3355,8	3584,9	3848,4	7,4%
Créances nettes sur l'Etat	1770,2	1739,8	1820,3	4,6%
Créances sur l'économie	1585,6	1845,1	2028,1	9,9%

Source : BEAC

Les créances sur l'économie

Le volume des crédits à l'économie a progressé de 9,9% à 2028,1 milliards de FCFA à fin décembre 2024. Il s'agit principalement des concours octroyés au secteur privé non financier, représentant 94,3% du total des crédits à l'économie. Ces concours ont principalement été orientés vers les activités des mines, du pétrole, du BTP et du commerce général.

Les créances nettes sur l'Etat

En cohérence avec le lancement de nombreux projets, la situation débitrice de l'Etat s'est aggravée de 4,6% à 1 820,3 milliards de FCFA en décembre 2024 contre 1 739,8 milliards de FCFA un an plus tôt. Aussi, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est-elle dégradée de 8,8%, à 1924,7 milliards de FCFA.

Évolution de la balance commerciale

(En milliards de FCFA)	2022*	2023*	2024*	24/23
Exportations (fob)	6 315,5	5 661,6	5 752,1	1,6%
Pétrole	4 127,2	3 774,2	3 686,1	-2,3%
Manganèse	775,6	741,5	847,5	14,3%
Or	25,2	24,0	68,1	183,3%
Bois	453,8	454,8	455,8	0,2%
Autres	933,6	667,1	694,6	4,1%
Importations (fob)	2180,2	2 290,8	2 318,5	1,2%
Secteur pétrolier	1 362,8	1 505,2	1 470,1	-2,3%
Autres	817,4	785,6	848,4	8,0%
Balance commerciale	4 135,3	3 370,8	3 433,5	1,9%

Source : BEAC* Projections

III.4.1.2 La balance des services

Le déficit des services s'est accru en 2024, atteignant 1 368,1 milliards de FCFA contre 1 281,4 milliards de FCFA en 2023. Cette détérioration est principalement due à une augmentation des coûts de fret et d'assurance (+10,2%), ainsi qu'à une hausse des dépenses liées aux voyages et séjours.

III.4.1.3 La balance des revenus et des transferts

Le déficit des revenus primaires s'est réduit en 2024, atteignant 1 185,0 milliards de FCFA contre 1 244,1 milliards de FCFA en 2023. Cette amélioration s'explique par un recul des paiements au titre des revenus des investissements (-6,6%).

Le solde des transferts a connu une augmentation significative de 1716,2% en 2024, atteignant 39,7 milliards de FCFA, en raison d'une hausse des transferts publics et d'une réduction du déficit des transferts privés.

III.4.2 LA BALANCE DES CAPITAUX

En 2024, le compte des capitaux affiche un déficit qui s'est alourdi à -1 393,7 milliards de FCFA, contre -803,4 milliards de FCFA en 2023. Cette détérioration est principalement due à une diminution (-1,0%) des investissements directs étrangers (IDE), notamment dans le secteur pétrolier (-1,8%) et les Autres investissements.

Évolution de la balance globale

En milliards de FCFA	2022*	2023*	2024*	24/23
1- Transactions courantes	1255,7	847,5	920,1	8,6%
Balance Commerciale	4135,3	3370,8	3433,5	1,9%
Balance des services	-1534,6	-1281,4	-1368,1	6,8%
Balance des revenus	-1401,2	-1244,1	-1185,0	-4,7%
Balance des transferts	56,2	2,2	39,7	1716,2%
2- Balance des capitaux	-797,0	-803,4	-1 393,7	-73,5%
Compte de capital	0,2	0,0	1,0	
Compte Financier	-797,2	-803,4	-1 394,7	-73,6%
Investissements directs	216,8	335,7	332,4	-1,0%
Dont secteur pétrolier	702,5	1 025,9	1 007,8	-1,8%
Investissements de porte-feuille (nets)	-70,5	-342,2	-372,4	-8,8%
Autres investissements	-943,6	-796,9	-1354,7	-70,0%
Opérations à plus d'un an (MLT)	-79,1	-127,8	-793,7	-521,0%
Opérations à moins d'un an (CT)	-864,5	-669,1	-561,0	16,2%
3- Erreurs et Omissions	-421,7	5,7	81,8	1346,2%
BALANCE GLOBALE	36,9	49,7	-391,8	-887,5%

Sources : BEAC * Projections

III.4.3 LA BALANCE GLOBALE

La balance globale affiche un déficit de 391,8 milliards de FCFA, marquant une détérioration par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par une performance moins significative des transactions courantes par rapport à l'augmentation du déficit de la balance des capitaux. Le financement de la balance des paiements a été assuré par les avoirs extérieurs nets du pays.

III.5 L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX

III.5.1 L'EMPLOI

Le secteur moderne a enregistré près de 196 257 travailleurs, soit une hausse de 4,0% comparativement à l'année 2023. Cette augmentation est tirée aussi bien par le secteur public (+5,3%) que les sociétés (2,4%), en raison des recrutements opérés dans plusieurs administrations du secteur public, mais aussi grâce à la bonne tenue des certaines branches d'activités du secteur privé à l'instar des BTP et de l'Agriculture.

Évolution des effectifs du secteur moderne

Désignation	2022	2023	2024	Var 24/23
Sociétés	84 308	83 915	85 910	2,4%
Secteur public	100 925	104 744	110 347	5,3%
Total	185 233	188 659	196 257	4,0%

Sources : DGB, DGEFP * (sans collectivités locales)

III.5.1.1 L'emploi dans le secteur public

En 2024, les effectifs du secteur public ont atteint 110 347 agents, soit une augmentation annuelle de 5,3%. Cette situation résulte de l'augmentation significative des effectifs de la fonction publique (+6,0%), concomitamment à ceux de la main d'œuvre non permanente (+0,7%).

La poursuite des régularisations des situations administratives des agents publics initiées depuis près de deux ans et les recrutements enregistrés dans les corps militaire et paramilitaire expliquent principalement l'accroissement des effectifs de la fonction publique.

Évolution de l'emploi public

Désignation	2022	2023	2024	Var 24/23
Fonction Publique	88 413	92 471	97 986	6,0%
MONP	12 512	12 273	12 361	0,7%
Total	100 925	104 744	110 347	5,3%

Source : DGB

III.5.1.1.1 Les effectifs par département

L'accroissement des effectifs de la fonction publique à 97 986 agents à fin décembre 2024 est consécutif à une augmentation des effectifs dans plusieurs administrations : l'Administration des Transports (18,0%), les Pouvoirs Publics (13,7%), l'Administration Générale (9,1%), l'Administration Economique (6,5%), l'Administration de Développement (4,3%).

Par contre, l'Administration de l'Education (-1,7%) et les autres administrations (-13%) enregistrent une diminution de leurs effectifs, suite aux départs à la retraite qui n'ont pas été totalement compensés par les recrutements.

Évolution de l'emploi par département

Départements	2022	2023	2024	24/23
Pouvoirs Publics	22 798	24 664	28 049	13,7%
Adm. Générale	15 385	15 061	16 430	9,1%
Adm. Economique	8 288	8 309	8 846	6,5%
Adm. Du Développement	4 031	3 937	4 105	4,3%
Adm. Des Transports	1 032	1 007	1 188	18,0%
Adm. De l'Education	25 873	27 203	26 744	-1,7%
Adm. Sociale	10 969	12 244	12 584	2,8%
Autres	37	46	40	-13,0%
Total	88 413	92 471	97 986	6,0%

Source : DGB

III.5.1.1.2 L'évolution de l'emploi dans la MONP

A fin décembre 2024, les effectifs de la MONP ont augmenté de 0,7% à 12 361 agents par rapport à 2023. Cette augmentation vient stopper la tendance baissière observée depuis 2020, en application de la note circulaire n° 000709/P/CAB-PMCG du 11 décembre 2020, du Premier Ministre, qui limitait les recrutements et ordonnait la mise à la retraite des personnels ayant atteint la limite d'âge.

haussière. Elle a atteint 894,1 milliards de FCFA, soit une hausse de 8,0% comparativement à 2023. Cette donnée est soutenue entre autres par la solde permanente (+8,7%) et la Main d'Œuvre Non Permanente (+10,9%).

Évolution de la masse salariale du secteur public

(En milliards de FCFA)	2022	2023	2024	24/23
Secteur Public	769,5	827,8	894,1	8,0%
Dont Solde Permanente	646,8	657,0	713,9	8,7%
MONP	28,5	27,8	30,8	10,9%

Sources : DGB, DGCPPT

La masse salariale par département

La solde permanente de l'ensemble des Administrations s'est établie à 713,9 milliards de FCFA, en hausse de 8,7% par rapport à 2023. Cet accroissement s'explique par :

- ✦ le report de l'âge de départ à la retraite des agents civils et militaires ;
- ✦ le paiement d'une prime de libération à environ 35 mille agents des Forces de Défense et de Sécurité ;
- ✦ l'intégration en solde (recrutements) de plus de 6 941 agents dont 3 027 civils et 3 914 militaires ;
- ✦ la revalorisation des rémunérations des parlementaires de la transition ;
- ✦ l'avancement en grade des agents des Forces de Défense et de Sécurité ;
- ✦ la régularisation des situations administratives de 2 052 agents civils dont 1 322 avancements automatiques et 730 reclassements ;
- ✦ les réintégrations en solde, les régularisations de solde et le paiement des accessoires de solde aux primo-entrants.

Évolution de la masse salariale de la Fonction Publique par département (en milliards de FCFA)

Départements	2022	2023	2024	24/23
Pouvoirs Publics	169,8	176,0	207,9	18,2%
Adm. Générale	117,4	118,6	128,6	8,5%
Adm. Economique	54,6	54,1	55,4	2,5%
Adm. du Développement	26,4	26,6	26,5	-0,2%
Adm. des Transports	6,7	6,9	7,1	3,8%
Adm. de l'Education	194,8	197,5	203,0	2,8%
Adm. Sociale	76,6	76,8	84,7	10,3%
Autres	0,6	0,6	0,6	-7,4%
Total	646,8	657,0	713,9	8,7%

Sources : DGB, DGEPPF

III.5.2.1.2 La masse salariale de la MONP

En 2024, la masse salariale de la Main d'Œuvre Non Permanente (MONP) a progressé de 10,9% à 30,8 milliards de FCFA contre 27,8 milliards de FCFA. Cette évolution a pour facteurs de hausse le paiement d'indemnités de services rendues (ISR) au profit de quelques agents, le

Dans le détail, la désinflation des produits alimentaires s'explique par un recul des prix :

du « Pain » (-2,7% contre +3,5% en 2023), de la « Volaille » (-2,4% contre +10,7% en 2023) en raison de la subvention sur le prix de la farine ;

- ✦ du « Poissons frais » (+0,0% contre +4,8% en 2023) et
- ✦ des « Huiles raffinées » (-4,2% contre -7,5%) ;
- ✦ des « Céréales non transformées » (+4,6% contre +5,9% en 2023) ;
- ✦ des « Bœufs » (+0,1% contre +6,9% en 2023) ;
- ✦ des « Légumes frais en fruit ou racine » (+5,1% contre +11,8% en 2023) ;
- ✦ des « Légumes frais en feuilles » (+5,3% contre +9,0% en 2023) et
- ✦ des « Tubercules Plantain » (+7,0% contre +9,5%).

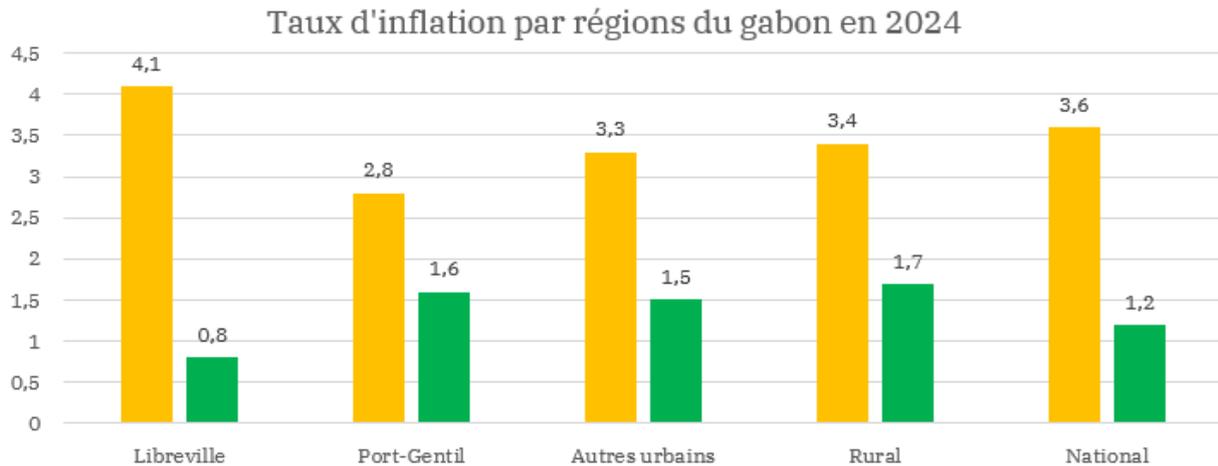
La déflation observée dans les postes, « Logement-Eau-Gaz-Électricité et autres combustibles » (-0,3% contre +1,8% en 2023), « Santé » (-0,1% contre +1,4% en 2023), « Transport » (-1,1% contre +3,0% en 2023), « Enseignement » (-0,5% contre +1,4% en 2023) et « Energie » (-1,7% contre +5,9%), est liée à plusieurs facteurs. Ainsi :

- ✦ des baisses des prix de l'électricité (-0,1% contre 0,0% en 2023) et du gaz butane (-12,5% contre -0,4% en 2023);
- ✦ la réduction des coûts hospitaliers, en lien avec une meilleure prise en charge de la CNAMGS ;
- ✦ la baisse des prix du carburant à la pompe enregistrée en début d'année ;
- ✦ la gratuité des inscriptions, des manuels scolaires au sein des établissements publics et la réduction des frais de scolarité dans les grandes écoles et instituts publics.

Toutefois, certains postes de consommation ont enregistré un relèvement des prix. Il s'agit notamment des « Boissons alcoolisées et tabacs » (+5,5% contre +5,4% en 2023), « Communications » (+0,6% contre +0,1% en 2023) et « Loisirs et culture » (+1,6% contre +1,0%).

En conséquence, l'inflation sous-jacente a enregistré une baisse de 2,6 points à 0,7% en 2024.

le niveau le plus bas (+0,8 %).



Sources : DGSTAT/DGEPF

III.5.3.2 Les nomenclatures secondaires

L'évolution sectorielle en 2024 témoigne d'un affaiblissement généralisé des pressions inflationnistes. Le ralentissement dans le secteur primaire (+3,2 % contre +8,6 %) reflète un apaisement des tensions sur les prix agricoles, lié notamment à la baisse des prix sur le marché mondial. La désinflation dans le secteur secondaire (+1,6% contre +3,4%), s'explique en particulier par une amélioration de la productivité industrielle et une baisse des coûts des intrants. Dans le secteur tertiaire (+0,1 % contre +1,8 %), la baisse de l'inflation résulte en partie d'une intensification de la concurrence, notamment dans les services personnels et financiers.

Par origine, la diminution sur les produits locaux (-18,1% contre +28,1%) traduit une hausse de l'offre domestique, tandis que la modération sur les produits importés (+2,1% contre +4,6%) procède d'un apaisement des coûts à l'international et d'une amélioration des conditions logistiques.

En termes de durabilité, le recul du taux d'inflation des biens durables (+1,9% contre +3,5%) et semi-durables (+0,8% contre +1,6%) ainsi que la désinflation sur les biens non durables (-12,7% contre +5,5%) sont principalement due au regain de la production locale et aux mesures gouvernementales, telles que le plafonnement des prix de certains produits alimentaires importés et les subventions accordées à des biens essentiels comme le gaz butane.

III.5.3.3 La compétitivité globale

L'analyse de la compétitivité inflationniste en 2024 révèle un différentiel d'inflation favorable Pour le Gabon par rapport à ses principaux partenaires économiques. En effet, ce différentiel d'inflation se situe à -0,8% par rapport à la France, -1,0% par rapport à la Chine et -1,7% par rapport aux États-Unis, ce qui positionne favorablement le Gabon dans un contexte économique global compétitif ;

Évolution du règlement

(En milliards de FCFA)	2022	2023	2024	Poids	24/23
Dette extérieure	393,1	732,3	652,9	48,1%	-10,8%
Multilatérale	114,4	197,4	281,5	20,7%	42,6%
Bilatérale	83,8	71,2	40,2	3,0%	-43,5%
Commerciale	70,5	43,5	27,9	2,1%	-35,7%
Marché financier Inter.	124,4	420,2	303,2	22,3%	-27,9%
Dette intérieure	574,5	733,0	705,8	51,9%	-3,7%
Bancaire	124,0	116,8	96,0	7,1%	-17,8%
Moratoires	98,1	132,9	20,2	1,5%	-84,8%
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Marché financier régional	352,5	483,3	589,6	43,4%	22,0%
Total	967,6	1465,3	1358,7	100,0%	-7,3%

Source : DGD

III.6.2 LE STOCK DE LA DETTE

Comparativement à 2023, le stock de la dette a connu une légère hausse de 0,7% pour s'établir à 7133,2 milliards de FCFA au terme des 12 mois de 2024. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement de l'encours de la dette envers le marché financier sous régional.

Le stock de la dette extérieure a baissé de 4,3 % du fait essentiellement de la diminution de l'encours de la dette envers le marché financier international (-8,2%) et de la baisse du stock de la dette multilatérale (-5,8%)

Cependant, l'encours de la dette intérieure a accru de 8,7% consécutivement à l'augmentation de la dette envers le marché financier régional (+14,2) à la faveur de la mobilisation des emprunts obligataires EOG 2024/2028 et « EOG 2024 A TRANCHES MULTIPLES » nonobstant la baisse des moratoires (-27,3%) et celle de la dette bancaire (-2,3%).

Par conséquent, le portefeuille de la dette publique est composé ainsi qu'il suit : 58,4% de dette extérieure et de 41,6% de dette intérieure.

Par ailleurs, l'encours de la dette publique rapporté au PIB est passé de 58,2% en 2023 à 56,3% un an plus tard, soit une diminution de 2,9 points et demeure en dessous du seuil communautaire (critère de convergence CEMAC).

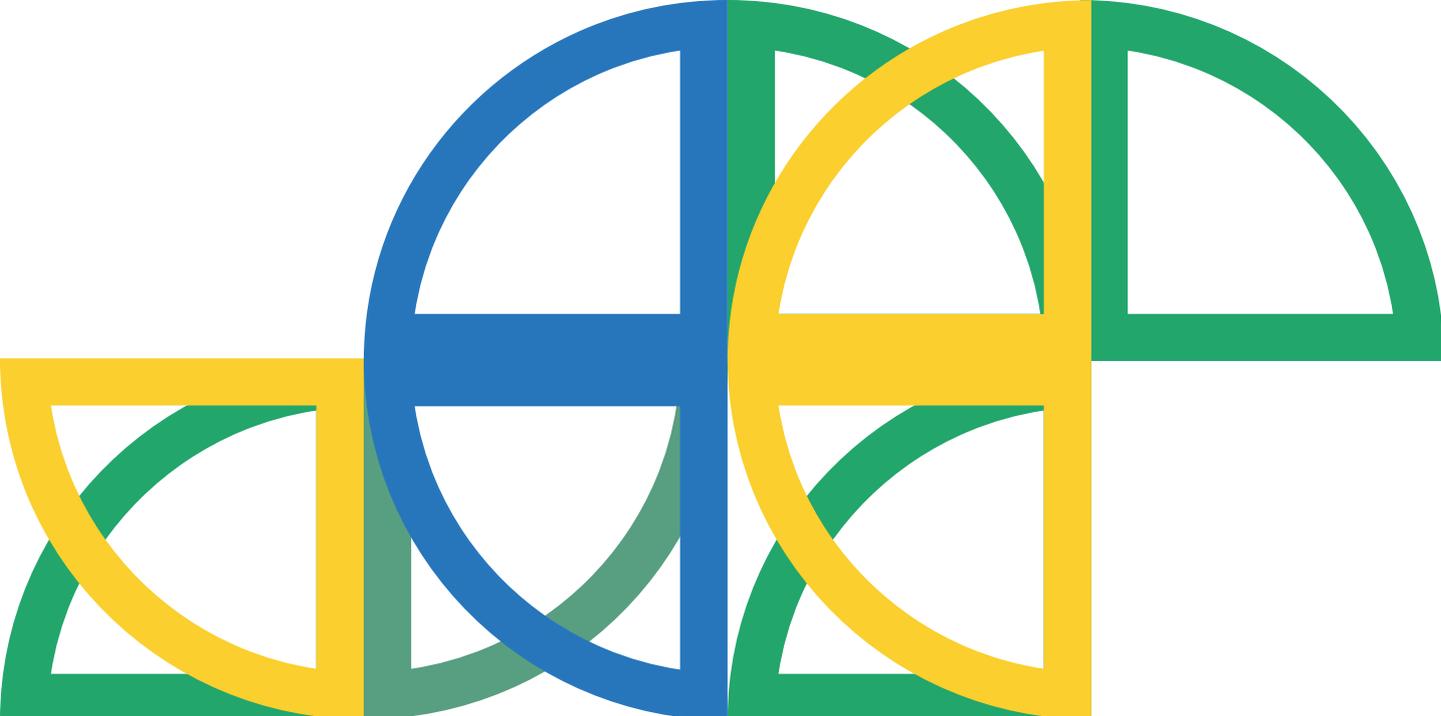
extérieur et intérieur. Ainsi, le critère de non-accumulation d'arriérés n'a pas été satisfait en 2024.

Critères de surveillance multilatérale 2022 – 2024

	Norme	2022	2023	2024	Observations pour l'année 2024
Solde budgétaire de référence (%PIB)	> ou = -1,5%	-5,6%	-3,9%	-1,6%	Non Respecté
Taux d'inflation	< ou = à 3 %	4,3%	3,6%	1,2%	Respecté
Taux d'endettement public	< ou = à 70 %	55,9%	60,2%	56,3%	Respecté
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours				Non Respecté

Sources : Cellule Nationale de SML, DGEPP

En 2024, la situation des indicateurs de second rang se présente comme suit :



QUATRIEME PARTIE

LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT EN 2024

- migration de la Brigade Touristique de Surveillance (BTS) et de la Direction des Services de Surveillance au SYDONIA World, afin de s'assurer de la circulation et de la détention des marchandises ou encore de la traçabilité des voyages ;
- déploiement de nouveaux scanners de marchandises. Les méthodes non intrusives de contrôle constituent un compromis entre l'objectif de facilitation et de contrôle des marchandises prohibées ;
- élaboration, validation et déploiement des plans annuels de soutien à la mobilisation des recettes douanières et de la base de données pour l'évaluation en douane ;
- organisation des contrôles conjoints avec diverses administrations publiques et mise en œuvre des contrôles des compteurs fiscaux installés dans les champs pétroliers pour le suivi des régimes accordés ;
- mission d'assistance pour une détermination optimale de la valeur FOB des minerais de manganèse en fonction des cours internationaux ;
- révision et relèvement des taux de droit de sortie appliqués sur le niveau de transformation de bois ;
- relèvement de l'âge limite des véhicules d'occasion admis à l'importation de 6 ans à 10 ans ;
- réévaluation de la fiscalité à l'export des minerais en République Gabonaise.

IV.1.1.1 La Politique de rationalisation des dépenses publiques

En matière de gestion de la masse salariale.

Au regard des nombreux défis inhérents au processus de transition et de restauration des institutions, le Gouvernement a accentué les actions visant à assainir les dépenses publiques. Celles-ci passent par :

✦ La réduction du train de vie de l'État

Le Gouvernement s'est focalisé sur la mise en œuvre des mesures concourant à stabiliser la masse salariale, eu égard aux possibilités budgétaires de l'État. Il s'est agi, entre autres, de :

- la prise en compte de la renonciation au traitement de Président de la République par le Président de la Transition ;
- l'introduction des conférences de répartition des postes budgétaires pour une meilleure planification des entrées en tenant compte des spécificités (profils, effectifs, etc.) des administrations sectorielles ;
- la réduction de la solde et du traitement dévolues aux parlementaires.

✦ la rationalisation des dépenses d'utilité publique

Il s'est également agi de poursuivre la rationalisation des dépenses d'utilité publique (Consommations publiques en eau, électricité et téléphone), des dépenses relatives aux services publics personnalisés (SPP) et aux autorités administratives indépendantes.

En matière d'exécution budgétaire

✦ Le renforcement de la discipline budgétaire

de relancer la production rizicole et réduire la facture des importations de cet aliment de base ;

la prise de participation de l'Etat (35%) dans la société Agro Business Group afin de maintenir et moderniser la filière d'hévéaculture et préserver près de 800 emplois sur quatre sites (Bitam, Mitzic, Nzilé et Kango) ;

l'évaluation structurelle et fonctionnelle des périmètres agro pastoraux créés lors de la mise en œuvre du projet PRODIAG afin d'élaborer un plan d'actions pour la redynamisation de ces périmètres ;

la relance des projets de fermes Agro-pastorales de Ntoum dans l'Estuaire et de Ndendé dans la province de la Ngounié.

La poursuite des projets suivis et coordonnés par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) qui est un acteur clé dans la formation agricole, dont les principaux sont :

- ✦ Projet de culture sous serre de la plaine Ayeme (2023-2024). Ce site de 30 hectares abrite des bâtiments d'élevage de porcs, des périmètres dédiés aux cultures maraîchères, vivrières et à l'expérimentation des semences ;
- ✦ Projet Gamba qui est un programme « Pilote » pour le développement agricole durable. Ce programme soutient trois coopératives agricoles regroupant 21 agriculteurs, un producteur de poules pondeuses et une unité de production de compost.
- ✦ la dotation d'équipements et de matériels roulants (une centaine de véhicules pour l'administration et les directions générales sous tutelle, 50 tracteurs avec attelages, 6 camions, 15 camionnettes, 2 bulls, 30 tricycles et 30 motos) ;
- ✦ la création de la Société pour l'Agriculture et l'Élevage du Gabon (SAEG) qui répond « à la nécessité de disposer d'un outil performant pour la mise en œuvre de la politique agricole nationale ». elle vise notamment à : développer et promouvoir la production agricole et animale; transformer et commercialiser les produits agricoles et d'élevage; appuyer les agriculteurs et les éleveurs; contribuer à la sécurité alimentaire du pays.
- ✦ la convention de garantie de portefeuille entre la Société de Garantie du Gabon et la Banque UGB, qui est une initiative soutenue par l'Etat visant à promouvoir l'essor économique en facilitant l'accès au financement pour les PME/PMI.

Pêche

Le gouvernement ambitionne d'accroître la contribution de la pêche au produit intérieur brut (PIB). Pour réaliser cet objectif, plusieurs projets sont en cours de mise en place, parmi lesquels :

- ✦ la construction de diverses infrastructures connexes au débarquement et de la digue au centre de pêche de Cocobeach ;
- ✦ l'industrialisation de la filière thon à terme de la filière thon ;
- ✦ la réhabilitation de l'usine Gabon Seafood grâce au rachat par l'Etat des actifs de l'entreprise en épongeant une dette de 400 millions de FCFA ;
- ✦ l'acquisition de trois navires turcs battant pavillon gabonais qui intégreront le patrimoine de la Société industrielle et frigorifique du Gabon (Sifrigab) en vue d'optimiser les

ressources halieutiques ;

- ✦ la modification du cadre juridique pour une gestion plus rigoureuse et durable des ressources halieutiques. La nouvelle réglementation de l'activité de pêche aborde plusieurs points, notamment :
- ✦ des restrictions pour l'octroi, le transfert et la cession des titres de pêche ;
- ✦ un meilleur encadrement des activités de pêche artisanale, industrielle et scientifique, avec des obligations précises en termes d'infrastructures locales, licences et respect des quotas ;
- ✦ la définition de cinq (05) zones de pêche avec des restrictions et des affectations particulières selon le type de pêche.

IV.2.1.2 Forêt-Bois et Environnement

Forêt-Bois

La filière forêt-bois est un secteur stratégique qui constitue la troisième source de valorisation des ressources naturelles du Gabon après le pétrole et le manganèse. En vue de renforcer sa contribution à la création de richesses, l'action du gouvernement a porté sur les mesures suivantes :

- ✦ la révision du code forestier et l'élaboration de ses textes d'application ;
- ✦ la réorganisation des forêts communautaires ;
- ✦ la mise aux normes de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) ;
- ✦ la poursuite des travaux sur la deuxième et la troisième transformation du bois ;
- ✦ la poursuite de la lutte contre les trafics illicites dans le secteur forestier ;
- ✦ la mise en place d'un système de traçabilité numérique du bois pour lutter contre l'exploitation illégale ;
- ✦ l'atténuation du conflit homme-faune ;
- ✦ l'organisation des artisans travaillant dans la transformation informelle du bois.

Pour renforcer la souveraineté économique, l'Etat a repris le contrôle de la Société Nationale du Bois du Gabon (SNBG). Avec cette nationalisation, le Gouvernement envisage de capitaliser son expertise et moderniser ses structures afin d'en faire un modèle de gestion et d'optimiser la transformation locale et l'industrialisation. De même, cette mesure concourt à la consolidation du leadership du Gabon dans la préservation de la biodiversité.

- ✦ Protection de l'environnement

Le Gabon se distingue fortement sur le plan environnemental par son engagement dans la réduction des émissions de carbone et l'intégration progressive de la dimension climatique dans ses politiques de développement. En 2024, les autorités ont mis en place plusieurs mesures significatives pour renforcer la protection de l'environnement et lutter contre le changement climatique. Les principales initiatives sont :

- ✦ la révision de la réglementation sur l'exploitation du kévazingo.

le gouvernement a assoupli les règles concernant l'exploitation du kévazingo, désormais autorisée sous des conditions strictes, notamment dans des concessions gérées durablement et suivies par des systèmes de géo-référencement, pour améliorer la traçabilité et la certification des produits forestiers ;

- ✦ le renforcement de la lutte contre la pollution engendrée par les plastiques à usage unique ;
- ✦ la création du Commissariat à l'Environnement et au Cadre de Vie (CECV) dont les missions principales consistent à mener des activités de prévention, de lutte contre la pollution, de coordination et de contrôle des activités liées à la collecte, au transport et au traitement des déchets ;
- ✦ la poursuite et l'intensification de la réduction des pollutions industrielles et urbaines à travers les contrôles de police environnementale.

IV.2.1.3 Mines et hydrocarbures

Mines

Le secteur minier reste un pilier de la stratégie de diversification de l'économie et de stimulation de la croissance, dans le contexte de réduction de la production pétrolière. Dans cette optique, le Gouvernement a intensifié des actions visant à valoriser le potentiel minier, renforcer la régulation et accroître l'attractivité de ce secteur auprès des investisseurs. Ainsi, en 2024, les mesures suivantes ont été initiées :

- ✦ révision du Code minier ;

Cette révision vise à faciliter les investissements dans le secteur. Elle intègre aussi un audit approfondi du code en vigueur, afin d'identifier les obstacles à l'investissement et de proposer des réformes adaptées, notamment avec le suivi des opérateurs en phase de recherche et d'exploitation, et l'amélioration de la connaissance du potentiel géologique.

- ✦ création de nouvelles structures administratives ;

Le Gouvernement a créé la Direction Générale de la Géologie et du Support Minier (DGGSM). Cette entité est chargée de l'exécution de la politique gouvernementale en matière de géologie et de recherche minière.

- ✦ élaboration d'une stratégie de déploiement de la logistique minière ;

Cette initiative vise à accompagner l'exploitation des futurs bassins, notamment pour les projets des mines de Bélinga, Baniaka et Milingui, en mettant l'accent sur le développement des infrastructures routières, portuaires, énergétiques et ferroviaires.

- ✦ renforcement de la gouvernance minière ;

mise en place de programmes de formation en géologie et en ingénierie minière ;

Ces programmes ont été institués, pour former une main-d'œuvre locale à des emplois qualifiés dans l'industrie minière naissante. Ces programmes incluent des partenariats avec des universités techniques internationales et des stages menés dans des mines actives, offrant une formation pratique et approfondie aux étudiants gabonais.

- ✦ amélioration de la régulation des conventions minières et de la transparence de la gestion des ressources ;

Concernant le potentiel en matière de diamant, des explorations ont été menées dans les gisements de Mitzic et de Nzenzélé.

Pour ce qui concerne l'exploitation future du minerai de fer, des infrastructures, telles que la construction d'une route pour acheminer le minerai vers le chemin de fer Transgabonais et l'installation d'une ligne électrique depuis le barrage de Poubara, sont en cours de développement pour soutenir l'exploitation de la mine de Baniaka.

Hydrocarbures

En 2024, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures pour dynamiser le secteur des hydrocarbures et renforcer sa régulation, dont les principales sont :

- ✦ la nationalisation des actifs d'Assala Energy ;

En 2024, l'Etat a racheté les actifs de la société pétrolière Assala Energy, en vue de renforcer le contrôle sur les ressources pétrolières et maximiser les bénéfices pour l'économie nationale.

La création de quatre nouvelles directions générales au sein du Ministère du Pétrole afin de mieux organiser le secteur stratégique des hydrocarbures. Il s'agit de la Direction Générale de l'Amont Pétrolier et Gazier, de la Direction Générale de l'Aval Pétrolier et Gazier, de la Direction Générale des Affaires Économiques, Juridiques et de Gestion des Données Pétrolières et Gazières et de la Direction Générale du contenu local.

- ✦ l'approbation de nouveaux contrats d'exploitation ;

Le Gouvernement a approuvé le Contrat d'Exploitation et de Partage de Production avec une nouvelle société. Ce contrat devrait accroître les capacités d'exploration et de production dans le secteur pétrolier.

IV.2.2. PIVOT TRANSVERSE

IV.2.2.1 Energie et eau

Le Gouvernement a poursuivi son programme de développement de projets majeurs en vue de fournir aux populations une offre énergétique abondante, compétitive et durable ainsi qu'un accès universel à l'eau potable.

Au niveau de l'Énergie, plusieurs dysfonctionnements internes ralentissent les performances de la SEEG, entraînant une pénurie d'électricité dans les ménages. Pour soutenir ce secteur stratégique, le Gouvernement a amplifié sa politique d'amélioration de l'offre des services en eau et en électricité en initiant plusieurs mesures, notamment :

- ✦ la réorganisation de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau Potable et de l'Énergie Électrique (ARSEE). Le Gouvernement a renforcé l'efficacité de l'ARSEE, en élargissant

ses prérogatives, notamment en matière de régulation des services, de protection des droits des usagers et des opérateurs, et des sanctions en cas de préjudice ;

- ✦ la mise en place d'une subvention de près de 100 milliards de FCFA pour le redressement de la SEEG ;
- ✦ le démarrage de l'activité de la centrale solaire photovoltaïque d'Ayemé conçue pour produire une puissance maximale de 60 mégawatts d'énergie solaire pouvant approvisionner 300 000 foyers dans le Grand Libreville ;
- ✦ la recherche de partenariats pour atténuer le stress électrique.

En matière de fourniture d'eau, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Libreville (PIAEPAL) qui est réalisé à 94% à fin 2024. Ce projet a pour principaux objectifs de :

- ✦ contribuer à l'accroissement des infrastructures d'alimentation en eau potable du Grand Libreville (Libreville, Owendo, Akanda et Ntoun) ;
- ✦ contribuer à assurer une meilleure qualité de la desserte en eau potable du Grand Libreville à travers l'amélioration du taux de rendement du réseau de distribution ;
- ✦ renforcer la capacité des différents acteurs en vue de la transformation du secteur.

Depuis son lancement, ce programme a permis le renouvellement de 149 kilomètres de réseau existant et d'étendre à 131 kilomètres supplémentaires, la réparation de 20 kilomètres de canalisations dans des bâtiments administratifs pour réduire les fuites, la construction de 60 bornes fontaines publiques et 4 nouveaux châteaux d'eau, ainsi que la réalisation de onze mille (11 000) branchements domiciliaires, individuels et collectifs.

IV.2.2.2 Infrastructures

Les actions visant à moderniser, renforcer et réguler les différents secteurs sous tutelle, à savoir le transport aérien, terrestre, maritime et ferroviaire se sont poursuivies en 2024.

Infrastructures routières

Le développement des infrastructures reste une priorité des politiques publiques. A cet effet, près de 212 milliards de FCFA ont été affectés au financement des projets d'infrastructures routières en 2024. Les efforts entrepris dans la réalisation des grands chantiers initiés depuis l'arrivée des nouvelles Autorités se poursuivent par :

- ✦ la réhabilitation et l'aménagement des voiries du Grand Libreville, des capitales provinciales et des chefs-lieux des départements ;
- ✦ la construction de 10 300 km de routes secondaires en béton armé ;
- ✦ le projet « Routes Nationales » ;
- ✦ l'aménagement de bassins-versants ;
- ✦ l'assainissement de 500 km de réseau bitumé ;
- ✦ la construction de ponts en béton dans l'ensemble du pays ;
- ✦ la réhabilitation des grands ouvrages tels que les ponts (Pont de la rivière d'Obangué dans la Ngounié, Akiéni...)

- ✦ les travaux d'aménagement du contournement de la ville d'Oyem ;
- ✦ la route PK18-Owendo ;
- ✦ le carrefour ALANDJI-PKO route Bambouchine ;
- ✦ les travaux de réhabilitation du tronçon Bifoun-Lambaréné ;
- ✦ l'aménagement de la route de Ntoun-Cocobeach ;
- ✦ la route départementale Alanga-Aboumi (65km) ;
- ✦ la route Oyem-Medzeng (frontière Guinée Equatoriale) ;
- ✦ la route Akiéni-Onga (60km) ;
- ✦ la poursuite des travaux de la Transgabonaise ;
- ✦ la reprise des travaux des chantiers qui étaient à l'arrêt depuis 2013, notamment, les tronçons Ovan-Makokou(98km), Forasol-Mbéga(22km), Ndendé-Tchibanga (90,75km), Moanda-Bakoumba, Tchibanga-Mayumba (109km) et le pont d'Ebel-Abanga.

Transport aérien

Le secteur du transport aérien au Gabon a connu, en 2024, plusieurs développements significatifs, tant en termes d'infrastructures que d'activités opérationnelles. L'application avec les orientations fixées dans le PNDDT par le Gouvernement a permis la réalisation des projets suivants :

- ✦ L'amélioration des infrastructures aéroportuaires ;

En matière d'infrastructures aéroportuaires, l'Etat a poursuivi son programme de réhabilitation et de mise aux normes internationales des huit (8) aéroports provinciaux. Ce programme comprend :

- ✦ la réhabilitation et la modernisation, dans un premier temps, des aéroports de Libreville, Oyem, Franceville ; ceux de Makokou, Mouila et Tchibanga nécessitant des travaux plus importants ;
- ✦ la mise aux normes des standards régionaux voire internationaux ;
- ✦ l'acquisition d'équipements modernes tels que des rayons X, des portiques et des caméras de vidéosurveillance. Ces équipements assurent un niveau de sécurité conforme aux standards internationaux, garantissant la sûreté des passagers et des marchandises en transit.
- ✦ La création de la compagnie aérienne Fly Gabon :
- ✦ Fly Gabon est la matérialisation de la restauration de l'aviation civile qui acte la souveraineté nationale dans ce secteur. Dans sa stratégie de développement, l'Etat gabonais a permis l'acquisition de trois (3) nouveaux avions afin de renforcer la connectivité intérieure et sous-régionale.
- ✦ Le renforcement des capacités

Grâce à l'Agence Nationale de l'Aviation civile et l'Agence Nationale des Bourses du Gabon, un programme de bourses dédiées a été mis en place pour le renforcement des compétences nationales dans le secteur de l'aviation civile. Au total, 340 étudiants seront formés aux divers métiers de l'aviation à l'Ethiopian Aviation University (pilotes, équipage, ingénieurs, techni-

ciens, contrôleurs aériens). A cet effet, 230 apprenants ont débuté leur cursus en Ethiopie en 2024. Enfin, les études pour la réalisation des projets de l'aéroport d'Andem se poursuivent.

Transport terrestre

Le Gouvernement a continué de réguler et diversifier l'offre de transport afin d'améliorer la mobilité et la connectivité des citoyens. Les principales réalisations sont :

- ✦ l'acquisition de 10 nouveaux bus par la société Trans'Urb, permettant l'ouverture de nouvelles lignes (exemple Libreville-Mouila) et le désenclavement de certaines régions ;
- ✦ le projet Taxi Gab+ avec l'introduction de 417 nouveaux taxis dans le parc de transport en commun, contribuant à la réduction du chômage des jeunes et à l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- ✦ la réforme du cadre réglementaire avec des campagnes de sensibilisations et des opérations de contrôle routier ;
- ✦ la professionnalisation du secteur de transport en commun par l'obligation faite au conducteur de posséder une carte de transport pour la sécurité des usagers ;
- ✦ la formation et la certification des chauffeurs. Le gouvernement a mis en place un Programme National de Formation et un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) à la conduite automobile pour renforcer les compétences des chauffeurs et améliorer la sécurité routière.

Transport maritime

De nombreuses réformes ont été menées pour relier les régions éloignées et soutenir les échanges commerciaux. Parmi les initiatives réalisées, on retrouve :

- ✦ l'acquisition de trois (3) navires mixtes par la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (C2N2I) ;
- ✦ le renforcement des capacités pour un transport maritime moins polluant ;
- ✦ la création d'une Direction Générale de la Mer chargée de superviser les activités maritimes, de garantir la sécurité en mer et de promouvoir le développement durable des ressources maritimes.

Transport ferroviaire

Les travaux de rénovation de la voie ferrée se sont poursuivis pour atténuer les effets du vieillissement de la voie ferrée, à l'origine de nombreux déraillements. Pour accélérer le processus, le Gouvernement a mis en œuvre en 2024, avec la coopération de l'Union européenne, le Programme de Remise à niveau (PNR). Ce programme inclut le renouvellement des rails, le traitement des zones instables et la construction d'ouvrages tels que des ponts. Il va permettre de moderniser les infrastructures ferroviaires, améliorer la sécurité et le confort des usagers tout en stimulant le développement des zones traversées.

- ✦ la poursuite des travaux de construction des Centres Universitaires d'Oyem et de Mouila afin d'offrir 10 000 places supplémentaires ;
- ✦ la réfection des campus universitaires (UOB, USS, USTM).

IV-3.3 FORMATION PROFESSIONNELLE

En matière de la formation professionnelle, l'objectif stratégique est de proposer une offre de formation diversifiée à l'endroit de toutes les populations cibles par le biais d'un dispositif adapté et accessible, qui permet l'acquisition des compétences en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Dans cette optique, le Gouvernement a maintenu le projet d'appui à l'employabilité des jeunes.

IV-3.4 SANTÉ ET SECTEUR SOCIAL

IV-3.4.1 Santé

En ce qui concerne le volet santé, l'accent a été mis sur les actions visant à améliorer l'offre d'accès aux soins, notamment les constructions, réhabilitations et extensions des structures sanitaires. A ce titre, divers projets ont été menés, notamment :

- ✦ la construction (avec équipements) de dix centres de Santé (accouchement, hospitalisation, radiologie primaire, laboratoire d'analyse,) sur les vingt-huit prévus;
- ✦ la réhabilitation des structures sanitaires (Cocobeach, Pana, Mabanda, Mbigou, Omboué, Amissa-Franceville...).

IV-3.4.2 Le Social

S'agissant du volet social, les projets suivants ont été menés :

- ✦ acquisition du matériel roulant de l'école des Enfants Déficlients Auditifs (ENEDA) ;
- ✦ poursuite du projet de relogement des personnes à mobilité réduite ;
- ✦ réhabilitation du centre d'accueil pour les enfants en difficulté sociale (CAPEDS).

IV. 4 – LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Le Comité de Politique Monétaire qui s'est tenu le 24 décembre 2024, a décidé de maintenir inchangé le TIAO et les autres principaux taux d'intervention.

- ✦ Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) : 5,00%
- ✦ Taux de pénalité aux banques
- ✦ Taux créditeurs minimum

De même, les facilités ont été reconduites comme suit :

- ✦ Taux de facilité de prêt marginal : 6,75%
- ✦ Taux de facilité de dépôt : 0%



CINQUIEME PARTIE

LES PERSPECTIVES 2025 – 2026

menterait que de 0,9% en 2025 et 1,0% en 2026, contre 4,3% en 2024. La baisse des cours du pétrole et la persistance des sanctions internationales expliqueraient cette évolution.

Dans les pays émergents d'Asie, l'enlisement de la crise immobilière couplée aux mesures commerciales américaines vont peser sur l'expansion chinoise. En effet, son PIB se replierait à 4,8% en 2025 contre 5,0% un an plus tôt. Le ralentissement devrait se poursuivre en 2026 à 4,2%. L'Inde connaîtrait la même tendance baissière, avec un taux de croissance de 6,4% en 2025 et 2026 contre 6,5% en 2024, en liaison avec la diminution des investissements et le ralentissement du secteur manufacturier.

En Amérique latine et Caraïbes, la croissance brésilienne s'essoufflerait pour s'établir à 2,3% en 2025 et 2,1% en 2026, contre 3,4% en 2024, en rapport avec des facteurs endogènes, notamment le resserrement de la politique monétaire et la hausse de l'inflation. Au Mexique, l'étiollement de la confiance des investisseurs, les menaces de tarifs douaniers américains et une sécheresse persistante impacteraient la croissance. Elle serait de 0,2% contre 1,4% en 2024 avant de remonter à 1,4% en 2026.

Portée par la reprise de la production pétrolière et l'apaisement des conflits régionaux, la croissance du Moyen-Orient et Asie Centrale augmenterait de 3,4% en 2025 et 3,5% en 2026, contre 2,4% en 2024.

Le recul des prix du pétrole et le retrait de la demande mondiale influeraient sur l'expansion du Nigéria. En effet, son économie se maintiendrait à 3,4% en 2025 comme l'année précédente avant ralentir à 3,2% en 2026. Par contre, le PIB de l'Afrique du Sud connaîtrait un léger frémissement pour atteindre 1,0% en 2025 et 1,3% en 2026 après 0,5% en 2024.

V.1.3 LA CONJONCTURE DANS LES PAYS DE LA CEMAC

Au titre de l'année 2025, les projections réalisées par les services de la BEAC tablent, dans le cadre d'un scénario de base sur :

- ✦ une baisse des cours des produits d'exportation, dont le pétrole brut (-20,1 % à 62,9 dollars USD/baril), le manganèse (-18,4 % à 135,7 dollars/tonne) ;
- ✦ une production de pétrole brut en recul de 2,5 % à 38,3 millions de tonnes, de gaz en baisse de 1,4 % à 6 687,5 milliers de tonnes, de manganèse en repli de 5,5 % à 8,9 millions de tonnes et une réduction de 3,4 % du bois à 10,9 millions de m³, face à une hausse du cacao de 6,1 % à 309,3 milliers de tonnes ;
- ✦ une légère dépréciation du F CFA par rapport au dollar de 0,5 % à 609,1 FCFA/\$ et la poursuite de la détente monétaire par les banques centrales.

Dans un contexte de poursuite du repli des cours du pétrole brut et d'une détérioration des termes de l'échange de 17,0 % en 2025, après une appréciation de 1,9 % en 2024, la croissance économique de la CEMAC devrait se consolider en 2025. En effet, le taux de croissance de la CEMAC devrait se situer autour de 2,4 %, contre 2,9 % en 2024, en lien avec un recul plus important des activités pétrolières et gazières (- 2,7 %, après - 0,8 % en 2024), en dépit de la fermeté des activités non pétrolières (3,5 % en 2025, contre 3,6 % en 2024).

Suivant l'optique offre, le secteur non pétrolier confirmerait en 2025 sa position de véritable



moteur de la croissance dans la Sous-région, faisant preuve d'une remarquable résilience face aux divers chocs qui ont impacté les économies de la CEMAC depuis 2013, et en affichant des taux de croissance positifs sur une dizaine d'années consécutives, en dehors de 2020, année de la pandémie de la covid19. De son côté, le secteur pétrolier demeurerait en récession en 2025, avec la dynamique baissière des cours du pétrole brut dans un environnement de déclin naturel des champs dans la CEMAC et des investissements insuffisants pour relancer la production.

De son côté, après une année 2024 décevante, les activités d'extraction du minerai de manganèse devraient demeurer en récession pour 2025, en raison des difficultés rencontrées par la Chine dans la relance de sa demande, ce qui devrait par conséquent entraîner une contraction de l'offre⁶. L'embellie projetée des activités aurifères en République Centrafricaine cette année devrait toutefois tempérer cette dynamique. La branche sylvicole, qui resterait toujours attentive le temps de s'accommoder à la nouvelle donne sur la filière bois suite à la décision des Etats membres de la CEMAC

Suivant l'optique demande, la demande intérieure brute contribuerait à la croissance avec un apport de 0,9 point, contre 3,9 points en 2024, sous l'effet principalement d'une évolution favorable de la consommation privée qui est le principal déterminant de la croissance (contribution de 2,9 points en 2025, contre 2,8 points en 2024) tandis que les investissements bruts grèveraient la croissance à hauteur de 0,6 point, après 1,8 point en 2024, suite au repli des investissements privés (- 0,9 point, contre 1,6 point en 2024) qui contrebalanceraient le concours des investissements publics (0,3 point, après 0,2 point en 2024).

Les investissements privés seraient moins dynamiques en 2025, en raison de l'attentisme des opérateurs économiques dans un contexte caractérisé par la tenue des élections présidentielles dans trois pays sur six de la CEMAC. De son côté, la consommation publique continuerait de réduire la croissance économique en 2025 avec une participation de - 1,3 point, contre - 0,7 point un an plus tôt.

Du côté des prix, le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre en 2025, en raison de l'atténuation continue et progressive des effets des phénomènes ayant porté l'inflation vers les sommets historiques depuis 2022. Ainsi, l'inflation devrait revenir autour de 2,8 % en moyenne annuelle en 2025, contre 4,1 % en 2024. Toutefois, la hausse exceptionnelle des coûts du fret en 2024, qui entraînerait un renchérissement des prix à la consommation finale des ménages au niveau mondial de 0,6 % en 2025, pour laquelle l'on table sur une poursuite en 2025, pourrait freiner cette tendance désinflationniste.

La situation des finances publiques se détériorerait légèrement, avec un solde budgétaire (base engagements, hors dons) passant de -1,1 % du PIB en 2024 à -1,2 % du PIB en 2025. Cette évolution résulterait principalement de la baisse des recettes pétrolières (-0,8 point) et de l'augmentation des dépenses totales (-0,5 point), en dépit de la hausse des recettes non pétrolières (1,1 point), insuffisante pour combler le déficit. La hausse des dépenses publiques serait liée à l'accroissement des dons et prêts projets, appuyé par l'organisation de scrutins politiques prévus au Cameroun, en République Centrafricaine et au Gabon. Quant à l'augmentation des recettes non pétrolières, elle découlerait des efforts de mobilisation des recettes, notamment grâce à l'informatisation accrue du processus de collecte des recettes fiscales et à l'élargissement de la base fiscale, mis en œuvre dans la plupart des Etats de la CEMAC.

V.1.4 L'ÉVOLUTION DES PRODUITS DE BASE

Le pétrole



Les cours moyens se replieraient à nouveau (-15,3%) en 2025 pour se situer à 67,7 dollars contre 79,9 dollars estimé en 2024. Certes, l'Opep a annoncé pour 2025 un relèvement de la demande mondiale de pétrole de 1,45 Mbj à 105,27 Mbj, alors qu'en 2024, la consommation mondiale était de 103,82 mb/j. Néanmoins, les cours de cette commodité devraient pâtir du recul du commerce international, consécutif à la guerre commerciale entre les USA et ses partenaires, notamment la Chine.

Les oléagineux



Pour la campagne 2024/2025, le marché des oléagineux se caractériserait par un attentisme au niveau du corridor dans la Mer Noire, des conditions climatiques en amélioration en Malaisie.

S'agissant de l'huile de palme, les prix se maintiendraient à un niveau moyen élevé, portés par la politique d'incorporation de l'huile de palme dans le biodiesel par l'Indonésie, premier producteur mondial. Cela devrait conduire à une consommation record de 14,5 millions de tonnes d'huile de palme par l'industrie des biocarburants en 2024/2025. En conséquence, le prix de l'huile de palme se situerait en moyenne à 985,2 dollars la tonne, en hausse de 6,6%.

Le caoutchouc



Les prix du caoutchouc naturel perdraient 2,3% à 100,2 cents le kilogramme en 2025. Selon l'Association des pays producteurs de caoutchouc naturel (ANRPC), la production mondiale de caoutchouc naturel augmenterait de 0,3% en 2025. Du côté de la demande par contre, on enregistrerait une évolution moins prononcée qu'annoncée en début d'année, eu égard à la guerre commerciale en cours entre les Etats-Unis et la Chine.

Le café



Le marché du café serait en consolidation tant pour le Robusta que pour l'Arabica. En effet, les mauvaises conditions climatiques (sècheresse au Brésil 1er producteur mondial), le dérèglement climatique qui affecte le développement des plants de café et une explosion de la consommation (Inde, Chine, Brésil) exerceraient une pression à la hausse sur les prix. Ainsi, le Robusta gagnerait 21,6% à 244,0 cents la livre en moyenne. S'agissant de l'Arabica, son prix bondirait de 40,8% pour se situer à 359,9 cents la livre.

Le cacao



Selon l'Organisation internationale du cacao (Icco), pour le compte de la campagne 2024/2025, la récolte de fèves devrait être en surplus d'environ 142 000 tonnes, ce qui mettrait fin à trois années consécutives de déficit sur le marché mondial du cacao. En conséquence, et bien qu'en ralentissement, le

une reprise à 1,501 million de mètres cubes (+3,2% par rapport à 2025).

V.2.4 L'AGRICULTURE



Le secteur agricole enregistrerait des performances mitigées. En effet, la production de l'huile de palme brute est attendue à 141 900 tonnes en 2025, en hausse de 3,7%. Cette bonne orientation résulterait du bon rendement des plantations d'Olam Palm et de la bonne tenue des unités de traitement installées. Au niveau du caoutchouc naturel, on noterait également une forte amélioration de l'activité, suite à la résolution des problèmes rencontrés par ABG (ex SIAT). En conséquence, la production de caoutchouc usiné évoluerait de 0,5% pour s'établir à 3100 tonnes.

V.2.5 LES AGRO-INDUSTRIES



La branche de l'agro-industrie consoliderait son activité en 2025, portée par les huiles et corps gras (+12%), la raffinerie de sucre (+4,5%), l'eau minérale et les boissons gazeuses et alcoolisées.

V.2.6 LES AUTRES INDUSTRIES



En 2025, les performances de la branche des autres industries de transformation s'affermiraient (+6,8%), grâce à la chimie (peintures), aux matériaux de construction et à la transformation de l'aluminium. Cette embellie résulterait de la fermeté des commandes des principaux clients (génie civil, logements, bois, mines, etc.).

V.2.7 L'ÉNERGIE



Le segment énergie consoliderait son réseau de distribution d'eau et d'électricité en 2025. Ainsi, la production d'électricité augmenterait à 3 100 GWhs, tandis que la production d'eau s'établirait à 132,5 millions de m3.

V.2.8 LES BTP



L'activité des BTP tirerait profit de l'accélération des chantiers en cours et qui concerneraient les voiries municipales, le projet d'adduction d'eau, le projet de remise à niveau de la voie ferrée, les projets de réhabilitation et de construction d'infrastructures routières, la construction de bureaux administratifs et de logements.

Compte tenu de la volonté du Gouvernement d'augmenter fortement l'effort d'investissement, dans le but d'accélérer la mise à niveau des infrastructures dans divers domaines (transport, santé éducation, logement, locaux administratifs...), la production vendue des entreprises de BTP devrait croître de manière inédite en 2026.

V.2.9 LES TRANSPORTS ET LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT



Le secteur des transports et auxiliaires de transport se replierait, malgré la consolidation des activités dans le transport aérien et maritime. Au total, le volume global de marchandises acheminées par rails et manipulées dans les différents ports, rades et Beach (Owendo et Port-Gentil) enregistrerait une baisse de 0,9% en 2025. La valeur ajoutée des transports remonterait de 2,3% en 2026, impactée par la forte reprise des autres activités, malgré le repli des mines.

V.2.10 LE COMMERCE

L'activité de la branche du commerce général progresserait de 3,5% en 2025 et 4,6% en 2026, en raison de l'appréciation de la commande publique en matière de projets d'investissement (engins, matériels, etc.) et la hausse de la demande des ménages, dans un contexte de maîtrise de l'inflation, en dépit de la hausse attendu des prix des produits pétroliers.

V.2.11 LES SERVICES

L'activité des autres services se raffermirait de 3,4% en 2025 et 5,9% en 2026, portée par l'ensemble de ses composantes. Cette branche tirerait profit du regain des services immobiliers, de l'affermissement des services aux particuliers et de l'amélioration attendue dans les services aux entreprises et de réparation mécanique.

V.2.12 L'HÔTELLERIE

Le secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs maintiendrait la dynamique impulsée depuis la sortie de la crise Covid. Ainsi, l'activité de ce secteur pourrait tirer profit des élections prévues (élection présidentielle, législative, locales et sénatoriales). Concernant le segment de la restauration collective, la tendance haussière des indicateurs pourrait se poursuivre en 2025.

V.3 LES ESTIMATIONS MACROECONOMIQUES EN 2025 ET 2026

En dépit d'un ralentissement de l'économie mondiale en 2025, les perspectives macroéconomiques nationales devraient rester sur une trajectoire positive, sous l'effet de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement sur la période 2026 – 2030, inspirée du projet de société du Président de la République « Bâtissons l'Edifice Nouveau pour un Essor vers la Félicité » basé sur six (6) piliers.

- ✦ Pilier 1 : Electricité, eau et réforme du secteur ;
- ✦ Pilier 2 : Entrepreneuriat et employabilité ;
- ✦ Pilier 3 : Logement, infrastructures et numérique ;
- ✦ Pilier 4 : Capital humain et justice sociale ;
- ✦ Pilier 5 : Economie et développement durable ;
- ✦ Pilier 6 : Gouvernance et institutions.

Elle sera mise en œuvre à travers les investissements stratégiques dans les secteurs clés de l'économie notamment : les mines, l'énergie, l'agriculture, les infrastructures numériques et les transports (routes, chemin de fer, ports, aéroport, etc.).

Dans ce contexte, l'économie nationale devrait croître de 3,2% en 2025. Et cette tendance s'accélérait en 2026 avec un taux de croissance de 7,9%, portée par le dynamisme des activités hors pétrole, grâce à un effort d'investissement inédit, malgré la baisse attendue du secteur pétrolier.

Ces perspectives seraient soutenues par la relance des activités des branches exportatrices (mines, bois et agriculture de rente), les BTP, l'agriculture vivrière, l'élevage, la pêche, le transport et les services, d'une part et par la demande intérieure tirée par l'investissement public et privé et la consommation des ménages, d'autre part.

V.3.1. LES PRINCIPALES HYPOTHÈSES

En tenant compte des perspectives macroéconomiques mondiales (juillet 2025) et de l'évolution conjoncturelle de fin juin 2025, les prévisions de la croissance du PIB réel de l'économie nationale sont basées sur les hypothèses suivantes :

- ✦ Une production pétrolière qui devrait augmenter de 1,9% à 85,6 millions de barils en 2025 et baisser de 3,0% en 2026 ;
- ✦ Un prix du baril de pétrole gabonais qui devrait baisser de 21,4% à 62,1 USD en 2025 qui devrait remonter en 2026 à 65,2 USD soit un relèvement de 5,0% ;
- ✦ Un recul projeté de 3,1% de la production de manganèse en 2025 à 9,154 millions de tonnes qui devrait se poursuivre en 2026 (-3,3% à 8,855 millions de tonnes) ;
- ✦ Une appréciation du prix de vente de la tonne de manganèse de +1,2% à 168,2 USD en 2025 qui demeurerait stable jusqu'en 2026 ;
- ✦ Une production de bois débité en baisse de 2,0% à 1,454 millions de m3 en 2025 et en hausse de 3,2% à 1,501 millions de m3 en 2026 ;
- ✦ Une relance de la production d'huile de palme de +3,7% (contre -6,5% en 2024) à 141 916 tonnes en 2025 et de +3,5% à 146 883 tonnes en 2026 ;
- ✦ Une absence de production de caoutchouc en 2025 et une reprise en 2026 à 2,458 milliers de tonnes ;
- ✦ Une dépréciation attendue du taux de change en 2025 et en 2026 respectivement de 3,4% à 585,9 FCFA le dollar américain et de 2,6% à 570,9 FCFA le dollar américain.

Les hypothèses du cadrage macroéconomique 2025-2026

Principales hypothèses	2024	2025	2026	25/24	26/25
Production de pétrole (en millions de tonnes métriques)	11,5	11,7	11,4	1,9%	-3,0%
Production de pétrole (en millions de Barils)	84,0	85,6	83,0	1,9%	-3,0%
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	79,0	62,1	65,2	-21,4%	5,0%
Production de Manganèse (en milliers de tonnes)	9 442,8	9 154,1	8 855,4	-3,1%	-3,3%
Prix de vente de manganèse (en \$US/ tonne)	166,2	168,2	168,2	1,2%	0,0%
Production de l'Or (en tonne)	1,5	0,4	0,4	-72,6%	0,0%
Prix de vente de l'Or (\$US/l'once)	2 387,2	3 253,5	2 049,5	36,3%	-37,0%
Production de gaz (milliers de m3)	1 016 962,9	1 027 132,6	1 037 403,9	1,0%	1,0%
Prix de vente de gaz (USD/m3)	434,0	455,8	537,8	5,0%	18,0%
Production Transformation de manganèse (milliers de tonnes)	29,0	28,7	28,9	-0,8%	0,4%
Production de Bois débité (en m3)	3 691 111,0	3 741 668,3	3 770 236,1	1,4%	0,8%
Production d'huile de palme brut (en milliers de tonnes)	136,9	141,9	146,9	3,7%	3,5%
Production de caoutchouc usiné (en milliers de tonnes)	3,1	-	2,458	-100,0%	#DIV/0!
Taux de change (en dollars/F.CFA)	606,4	585,9	570,9	-3,4%	-2,6%

Source : DGEPP

V.3.2. LA FORMATION DU PIB PRÉVISIONNEL

L'économie gabonaise devrait maintenir une trajectoire de croissance positive en 2025 (+3,2%) et en 2026 (+7,9%). En dépit de la poursuite du déclin du secteur pétrolier, l'ensemble des autres branches d'activité devrait soutenir la dynamique de l'offre, tandis que la consommation et l'investissement continueraient à alimenter la demande.

Évolution du taux de croissance de 2024 à 2026

(En %)	2024	2025	2026
PIB total	3,4	3,2	7,9
PIB pétrole	3,1	1,9	-3,0
PIB hors-pétrole	3,4	3,3	9,2

Source : DGEPP

V.3.2.1 Les ressources du PIB prévisionnel

Tous les secteurs d'activité contribueraient positivement à la croissance économique prévue en 2025 et 2026.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance positive de son activité, avec un taux projeté à +1,6% en 2025 et à +0,2% en 2026. Le secteur secondaire enregistrerait une accélération de ces activités (+3,5% en 2025 et +24,8% en 2026). Et le secteur tertiaire demeurerait résilient

(+2,3% en 2025 et +5,0% en 2026) profitant de la bonne tenue des autres secteurs.

Dans le détail, l'évolution du secteur primaire s'expliquerait principalement par les performances des branches Agriculture, Élevage et Pêche, Exploitation forestière et Gaz, en dépit du ralentissement des Mines et du Pétrole.

La branche Agriculture, Élevage et Pêche devrait afficher une croissance solide (+3,1% en 2025 et +5,9% en 2026), soutenue par la montée en puissance de toutes ces composantes. L'activité agricole (+3,3% en 2025 et +5,6% en 2026) devrait être marquée par une relance de la production de rente en raison d'une amélioration des rendements des plantations d'huile de palme et l'entrée en production de nouvelles surfaces, de la montée en puissance des zones agricoles et d'un renforcement de la production vivrière soutenue par des efforts d'investissements financés par un Fonds stratégique Agricole (FSA) destiné à catalyser les investissements dans l'agriculture.

L'activité d'élevage s'accélérait (+0,6% en 2025 et +11,2% en 2026) avec la mise en œuvre de mesures visant l'accroissement de la production locale avicole notamment celle du poulet de chair pour réduire la dépendance alimentaire, suite à la décision d'arrêt des importations de poulet de chair en 2027.

L'activité de la pêche bénéficierait des efforts de structuration et de sécurisation de la filière halieutique, d'industrialisation de la filière thon, de développement des infrastructures dédiées et du soutien de la pêche artisanale, avec l'appui financier porté par le Fonds Stratégique pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (FDPA). Aussi, la révision de l'accord de pêche avec l'Union européenne devrait favoriser la reproduction des ressources et être profitable à la pêche artisanale. L'activité de la pêche retrouverait progressivement sa dynamique avec une hausse de 3,2% en 2025 et 6,1% en 2026.

L'Exploitation forestière profiterait de l'exploitation de nouvelles surfaces et de la reprise de la demande des industries du bois. La croissance serait de 1,4% en 2025 et 0,8% en 2026.

La branche gazière maintiendrait une trajectoire de croissance à la hausse, en réponse à une demande accrue et à la poursuite des investissements dans ces infrastructures. Les prévisions tablent ainsi sur une croissance de +5,0 % en 2025, s'accélégrant fortement en 2026 pour atteindre +9,9%.

L'extraction de pétrole brut connaîtrait une consolidation en 2025 (+1,9% contre +3,1% en 2024) suivie d'une baisse envisagée en 2026 (-3,0%) liée au déclin naturel des champs matures.

L'activité minière se contracterait de 3,1% en 2025 et de 3,3% en 2026 en raison de la baisse attendue du rendement de certains gisements suite à la décision d'arrêt d'exportation de brut. Toutefois, cette évolution masque l'entrée en production de fer de Baniaka et du gisement d'or d'Etéké.

Le dynamisme du secteur secondaire serait soutenu par l'ensemble de ses composantes. L'industrie agro-alimentaire (+5,2% en 2025 et +6,1% en 2026) et les autres industries (+6,8% en 2025 et +21,8% en 2026) profiteraient respectivement de l'opérationnalisation de l'industrie du thon et de l'usine de production de gaz naturel liquéfié en 2026, accompagné d'une fermeté de la demande nationale.

V.3.2.2 Les emplois du PIB prévisionnel

Du côté de la demande, l'activité économique serait soutenue aussi bien par la demande intérieure (+8,5% en 2025 et +34,4% en 2026) que par la demande extérieure (+5,7% en 2025 et +25,2% en 2026).

La progression de la demande intérieure résulterait de la hausse de la consommation (+4,8% en 2025 et +6,9% en 2026) et de l'investissement (+11,8% en 2025 et +57,1% en 2026). La progression de la consommation s'appuierait à la fois sur sa composante publique (+8,1% en 2025 et +12,2% en 2026) et privé (+3,6% en 2025 et +5,1% en 2026), dans un contexte marqué par la poursuite des recrutements dans le secteur moderne favorisant la hausse des revenus des ménages.

Par ailleurs, la hausse des investissements publics (+14,6% en 2025 et +416,0% en 2026), s'expliquerait par la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre des projets prioritaires dans les domaines des infrastructures de transport et de l'énergie notamment, retenus dans le plan de développement. L'augmentation des investissements privés (+11,4% en 2025 et +7,3% en 2026) serait, quant à elle, portée par l'exécution de projets structurants dans les secteurs agricole, minier, immobilier et gazier.

L'amélioration de la demande extérieure serait portée par la progression des importations des biens de consommation (2,6% en 2025 et 13,0% en 2026), des équipements (10,4% en 2025 et 69,1% en 2026) et des biens intermédiaires (12,2% en 2025 et 52,8% en 2026). Par ailleurs, la croissance des exportations (1,1% en 2025 et 2,1% en 2026) découlerait en particulier de l'augmentation de ventes de bois (-2,0% en 2025 et +2,5% en 2026) et des produits de rente (+1,3% en 2025 et +7,8% en 2026).

V.3.3. LA BALANCE DES PAIEMENTS PRÉVISIONNELLE

La balance des paiements renouerait avec un solde excédentaire en 2025 et 2026, dans un contexte de relance de l'activité économique. En effet, l'excédent de la balance des paiements serait de 154,5 milliards de FCFA en 2025 et de 72,0 milliards de FCFA en 2026, après un déficit de 391,8 milliards de FCFA en 2024.

V.3.3.1 La balance prévisionnelle des transactions courantes

Le compte des transactions courantes se caractériserait par un déficit en 2025 à 22,6 milliards de F CFA suivie d'un excédent de 48 milliards de FCFA en 2026. Cette évolution proviendrait de la dégradation de l'ensemble de ces composantes en 2025 et de l'amélioration de l'excédent commercial et une réduction du déficit des services.

V.3.3.2 La balance commerciale prévisionnelle

Structurellement excédentaire, le solde commercial connaîtrait un repli de 26,4% à 2 562,5 milliards de FCFA en 2025 et remonterait de 0,7% à 2 581,2 milliards de FCFA en 2026. Cette contraction serait consécutive à une baisse des exportations totales de 12,3% en 2025 et reparaitrait à la hausse de +2,6% en 2026, combinée à une augmentation des importations totales de 9,1% en 2025 puis +4,5% en 2026.

Évolution de la balance globale prévisionnelle 2025-2026

(En milliards de FCFA)	2024*	2025*	2026*	25/24	26/25
1- Transactions courantes	971,1	-22,6	48,0	-102,3%	+312,7%
Balance commerciale	3 480,9	2 562,5	2 581,2	-26,4%	0,7%
Balance des services	-1 361,9	-1 527,0	-1 455,7	12,1%	-4,7%
Balance des revenus	-1 187,6	-1 057,2	-1 075,2	-11,0%	1,7%
Balance des transferts	39,7	- 0,8	-2,3	-102,1%	184,0%
2- Balance des capitaux	-1 393,7	177,0	24,0	+112,7%	-86,4%
Compte de capital	1,0	0,8	0,8	-17,8%	0,0%
Compte financier	-1 394,7	176,2	23,2	+112,6%	-86,8%
Investissements directs	332,4	315,7	379,4	-5,0%	20,2%
Dont secteur pétrolier	1 007,8	934,2	1 035,5	-7,3%	10,8%
Investissements de portefeuille	-372,4	-490,6	-638,4	31,7%	30,1%
Autres investissements	-1 354,7	351,1	282,3	+125,9%	-19,6%
Opérations à plus d'un an (MLT)	-793,7	22,9	-110,7	+102,9%	-584,3%
Opérations à moins d'un an (CT)	-561,0	328,2	393,0	+158,5%	19,7%
3- Erreurs et Omissions	30,8			-100,0%	
BALANCE GLOBALE	-391,8	154,5	72,0	+139,4%	-53,4%

Sources : BEAC * Estimations **Projections

V.3.3.6 La balance globale prévisionnelle

Après un déficit en 2024, la balance globale deviendrait excédentaire dès 2025 (154,5 milliards de FCFA) et en 2026 (72,0 milliards de FCFA). Cette trajectoire favorable du solde des paiements résulterait de l'excédent de la balance des capitaux en 2025 et de l'augmentation du solde courant en 2026.

V.3.4 LA DETTE PUBLIQUE

En 2025, le service prévisionnel de la dette publique augmenterait de 4,9% à 1497,6 milliards de FCFA. Cette évolution résulterait principalement de la hausse du service de la dette intérieure (+26,9%).

La baisse du principal de la dette extérieure (- 15,0%) est induite tant par le faible niveau des décaissements que par la réduction des arriérés relatifs aux emprunts extérieurs courants dans la quasi-totalité des compartiments de la dette extérieure.

En revanche, l'évolution à la hausse du service de la dette intérieure découlerait principalement de l'augmentation du remboursement du principal (+39,2%). Cependant, le règlement de la charge financière de la dette intérieure en diminution de 8,0% est consécutive au reprofilage de la dette intérieure.

V.4 LA POLITIQUE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT EN 2025-2026

La politique économique du Gouvernement pour 2025 et 2026 reposera sur la mise en œuvre des grandes lignes du projet de société du Président de la République « Bâtissons l'édifice Nouveau ». Elle devrait être en continuité avec les actions mises en œuvre en 2024 visant la diversification de l'économie, le développement des infrastructures et le bien-être social avec une emphase sur la promotion de la bonne gouvernance. Elle se caractérisera par une forte accélération de l'effort d'investissement à compter de 2026, comparativement aux années antérieures.

V.4.1 POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FISCALE

La politique budgétaire du gouvernement en 2025 reste comme en 2024 axée sur l'optimisation de la mobilisation des recettes et l'amélioration de la gestion des finances publiques. Cette volonté devrait être encore plus affirmée en 2026 afin de répondre aux nombreuses attentes de la société.

V.4.1.1 La Politique budgétaire

En 2025 et 2026, le Gouvernement entend maintenir les actions de mobilisation des recettes en s'appuyant sur l'amélioration de la performance des services fiscaux et l'accroissement de la collecte des ressources fiscales. A cet effet, les principaux axes d'intervention concerneront la fiscalité intérieure, la fiscalité de porte et la fiscalité pétrolière.

Le Gouvernement demeure fermement engagé dans une stratégie globale visant à renforcer la sécurisation et la mobilisation des recettes publiques. Dans ce cadre, il œuvrera pour une gestion plus rigoureuse et ciblée des incitations fiscales, en procédant à leur réévaluation lorsque les objectifs économiques ou sociaux initialement visés ne sont pas atteints, afin d'assurer une meilleure efficacité des politiques fiscales et une utilisation optimale des ressources de l'État.

Ainsi, le Gouvernement a annoncé la suppression immédiate et conservatoire de toute nouvelle exonération pendant une durée de 3 mois, le lancement d'un audit complet de performance et de pertinence de tous les régimes fiscaux et douaniers dérogatoires dans le but de restaurer la justice fiscale, sécuriser les ressources budgétaires.

V.4.1.2 La Politique Fiscale

En matière de fiscalité intérieure

L'action de l'administration fiscale s'inscrit dans la poursuite des réformes engagées en 2024 et qui se réfèrent au plan d'actions prioritaire de la Direction Générale des Impôts et des engagements pris auprès des partenaires financiers internationaux. Les différentes réformes concernent l'élargissement de l'assiette fiscale, la sécurisation des recettes fiscales, la rationalisation des avantages fiscaux, le renforcement des enquêtes et le recoupement des informations, l'amélioration du rendement et de l'action en recouvrement, ainsi que la lutte contre l'informel.

ment Spéciales ;

- ✦ renforcement des contrôles après dédouanement et des missions de surveillance pour limiter la fraude et les pertes de recettes ;
- ✦ acquisition de scanners de dernière génération pour renforcer la sécurisation des frontières maritimes, aériennes et terrestres ;
- ✦ mise en place du Programme de Partenaires Privilégiés (PPP) pour faciliter les échanges et sécuriser la chaîne logistique ;
- ✦ assistance technique de la CNUCED (6 mois) sur l'utilisation avancée des modules du système informatique douanier SYDONIAWorld, incluant le manifeste électronique, la gestion de la valeur, la gestion de certains régimes douaniers, le paiement électronique ou encore la dématérialisation des procédures douanières (ex : DIB/DEB) ;
- ✦ élaboration du décret portant organisation et attributions de la DGDDI, en abrogation de l'actuel décret n°000422/PR/MDDEPIP du 09 août 2016 ;
- ✦ adoption d'un projet d'arrêté portant sur le travail extra-légal ;
- ✦ révision de l'arrêté 0015/MDDEPIP/CAB/DGDDI réglementant les contrôles douaniers ;
- ✦ adoption d'un arrêté portant création de la commission indépendante de règlement des litiges douaniers prévue par l'article 358 du Code des Douanes CEMAC ;
- ✦ signature de l'arrêté portant répartition du produit des amendes à la réglementation des changes constatées par les services des douanes ;
- ✦ finalisation du manuel de procédures de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

En matière de fiscalité pétrolière

En vue de sécuriser et de renforcer les recettes pétrolières et gazières, le gouvernement envisage les actions suivantes en 2025 :

- ✦ la rédaction des textes d'application de la loi N°002/2019 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise afin de rendre cette loi plus précise ;
- ✦ l'élaboration du code gazier et d'un projet de loi qui visent une meilleure réglementation des activités gazières ;
- ✦ la lutte contre le déclin de la production nationale de pétrole ;
- ✦ le renouvellement des réserves pétrolières par la poursuite des campagnes de promotion du bassin sédimentaire.
- ✦ L'augmentation des capacités de stockage et la fourniture des produits pétroliers avec la mise en service du dépôt de produits pétroliers blancs (essence, gasoil, pétrole lampant et Jet A1), prévue au plus tard pour la fin décembre 2025. L'année 2026 verra la mise en œuvre d'un schéma logistique optimisé, avec notamment la réhabilitation du dépôt de Lambaréné.
- ✦ S'agissant du gaz butane, un effort particulier sera porté sur la mise aux normes des équipements de stockage, à travers :
- ✦ la requalification de la sphère existante et des réservoirs de type « cigare » ;

- ✦ la construction d'un nouveau centre de stockage à Libreville, comprenant deux sphères de 4 000 tonnes chacune et un centre emplisseur.

Ces actions permettront de faire passer l'autonomie nationale en gaz butane de 9 jours à 23 jours. Par ailleurs, des projets de construction et de réhabilitation de centres emplisseurs sont en cours à l'intérieur du pays, notamment à Port-Gentil et à Moanda, dans le but d'améliorer la distribution du gaz butane sur l'ensemble du territoire. En ce qui concerne l'amélioration des approvisionnements en produits blancs, huit (8) nouvelles stations-services destinées à la distribution des carburants conventionnels sont actuellement en construction, dont trois (3) à Libreville et cinq (5) dans les provinces.

V.4.1.3. L'amélioration de la gestion des finances publiques

Les nombreux défis commandent au gouvernement d'intensifier les actions visant l'amélioration de la gestion des finances publiques. A cet effet, les axes d'intervention concernent la gestion des financements, le suivi des recettes affectées, la poursuite de la réforme budgétaire, la gestion des investissements publics, la surveillance des établissements publics, les risques budgétaires et le renforcement de la discipline budgétaire.

Sur la gestion des financements

Il est prévu l'élaboration d'un plan d'optimisation des financements avec une emphase sur la formation de haut niveau, afin de diffuser les procédures de travail et d'améliorer la gestion des financements contractés par l'Etat.

Le Gouvernement entend renforcer ses efforts en matière de gestion des finances publiques notamment par l'optimisation de la mise en œuvre de la journée comptable, le rapatriement effectif des ressources publiques vers le CUT et la gestion transparente des ressources naturelles.

Sur le suivi des recettes affectées

Le Gouvernement vise, à l'instar de l'instruction sur les recettes affectées intervenue en 2021, la gestion rigoureuse et transparente de l'utilisation faite des recettes affectées. Ceci se matérialisera par la poursuite de l'intégration des recettes affectées dans le processus budgétaire, l'exécution des dépenses liées aux recettes affectées dans le système d'information et l'implémentation de ce système dans les établissements gestionnaires des recettes affectées.

Sur la poursuite de la réforme budgétaire

Les efforts consentis en la matière porteront sur :

- ✦ la poursuite du déploiement et du développement du système d'information budgétaire;
- ✦ la mise en place du dispositif de contrôle interne budgétaire ;
- ✦ l'élaboration du régime général du contrôle budgétaire ;
- ✦ la continuité de la mise en œuvre des nomenclatures budgétaires ;
- ✦ l'approfondissement de la budgétisation sensible au genre et au climat.

Les 2025 et 2026 devraient être marquées par l'opérationnalisation des journées comp-

tables, initiées depuis avril 2024, ainsi que par l'intégration des plans d'engagement dans le système d'information depuis janvier 2025. Dans cette dynamique, la Direction Générale du Budget (DGB) entend poursuivre l'accompagnement des ministères sectoriels en vue d'une appropriation optimale de cet outil de pilotage de la dépense publique. Par ailleurs, d'ici la fin de l'exercice budgétaire 2025, la DGB prévoit la publication des textes d'application devant renforcer le dispositif réglementaire en matière d'exécution du budget, à savoir :

- ✦ adoption d'un texte fixant les délais de traitement de dossiers dans la chaîne de la dépense ;
- ✦ actualisation du décret n°0405/PR/MBCPFPRE du 26 septembre 2012 fixant la nomenclature des pièces justificatives des recettes et des dépenses publiques ;
- ✦ adoption d'un texte portant harmonisation des conditions de prise en charge par l'Etat des déplacements de l'agent public et de ses ayants droit ;
- ✦ amélioration de l'application patrimoine passage (PP) pour l'édition des décomptes de droits des frais de mission des agents publics ;
- ✦ élaboration d'un guide de procédures relatif à la déconcentration de l'exécution (services publics personnalisés (SPP), collectivités locales) ;
- ✦ adoption du projet de texte réglementant les décisions budgétaires dans la procédure dérogatoire d'exécution de dépenses du budget général ;
- ✦ adoption de l'arrêté fixant des modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies d'avance ;
- ✦ adoption du projet de texte fixant les conditions de gestion des avances du budget de l'Etat ;
- ✦ adoption de l'arrêté fixant la réglementation relative aux procédures des mouvements de crédits.

Sur la gestion des investissements publics

Les actions initiées en 2024, se poursuivront en 2025 et 2026 au regard des défaillances structurelles relevées aussi bien sur l'organisation que sur les procédures de planification des investissements publics.

Pour améliorer l'efficacité et l'efficience des investissements publics, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des réformes sur le processus de Gestion des Investissements Publics (GIP). Ces réformes permettront de corriger les insuffisances constatées tant sur le cadre juridique que dans le processus de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation. Ainsi, dans un contexte de contraintes des ressources budgétaires, la GIP devra se focaliser sur le maintien de la cohérence entre les ambitions de développement et la composition de l'investissement public, à travers l'élaboration et la consolidation d'un Programme d'Investissement Public viable et réaliste.

Cet objectif sera atteint via l'optimisation de l'allocation des ressources en priorisant les projets à fort impact socio-économique (infrastructures, éducation, santé) et l'amélioration de la transparence et la gouvernance pour renforcer la redevabilité, réduire les risques de corruption et accroître la confiance des partenaires techniques et financiers dans les capacités de l'État à mener des réformes. L'ambition globale, sur la période de référence étant de conserver un

Transports

✦ Transport aérien

Les autorités visent l'amélioration de la sécurité de l'aviation civile, la sûreté et la facilitation de ce mode de transport. De plus, le Gouvernement ambitionne d'allouer un montant de 5,51 milliards FCFA pour la réalisation des projets structurants, notamment les études pour le nouvel aéroport à ANDEM et les travaux de réhabilitation de l'existant, etc..

Le transport aérien bénéficiera, quant à lui, de la rénovation des aéroports à l'intérieur du pays et du développement des activités de la nouvelle compagnie aérienne.

✦ Transport ferroviaire

En matière de transport ferroviaire, il s'agira de poursuivre la réhabilitation de la voie ferroviaire et l'amélioration de l'offre de services de transports voyageurs.

Le développement du secteur reposera principalement sur le renforcement du transport ferroviaire, à travers la réhabilitation de la voie ferrée et la mise en œuvre des projets visant à améliorer les capacités d'évacuation.

✦ Transport maritime, fluvial et lagunaire

Les projets attendus concernent la rénovation du chenal au port de Port-Gentil et au port d'Owendo et le renforcement des capacités pour améliorer la gestion portuaire.

L'activité portuaire sera dynamisée par les travaux de réaménagement des chenaux des ports maritimes d'Owendo et de Port-Gentil.

✦ Transport routier

L'accent sera mis sur l'appropriation et la professionnalisation du transport routier ; la dématérialisation des modes de paiement, la digitalisation et la sécurisation des documents de transport et la mise à disposition de l'information météorologique, climatique et nautique dans sa transversalité. Pour ce faire, le Gouvernement envisagerait de mettre en œuvre les projets suivants :

- la digitalisation des documents de transports (permis et cartes grises) ;
- l'acquisition de 10 radars mobiles.
- les travaux d'achèvement de plusieurs tronçons routiers stratégiques (Ovan-Makokou, Ndendé-Tchibanga-Mayumba, Moanda-Bakoumba, Bifoun Lambaréné)

Habitat et de logement

Afin de garantir au plus grand nombre de concitoyens l'accès à la propriété, le Gouvernement envisage :

- ✦ la promotion des différents investissements fonciers pour développer les projets immobiliers totalement intégrés ;
- ✦ la réduction du déficit en logement en vue de permettre l'accès à la propriété ;
- ✦ l'augmentation du patrimoine immobilier de l'Etat ;

- ✦ la viabilisation des terrains pour la construction des logements et infrastructures ;
- ✦ la proposition et construction des logements sociaux à des tarifs accessibles ;
- ✦ la régularisation foncière des terrains mis en valeur ;
- ✦ la réalisation de la cartographie des terrains disponibles dans les neuf (9) provinces ;
- ✦ la création, attributions et organisation du Fonds Gabonais pour l’Habitat et le Logement (FGHL). Ce Fond, fondé sur des partenariats avec les collectivités, permettra de placer le logement comme un facteur d’équité social;
- ✦ l’optimisation de l’accès à la propriété et développer l’offre de logements sociaux ;
- ✦ la réforme de la politique foncière ;
- ✦ l’aménagement des réserves foncières ;
- ✦ le développement d’un programme de logements pour tous.

V.4.2.2 Diversification et opportunités de croissance

Les mines

Le gouvernement envisage de faire du secteur minier un levier majeur du développement du Gabon par l’accroissement de sa contribution au PIB qui se situe actuellement à 6%. Les principaux projets prévus pour 2025 sont la mise en exploitation de carrières ainsi que la recherche et caractérisation des matériaux des carrières sur le territoire national.

Concernant la filière manganèse, les opérateurs devraient commencer courant 2025 et 2026, à s’organiser de manière à augmenter la capacité de transformation locale de ce minerai, conformément à la décision des plus hautes autorités visant à arrêter l’exportation de minerai brut à compter de janvier 2029.

Par ailleurs, le pays poursuivra les efforts d’investissement d’exploration et d’évaluation d’autres minerais, notamment la potasse dans la région de Mayumba. En effet, l’exploitation de la potasse au Gabon est en phase de préparation. Les études de faisabilité techniques seront conduites en 2026 avant le lancement effectif des travaux de développement ainsi que la construction des infrastructures industrielles et logistiques nécessaires à l’exploitation.

Le tourisme

La vision du Gouvernement est de positionner le tourisme comme un outil de lutte contre la pauvreté, de développement économique pour les zones rurales ainsi qu’un instrument favorisant la conservation et la valorisation du patrimoine naturel du pays.

A cet effet, pour 2025, la priorité stratégique s’articule autour de quatre objectifs :

- ✦ inciter les gabonais à découvrir leur pays ;
- ✦ encourager les gabonais à pratiquer le tourisme ;
- ✦ susciter l’envie aux étrangers de découvrir le Gabon ;
- ✦ inviter les touristes étrangers à pratiquer le tourisme au Gabon.

Les projets suivants ont été retenus :



- ✦ construction de l'hôtel Cap Océan;
- ✦ réhabilitation de l'hôtel Re Ndama ;
- ✦ mise en valeur du parc animalier;
- ✦ valorisation des sites touristiques à travers les neuf provinces.

En 2025, le Gouvernement et Africa United collaborent pour une acquisition de deux appareils de type CRJ 200 de 50 places et le Beach 1900C de 19 places pour desservir les principaux sites touristiques du Gabon.

En vue de valoriser le patrimoine touristique de ce portefeuille, le Gouvernement a initié la caravane touristique qui s'est tenue pour la première fois du 15 juillet au 30 août 2024. Cette caravane a contribué à la valorisation de certains sites tels que les Chutes de l'Impératrice EUGENIE de Fougamou, le Lac Bleu de Mouila, le Lac Noir de Ndendé et l'Espace Vert de Gamba, conjugué à l'inauguration de l'hôtel le Relais de la Nyanga. Cette initiative devrait se renouveler sur les années 2025 et 2026, dans des conditions qui iront en s'améliorant, avec la mise à niveau des infrastructures de transport.

Eaux et forêts et environnement

En matière des Eaux et Forêts, le Gouvernement ambitionne d'augmenter la contribution de la filière forêt-bois dans le Produit Intérieur Brut (PIB). A cet effet, un montant de 939,86 millions FCFA a été consenti pour la mise en œuvre de sa politique. Les principaux projets retenus sont la gestion du Conflit homme-faune et la réhabilitation du site de l'ENEF.

Energie et Hydraulique

En matière d'énergie, le Gouvernement intensifiera sa politique d'amélioration de l'offre des services énergétiques pour satisfaire le bien-être des citoyens et soutenir le développement économique du Gabon.

Pétrole et Gaz

La politique sectorielle portera sur l'optimisation des recettes pétrolières, la prise en main de l'activité pétrolière par les nationaux, la garantie et la sécurisation des stocks d'hydrocarbures et de gaz butane pour un meilleur approvisionnement des populations. Dans ce cadre, le Gouvernement entend procéder à un ensemble d'investissements portant notamment sur :

- ✦ l'aménagement et l'équipement d'infrastructures de transcription et de conservation des carottes et déblais de forage ;
- ✦ la mise en place d'un modèle de calcul, de suivi et de révision des recettes pétrolières ;
- ✦ la construction et l'équipement de nouveaux locaux du Laboratoire de la Direction
- ✦ Générale des Etudes et Laboratoires (DGEL);
- ✦ la mise en place de la Direction du Contenu Local pour renforcer la prise en main par les nationaux de l'ensemble des chaînes de valeurs pétrolières.

Industrie

Le Gouvernement prévoit d'intensifier le développement industriel du pays avec la mise en œuvre des projets visant la transformation sur place des matières premières, afin de maxi-



Education et formation professionnelle

L'amélioration de la qualité des enseignements pré-primaire, primaire, secondaire général et technique, pour le Gouvernement, passerait par le renforcement des capacités des enseignants, l'amélioration du cadre d'apprentissage et l'augmentation de la capacité d'accueil et la sécurité dans les établissements scolaires. Pour relever ce défi, certains projets sont programmés. Il s'agit notamment :

- ✦ de la construction et l'équipement de 22 complexes scolaires primaires et pré-primaires ;
- ✦ de la poursuite du programme de réfection des internats des lycées et collèges ;
- ✦ de la construction et l'équipement du Lycée d'Excellence CTRI ;
- ✦ des travaux de construction du terrain de football LTNOB, de la barrière du LTNOB et de 4 bâtiments R+2 ;
- ✦ du programme investissement secteur éducation (AFD)-FINEX.

S'agissant de la formation professionnelle, l'objectif global de la stratégie est de proposer une offre de formation diversifiée qui passe par une réorganisation du secteur. Aussi, les projets ci-après sont-ils programmés :

- ✦ l'appui à l'employabilité des jeunes (BAD) - FINEX ;
- ✦ la réhabilitation du centre de formation professionnelle Fidèle Andjoua Ondimba ;
- ✦ l'acquisition du Lycée Scientifique et Technologique Paul Kouya ;
- ✦ la construction des internats du lycée technique Alexandre Biangue de Tchibanga ;
- ✦ la construction des internats du lycée technique Nyonda Makita de Mouila.

Enseignement supérieur

En matière d'enseignement supérieur, l'accent sera mis sur l'amélioration du cadre de vie des étudiants et du personnel enseignant, d'une part, et sur la promotion d'une offre de formation professionnalisante, d'autre part. Pour y parvenir, le Gouvernement prévoit d'entreprendre les actions suivantes :

- ✦ la poursuite du programme de réfection des campus (UOB, USS, USTM, etc.) ;
- ✦ La révision des critères d'attribution de bourses d'études ;
- ✦ la sécurisation des établissements (construction des clôtures du supérieur).

Protection sociale

Pour 2025, la politique sociale portera sur le renforcement de la protection sociale et de la solidarité nationale en vue d'améliorer le bien-être des populations vulnérables, d'une part, de renforcer l'égalité et l'équité du genre, d'autre part. A cet effet, il s'agira de :

mettre en œuvre des politiques de protection sociale réalistes et équitables sur la base des résultats du recensement des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) ;

poursuivre les efforts entamés en matière d'égalité des genres et des politiques d'inclusion pour les personnes vivant avec un handicap (PVH). Une enveloppe budgétaire serait allouée à la concrétisation de ces actions à travers les projets tels que la réhabilitation du centre d'accueil pour enfants en difficulté sociale (CAPEDS) et le relogement des personnes à mobilité réduite

Au terme de l'année 2024, l'activité économique au Gabon s'est accélérée, gagnant un point de croissance de plus par rapport à 2023. En effet, avec une croissance globale à 3,4%, l'économie nationale a fait montre de résilience, alors que la demande mondiale s'inscrivait en ralentissement. Cette évolution résulte de la bonne tenue de la demande intérieure, tirée essentiellement par l'investissement public et privé et la consommation.

Néanmoins, il convient de souligner les pertes d'opportunités induites par les difficultés logistiques, notamment dans les domaines des transports et de l'énergie, qui ont été à l'origine des contreperformances enregistrées dans de nombreuses branches d'activités.

Le repli du taux d'inflation à 1,2% en moyenne contre 3,6% en 2023 montre que le Gabon s'inscrit progressivement sur une évolution des prix conforme au plafond de la CEMAC. Néanmoins, cette performance résulte d'un sacrifice au plan budgétaire (mesures de lutte contre la vie chère). Il serait souhaitable que sur les années à venir, le respect de cette norme procède plutôt d'une amélioration significative du cadre logistique et de la production locale d'un certain nombre de biens de grande consommation, notamment alimentaires.

Pour y parvenir, les politiques sectorielles idoines doivent être mises en œuvre pour accompagner le développement de la production nationale en matière agricole et halieutique. De même, un effort d'investissement conséquent doit être mis en œuvre pour permettre une mise à niveau des infrastructures afin de fluidifier la circulation des marchandises et améliorer la disponibilité de l'énergie.

Au terme de l'année 2024, le poids de la dette publique demeure un point d'attention pour la gestion des finances publiques du Gabon. Au-delà du ratio du taux d'endettement, il convient d'être particulièrement attentif à l'évolution du poids croissant du service de la dette par rapport aux ressources hors pétrole.

De même, le poids de la masse salariale continue d'interpeller, dans un contexte où les services de la solde auront à gérer deux effets : le report sur deux années de départs à la retraite initialement prévus pour 2024 et 2025 d'une part, et les nouveaux recrutements et régularisations des situations administratives.

Face à ces enjeux, le pays est condamné à déployer plus d'efforts en matière de mobilisation de ressources propres, notamment fiscales, de manière à améliorer ses ratios budgétaires et pouvoir faire face aux risques de tensions de trésorerie.

L'accélération de l'activité dans des secteurs d'ordinaire pourvoyeurs d'emplois s'est traduite en 2024 par une remontée des effectifs des sociétés (+2,4%), tirés par les BTP, l'agriculture, le commerce, en dépit des pertes de postes enregistrées dans les filières bois, les transports et télécommunications. Cette évolution a généré une augmentation de la masse salariale, qu'elle soit publique ou privée, c'est-à-dire du pouvoir d'achat additionnel pour les ménages.

Ainsi, la consommation s'est améliorée de 6% en 2024, tirée par la demande publique (+10,2%) et privée (+4,7%). L'investissement pour sa part s'est fortement accru de 8,9%, tiré par l'effort public et privé. Ces tendances traduisent un cercle vertueux porté par des moteurs de croissance essentiellement internes, renforcés par un contexte budgétaire favorable, malgré l'accumulation d'arriérés enregistrée en fin de période.

Concernant les perspectives sur la période 2025-2026, les projections de croissance s'appuient sur la volonté exprimée du Gouvernement d'accélérer la résolution des nombreuses contraintes qui freinent le décollage économique du pays et la réduction du taux de chômage et de pauvreté. Ainsi, grâce à la mise en œuvre d'une politique d'investissement audacieuse, la croissance économique devrait passer de 3,2% en 2025 à 7,9% en 2026, tirée par l'activité hors pétrole dont le taux d'expansion atteindrait le niveau record 9,2% en 2026.

Cette performance devrait être le début d'un véritable rattrapage du retard accusé depuis des décennies, malgré les nombreuses ressources mobilisées. Elle devrait permettre au pays d'amorcer une inversion de tendance de la courbe du chômage et de réduire de manière significative la pauvreté sur les années à venir.

Synthèse exécutive

- ★ **Forces** : dynamisme des activités hors pétrole, rôle moteur de l'investissement public, contexte international plus favorable à la désinflation.
- ★ **Fragilités** : dépendance aux matières premières, déficit d'investissement privé, logistique insuffisante (transport ferroviaire, évacuation forestière).
- ★ **Priorités** : accélérer la diversification économique, renforcer la soutenabilité budgétaire et de la dette, améliorer l'exécution des projets structurants

EQUIPES DE RÉDACTION

DIRECTION DES PROGRAMMES SECTORIELS (DPS)

DIRECTEUR

M. IKAPI Éric

DIRECTEUR ADJOINT

Mme. LEKOGO Annette Clarisse

CHEFS DE SERVICE

Mme. OKOUMBA ALILA Hortense

Mme. ESSENG MEZUI Chimène ép.
OTHOUNGA

M. OBAME NANG Didier

M. BOUPANA Gérald Audrey

CHARGÉS D'ETUDES

Mme. MATSANGA Carla Marlène ép.
BOUASSA

Mme. ESSENE OGNANE Sandrine ép.
EKOUA

Mme. KODIVO MOUCKALA KOUMBA
Louise Emmanuelle

Mme. OYE NKIET ép. BASSIVA Diane
Christelle

Mme. NYINZE Gildas Armande

Mme. GOMBOMOYE Arlette

Mme. AFANG EYI Manuella ép. MBIM-
BIANGOYE

Mme. MOUBONGOU Carnie Savannah

Mme. MATA MBANZA Orlane

M. ENGANGOYE NKORI Huygens

M. DZIME ENGO Steeve Aurélien

M. NZIENGUI MOMBO Amour

M. EKOMY NGUEMA Yvan Bertin

M. ABOUROU EYA Lucien

M. ODOUMA Larick

M. MEKAMBA Armel

M. EYI ONDO Pamphile

M. MOUKETOU Heinz Hosni

DIRECTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES (DIF)

DIRECTEUR

M. Anicet OGANDAGA

Directeur adjoint

M. Jean Justin NANG ONDO

CHEFS DE SERVICE

Mme. Raïssa NTSAME DZIGHE

M. Aldrin Jules BANGUEBE

M. Béchir Mahamat LÉBOUBA.

CHARGÉS D'ETUDES

Mme. ONGOURI MOUBOTOTO AGNES

M. Lee Marino ODJA SACHA

M. OBANDJI Guy Ulrich

M ASSEMI LIONEL

DIRECTION DE LA PREVISION ET DES ANALYSES ECONOMIQUES (DPAE)

DIRECTEUR

Mme. Julie-Sandrine NTSAME

DIRECTEUR ADJOINT

M. Valentin MBA MENGUE

CHEFS DE SERVICE

Mme. Rita NGANDOU ép. BIMBOUNDZA

Mme. Stéphanie Josiane AVOME NGUE-
MA ép. LOUEMBET

M. Dan Romaric OBOUMADZOGO

M. Brice YOUOMO

